



Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

Le parcours des étudiants internationaux au sein des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM)

La Société de recherche sociale appliquée

Février 2016



Canada

Ce projet a été financé par la Direction générale de la recherche et de l'évaluation de Citoyenneté et Immigration Canada dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : éducation, immigration, communautés afin de soutenir la recherche sur l'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur(e) ou des auteur(e)s et ne reflètent pas nécessairement celles de Citoyenneté et Immigration Canada ou du Gouvernement du Canada.

Conseil d'administration de la SRSA

Richard A. Wagner
Associé principal, Norton Rose Fulbright S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Gordon Berlin
Président, MDRC

Maria David-Evans
Présidente sortante de l'IAPC et ancienne sous-ministre,
Gouvernement de l'Alberta

Robert Flynn, Ph.D.
Professeur émérite, École de psychologie, Université
d'Ottawa

Pierre-Gerlier Forest, Ph.D., FCAHS
Professeur et directeur
Institute for Health and Social Policy
Bloomberg School of Public Health
Johns Hopkins University

Suzanne Herbert
Ancienne sous-ministre, Gouvernement de l'Ontario

Guy Lacroix, Ph.D.
Professeur d'économie, Université Laval

Renée F. Lyons, Ph.D.
Présidente fondatrice et directrice scientifique émérite,
Bridgepoint Collaboratory for Research and Innovation,
Université de Toronto

Sharon Manson Singer, Ph.D.
Ancienne présidente des Réseaux canadiens de recherche
en politiques publiques et ancienne sous-ministre,
Gouvernement de la Colombie-Britannique

Jim Mitchell
Partenaire fondateur de la firme d'experts-conseils en
politiques Sussex Circle

Président et chef de la direction de la SRSA

Jean-Pierre Voyer

La Société de recherche sociale appliquée (SRSA)

est un organisme de recherche sans but lucratif, créé dans le but précis d'élaborer, de mettre à l'essai sur le terrain et d'évaluer rigoureusement de nouveaux programmes. Notre mission, qui comporte deux volets, consiste à aider les décideurs et les intervenants à déterminer les politiques et programmes qui améliorent le bien-être de tous les Canadiens, en se penchant particulièrement sur les effets qu'ils auront sur les personnes défavorisées, et à améliorer les normes relatives aux éléments probants utilisées pour évaluer ces politiques.

Depuis sa création en décembre 1991, la SRSA a réalisé plus de 250 projets et études pour différents ministères fédéraux et provinciaux, des municipalités ainsi que d'autres organismes publics et sans but lucratif. La SRSA a des bureaux à Ottawa, Toronto et Vancouver et des bureaux satellites à Calgary et Winnipeg.

Pour des renseignements sur les publications de la SRSA, contacter :

Société de recherche sociale appliquée
55, rue Murray, bureau 400
Ottawa (Ontario) K1N 5M3
613-237-4311 | 1-866-896-7732
info@srdc.org | www.srdc.org

Bureau de Vancouver
789, rue Pender Ouest, bureau 440
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 1H2
604-601-4070 | 604-601-4080

Bureau de Toronto
481, avenue University, bureau 705
Toronto (Ontario) M5G 2E9
416-593-0445 | 647-725-6293

Table des matières

Sommaire exécutif	1
1. Introduction	7
2. Contexte	9
L'intérêt des CFSM	12
3. Méthodologie et approche	14
Questions de recherche	14
Sélection des CFSM à l'étude	15
Approche utilisée	16
4. Portrait des étudiants internationaux d'expression française au sein des CFSM	24
5. Le parcours des étudiants internationaux d'expression française au sein des CFSM	49
Recrutement	49
Appuis à l'intégration	59
Rétention	71
6. Remarques et conclusion	84
Bibliographie	88
Sites d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) consultés	94
Annexe A: Guide d'entrevues auprès des représentants	98
Annexe B: Grille d'entrevue auprès des étudiants	101
Annexe C: Guide des groupes de discussion auprès d'étudiants	104
Annexe D: Formulaire de consentement	107

Tableaux et figures

Figure 1	Étudiants internationaux détenant un permis valide au Canada, de 1994 à 2013	11
Tableau 1	Échantillon des consultations auprès de représentants du gouvernement fédéral	19
Tableau 2	Échantillon des consultations auprès de représentants d'organismes non gouvernementaux	19
Tableau 3	Échantillon des consultations auprès de représentants d'établissements universitaires	20
Tableau 4	Échantillon des consultations auprès d'étudiants internationaux d'expression française dans les universités à l'étude	21
Tableau 5	Effectifs des étudiants internationaux issus de pays francophones selon les 50 principaux pays de citoyenneté, 2004 à 2013	27
Tableau 6	Profil linguistique de la RMR Moncton–Saint-Jean selon la langue maternelle	29
Tableau 7	Profil linguistique de la Région métropolitaine de recensement (RMR) Moncton–Saint-Jean selon la première langue officielle parlée	29
Tableau 8	Nombre d'étudiants internationaux d'expression française inscrits à l'Université de Moncton selon la région d'origine, 2005 à 2014	31
Tableau 9	Nombre d'étudiants internationaux d'expression française inscrits à l'Université de Moncton selon les pays d'origine les plus importants, 2005 à 2014	32
Figure 2	Nombre d'étudiants internationaux d'expression française inscrits à l'Université de Moncton selon le sexe, 2005 à 2014	33
Tableau 10	Nombre d'étudiants internationaux d'expression française inscrits à l'Université de Moncton selon le niveau académique, 2005 à 2014	34
Tableau 11	Nombre d'étudiants internationaux d'expression française inscrits à l'Université de Moncton selon le domaine d'études, 2005 à 2014	34
Tableau 12	Nombre d'étudiants internationaux d'expression française inscrits aux 10 programmes d'études les plus convoités à l'Université de Moncton entre 2005 et 2014 (en ordre décroissant du nombre d'inscriptions en 2014)	36
Tableau 13	Profil linguistique de la ville d'Edmonton selon la langue maternelle	37
Tableau 14	Profil linguistique de la ville d'Edmonton selon la première langue officielle parlée	38
Tableau 15	Nombre d'étudiants internationaux d'expression française inscrits au Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta selon la région d'origine, 2010 à 2014	40
Tableau 16	Profil linguistique de la ville d'Ottawa selon la langue maternelle	41
Tableau 17	Profil linguistique de la ville d'Ottawa selon la première langue officielle parlée	41
Tableau 18	Nombre d'étudiants internationaux inscrits à l'Université d'Ottawa dont la langue d'utilisation est le français, selon le statut d'immigrant, 2006 à 2014	44
Tableau 19	Nombre d'étudiants internationaux de premier cycle inscrits à l'Université d'Ottawa dont la langue d'utilisation est le français, par région, 2010 à 2014	44

Tableau 20	Nombre d'étudiants internationaux de premier cycle inscrits à l'Université d'Ottawa dont la langue d'utilisation est le français, selon les 10 pays d'origine les plus importants, 2010 à 2014	45
Figure 3	Nombre d'étudiants internationaux inscrits à l'Université d'Ottawa dont la langue d'utilisation est le français, selon le sexe, 2011 à 2014	46
Tableau 21	Nombre d'étudiants internationaux inscrits à l'Université d'Ottawa dont la langue d'utilisation est le français, selon le niveau académique, 2011 à 2014	47
Tableau 22	Nombre d'étudiants internationaux inscrits à l'Université d'Ottawa dont la langue d'utilisation est le français, selon le domaine d'études, 2006 à 2014	47
Figure 4	Parcours d'un étudiant international au Canada	49
Figure 5	Parcours décisionnel des étudiants internationaux	50
Tableau 23	Droits de scolarité d'établissements universitaires offrant des programmes francophones dans les CFSM, 2014-2016	56
Figure 6	Les seuils de points au SCG à chaque tirage d'Entrée express et le nombre d'invitations émises suivant les tirages	77

Résumé de l'étude

Le projet de recherche sur les étudiants internationaux au sein des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) a pour objectif d'approfondir les connaissances du ministère de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) sur les moyens d'attirer, retenir et intégrer cette population – sur les plans social, culturel et économique – là où le français est minoritaire. Ciblant trois CFSM au Canada dotées d'une université francophone ou bilingue (Moncton, N.B.; Ottawa, ON; et Edmonton, Alberta), l'étude fournit premièrement une description de la population étudiante selon certaines caractéristiques démographiques pour ensuite identifier les facteurs qui facilitent ou entravent l'intégration de ces étudiants internationaux ainsi que les services et les appuis qui leurs sont disponibles à chaque phase de leur parcours au Canada.

L'étude repose sur une méthodologie mixte, ayant recours à des statistiques provenant de sondages nationaux et de données administratives des universités participantes, ainsi qu'à des témoignages recueillis auprès d'étudiantes et étudiants internationaux d'expression française, et de représentants d'universités, des gouvernements et de services communautaires.

L'étude a permis d'identifier certains besoins de la population étudiante internationale d'expression française. En particulier, on note le besoin de formations linguistiques en anglais et la réduction d'obstacles à l'emploi, deux éléments étroitement liés dans un contexte linguistique minoritaire. L'étude soulève l'importance de développer une stratégie de recrutement et d'intégration axée sur la francophonie afin de mieux cibler les étudiants internationaux d'expression française potentiels et de faciliter le partage d'informations quant au processus de migration. L'étude fait aussi valoir des programmes qui ont été mis à l'essai dans les universités à l'étude, tels que le Passeport international de l'Université de Moncton, le programme de mentorat de l'Université d'Ottawa, et les services d'accueil de l'Université de l'Alberta, entre autres.

Sommaire exécutif

Le projet de recherche sur les étudiants internationaux au sein des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) a pour objectif d'approfondir les connaissances du ministère de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) sur les moyens d'attirer, retenir et intégrer cette population – sur les plans social, culturel et économique – là où le français est minoritaire.

L'étude s'est concentrée sur les enjeux existants dans trois CFSM à l'échelle du pays : Moncton (Nouveau-Brunswick), Ottawa (Ontario) et Edmonton (Alberta). Chacune de ces communautés est dotée d'une université offrant des programmes d'études en français, avec un bassin suffisant d'étudiants internationaux d'expression française : Université de Moncton, Université d'Ottawa et le Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta.

Portrait des étudiants internationaux d'expression française au sein des CFSM

Sur les 50 pays sources les plus importants d'étudiants internationaux au Canada, on trouve 12 pays francophones. Avec près de 16 500 étudiants ayant un permis d'étude valide en 2013, la France est le chef de file des pays francophones et en 2013, se situait au 4^e rang des pays sources d'étudiants internationaux au Canada (IRCC, 2014a). Certains des pays francophones figurant dans les marchés économiques stratégiques du gouvernement fédéral font également partie de ces 50 pays d'origine principaux, par exemple le Vietnam, les pays francophones du Maghreb : le Maroc, la Tunisie et l'Algérie, et l'Égypte et le Liban.

De 2005 à 2014, l'Université de Moncton a accueilli des étudiants internationaux de 57 pays à travers le monde, dont 27 du continent africain (incluant le Maghreb). En 2014, près de trois quarts des effectifs de la population étudiante internationale de l'Université de Moncton étaient issus de l'Afrique subsaharienne. Au cours de la dernière décennie, la représentation de cette population au sein de l'université a crû plus rapidement que toute autre, passant de 135 à 644 étudiants. En effet, la hausse considérable du nombre d'étudiants internationaux à l'Université de Moncton au cours de cette période est presque entièrement attribuable à la hausse du nombre d'étudiants des pays de l'Afrique subsaharienne, du Moyen-Orient et du Maghreb.

Au Campus Saint-Jean, le nombre d'étudiants internationaux d'expression française a augmenté de près de 40 % entre 2010 et 2014, passant de 36 étudiants à 50. Cette croissance est attribuable surtout aux pays de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie. En effet, parmi les 33 pays sources, 13 sont sur le continent africain et, en 2014, étaient responsables de près de la moitié de tous les étudiants internationaux inscrits au campus. Les pays asiatiques quant à eux, sont en voie de croissance, passant de 6 % en 2010 à 26 % en 2014.

Entre 2010 et 2014, l'Université d'Ottawa a accueilli des étudiants internationaux inscrits à des programmes en français venant de 75 pays différents, dont 33 sur le continent africain et 28 en Afrique subsaharienne plus précisément. La France envoie le plus d'étudiants internationaux d'expression française vers l'Université d'Ottawa, mais la proportion d'étudiants internationaux d'expression française a diminué au cours de cette période. Cette décroissance s'explique en partie

par la hausse des effectifs des pays de l'Afrique francophone, tels que le Maroc, la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

Le parcours des étudiants internationaux d'expression française au sein des CFSM

Le développement de services et de programmes à l'appui des étudiants doit s'appuyer sur une bonne compréhension de leur parcours, de leurs besoins à chacune des phases de ce parcours et des facteurs qui permettent d'appuyer l'étudiant international à chacune de ces étapes.

Recrutement

Le recrutement d'étudiants internationaux a pris de l'élan dans les années 2000. Un effort de concertation et de coordination entre les parties prenantes au Canada a réussi à augmenter les effectifs d'étudiants internationaux dans les établissements postsecondaires canadiens (MAÉC, 2014). Le recrutement d'étudiants internationaux d'expression française se fait en trois étapes :

- **L'individu prend la décision d'étudier à l'étranger** : cette phase est influencée par des facteurs domestiques, tels que la santé économique et la qualité du système d'éducation de son pays, ainsi que des facteurs personnels, tels que la possibilité d'apprendre l'anglais et d'acquérir une expérience internationale.
- **L'individu choisit le pays de destination** : cette phase est marquée par la réputation et l'attrait du Canada. Le développement de la marque canadienne, sous le programme *Édu-Canada*, a permis de coordonner les stratégies et démarches entreprises par le gouvernement fédéral, les provinces et les établissements postsecondaires canadiens pour le recrutement d'étudiants internationaux et la promotion du système d'éducation postsecondaire au Canada. Les étudiants internationaux d'expression française citent la sécurité du Canada, l'accès à son marché du travail, son statut en tant que pays multiculturel et diversifié, et la qualité de son système d'éducation postsecondaire comme facteurs d'attraction principaux.
- **L'individu choisit l'établissement** : deux facteurs d'attraction ont été identifiés par les intervenants comme étant les plus importants pour attirer les étudiants francophones. Le premier est **la réputation de l'établissement**, telle que la renommée de l'établissement, la qualité de ses programmes et surtout, l'expérience positive de ses diplômés. Le deuxième facteur concerne **l'appui au financement** et relève soit d'une offre financière plus alléchante comparativement aux autres établissements ou d'une aide financière sous la forme de bourses offertes par les établissements ou les gouvernements. On note par exemple l'exonération partielle des droits de scolarité de l'Université d'Ottawa qui a eu un effet marqué sur ses effectifs dans sa première année.

Appui à l'intégration

L'intégration d'un nouvel arrivant est un processus continu qui débute par son accueil et se poursuit à travers ses expériences au Canada et dans sa communauté d'accueil. Pour un étudiant international, l'adaptation doit se faire non seulement par l'individu, mais également par la

communauté d'accueil et, surtout, l'établissement postsecondaire. De toute évidence, les étudiants internationaux d'expression française font partie d'une population multidimensionnelle avec des besoins à la fois communs et diversifiés. Les services et programmes qui leur sont disponibles doivent prendre en compte cette diversité.

L'intégration des étudiants internationaux est inutile si elle ne passe pas premièrement par une intégration pédagogique réussie. À la suite des entrevues auprès des intervenants clés, nous avons identifié trois programmes, services et stratégies qui pourraient améliorer le rendement pédagogique des étudiants internationaux d'expression française.

- **Session transitionnelle** : les représentants universitaires suggèrent de mettre en œuvre une session transitionnelle pour les étudiants internationaux qui leur permettrait de s'acclimater aux paramètres et aux exigences du système universitaire canadien. Cette session pourrait inclure des formations linguistiques et une introduction au programme d'études.
- **Amélioration des services pour tous les étudiants** : du point de vue pédagogique, les défis en salle de classe ne sont pas limités aux étudiants internationaux. Selon plusieurs intervenants, la clé de la réussite des étudiants internationaux se trouve dans une amélioration des services d'appui pour tous les étudiants.
- **Évaluation des compétences** : pour permettre de bien placer les étudiants dans des cours selon leur niveau de compétences, certains professeurs ont développé des évaluations de compétences. Ces examens sont distribués en début de session à tous les étudiants et permettent aux professeurs de diriger l'étudiant vers un cours plus ou moins avancé selon les compétences de base acquises, ou vers des services de tutorat, selon ses besoins.

L'intégration culturelle et sociale se vit autant dans les communautés que sur les campus. Avec l'accueil de quelques centaines d'étudiants internationaux, en plus du caractère multiculturel des étudiants canadiens, les universités doivent être en mesure de répondre aux besoins des étudiants pour faciliter leur intégration culturelle. Notre analyse cible quatre sujets qui jouent un rôle important dans l'intégration culturelle et sociale des étudiants :

- **Les services universitaires** : les services offerts aux étudiants internationaux relèvent de l'administration de l'université et des associations étudiantes qui se partagent les responsabilités quant à l'accueil et l'accompagnement des étudiants internationaux d'expression française.
- **L'interculturalisme** : des formations et activités de sensibilisation au sujet de l'interculturalisme facilitent les interactions culturelles entre le nouvel arrivant et la société d'accueil et permettent d'augmenter la compréhension d'individus de différentes cultures sur les façons dont ils agissent et réagissent aux mêmes événements, et ce, dans divers contextes.
- **Les formations visant la sensibilisation du personnel universitaire** : les défis d'acculturation et d'adaptation auxquels les étudiants font face sont aussi vécus par le personnel enseignant et administratif. Selon nos consultations, des formations, comme celle préparée par le *Centre de pédagogie universitaire* et le *Service d'appui à l'enseignement et l'apprentissage* de l'Université d'Ottawa, seraient nécessaires pour outiller le personnel

enseignant et administratif afin de mieux accompagner l'étudiant international dans la salle de classe et sur le campus, en général.

- **L'accès aux formations linguistiques** : les étudiants internationaux d'expression française découvrent rapidement que l'anglais est l'outil idéal pour faciliter leur intégration dans la communauté d'accueil, pour élargir leur cercle d'amis et pour accéder au marché du travail là où le français est minoritaire. Des cours de langue seconde formels ainsi que des activités linguistiques informelles permettent aux étudiants de développer leurs compétences en anglais et d'établir un réseau social avec leur communauté d'accueil, facilitant ainsi leur intégration à long terme.

Certains défis limitent l'appui à l'intégration des étudiants internationaux. Selon les répondants à l'étude, les contraintes liées à l'admissibilité des services d'établissement hors campus limitant l'offre de services des organismes d'établissement communautaires, le manque de ressources pour financer les projets dans le milieu universitaire, et le faible taux de participation aux ateliers d'intégration offerts par les universités seraient les défis les plus importants.

Rétention

En tant que résidents temporaires, les étudiants internationaux d'expression française voient leur parcours vers le marché du travail facilité par les divers permis de travail qui leur sont disponibles : le permis de travail hors campus, le permis de travail en vertu d'un programme coop et le programme de travail post-diplôme. Malgré des programmes facilitant la passerelle entre le système postsecondaire et le marché du travail, les étudiants ne sont pas à l'abri des défis auxquels font face les nouveaux arrivants francophones. Entre autres, on cite trois défis principaux : l'absence d'un réseau professionnel, l'accès limité à l'emploi bilingue dans certaines professions, et la reconnaissance des acquis antécédents d'étudiants aux cycles supérieurs par les employeurs.

Pour certains étudiants internationaux, les études au Canada ne sont qu'une première étape à franchir dans un processus de résidence à long terme. Selon un sondage mené par le Bureau canadien de l'éducation internationale, plus de 66 % des étudiants sondés ont déclaré que la possibilité d'obtenir la résidence permanente figurait de façon importante ou essentielle dans leur décision d'étudier au Canada (BCEI, 2013).

Les deux programmes menant à la résidence permanente les plus populaires pour les étudiants internationaux sont la catégorie de l'expérience canadienne et le programme de candidats des provinces (PCP). Pour faire croître les effectifs d'immigrants francophones, le gouvernement de l'Ontario a développé un volet francophone dans le cadre du PCP pour encourager le passage vers la résidence permanente de travailleurs qualifiés ayant atteint des compétences minimales en français.

Depuis janvier 2015, les demandes de résidence permanente sont gérées par Entrée Express. Le système permet de simplifier et d'accélérer le processus de demande de la résidence permanente, tout en assurant que les candidats les mieux classés dans le bassin et les plus susceptibles de réussir dans l'économie canadienne soient au premier rang. L'arrivée d'Entrée Express a suscité de nombreuses critiques, surtout parmi des groupes revendiquant les droits des étudiants

internationaux. Les critiques ciblaient surtout certains changements, tels que l'abandon de l'avantage offert aux étudiants internationaux formés au Canada et la mise en œuvre d'un système de tirage avec un seuil variable, mais aussi l'incapacité du système à identifier des candidats d'expression française et l'assignation de la moitié des points allouables à une offre d'emploi alors que les étudiants internationaux d'expression française font face à de nombreux défis sur le marché du travail.

Perspective étudiante

La perspective étudiante est centrale aux fins de cette étude. D'après les témoignages des étudiants internationaux d'expression française, trois constats figurent parmi les plus importants.

- **Le désir d'apprendre l'anglais** : le potentiel de pouvoir améliorer ses compétences langagières en anglais figure parmi les facteurs les plus importants dans le choix d'une université francophone ou bilingue en contexte minoritaire
- **L'importance d'un contact préarrivée** : Des services d'encadrement préarrivée sont cruciaux, ayant apporté un appui important au étudiants internationaux tout au long de leur transition vers le Canada.
- **La rétention via l'intégration économique** : le facteur déterminant dans leur décision de demeurer au Canada est la possibilité d'obtenir un emploi en lien avec leurs études.

1. Introduction

Le projet de recherche sur les étudiants internationaux au sein des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) a pour objectif d'approfondir les connaissances du ministère de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) sur les moyens d'attirer, retenir et intégrer sur les plans social, culturel et économique cette population-là où le français est minoritaire.

Dans le cadre de la *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : éducation, immigration, communautés*, le ministère d'IRCC a comme mandat de favoriser l'immigration francophone vers les CFSM. Les efforts du Ministère se déroulent en parallèle avec ceux de plusieurs ministères fédéraux et d'initiatives provinciales et non gouvernementales cherchant à soutenir la francophonie canadienne.

Cette stratégie arrive à un moment où la francophonie canadienne hors Québec éprouve des difficultés de taille sur le plan démographique. Malgré une croissance du nombre de Canadiens dont la langue maternelle et la première langue officielle parlée sont le français, le poids démographique de cette communauté est en chute (Statistique Canada, 2014). Afin de favoriser la croissance démographique, la santé économique et la vitalité des CFSM, le recrutement et la rétention d'immigrants d'expression française sont envisagés comme solutions potentielles, voire nécessaires.

Dans cette optique, les étudiants internationaux représentent une population qui, en raison de leur formation au Canada, de leur profil linguistique et d'une intégration économique et sociale déjà entamée dans leur communauté, s'avère une source d'immigration intéressante pour les CFSM. La prochaine étape consiste à comprendre comment les diverses parties prenantes au Canada s'organisent pour appuyer et accompagner cette population dite importante, à chaque phase de son parcours vers le Canada.

La présente étude est fondée sur une revue des écrits et sur des entrevues auprès d'intervenants d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux œuvrant dans les domaines d'éducation et d'immigration francophones en contexte minoritaire. De plus, l'expérience des étudiants mêmes a été documentée afin de confirmer ou démystifier les constats des intervenants, ainsi que d'identifier les défis ou facilitateurs qui ont eu un effet sur leur expérience au Canada. Cette approche triangulaire permet de mieux évaluer l'offre de services et d'identifier les lacunes existantes.

Le rapport est divisé en six sections. La prochaine fournit une courte mise en contexte faisant valoir l'importance des étudiants internationaux pour l'économie canadienne et le développement des CFSM qui les accueillent. La méthodologie utilisée est décrite plus en détails à la section 3. Les sections 4 et 5 abordent la problématique des étudiants internationaux d'expression française sous les trois volets prescrits par IRCC. La section 4 présente les CFSM à l'étude et le profil des étudiants internationaux s'installant dans les CFSM. Ce premier volet a pour objectif d'établir les liens entre les étudiants internationaux d'expression française et leur communauté d'accueil. La section 5 aborde les deuxième et troisième volets identifiés originellement par IRCC. Dans un premier temps, elle décrit le parcours des étudiants internationaux d'expression française et cherche ensuite à faire

ressortir leurs besoins et l'offre de services qui leur est disponible tout au long de ce parcours. Ensuite, on énumère les facteurs qui facilitent l'intégration des étudiants d'expression française dans les CFSM et les défis auxquels ils font face, tout en identifiant des programmes prometteurs. La section 6 résume les constats principaux découlant de l'analyse.

2. Contexte

L'importance de l'éducation internationale à la croissance économique est indéniable. La concurrence à l'échelle mondiale pour attirer et retenir ces étudiants qui, une fois formés, seront prêts à s'intégrer sur le marché du travail est à son apogée, alors que le potentiel d'étudiants prêts à s'engager dans ce parcours continue à croître (Belkhouja, 2013; OCDE, 2013).

En tant qu'un des principaux pays d'accueil pour les étudiants internationaux, le Canada et ses communautés francophones sont bien placés pour bénéficier de ce marché international. En 2007, le Canada était perçu comme un pays dont le système d'éducation internationale était en voie de développement (Verbik et Lasanowski, 2007). En date de 2014, les étudiants internationaux composent 8 % de tous les étudiants inscrits dans des institutions postsecondaires au Canada, un taux qui fait du Canada le 7^e pays de destination préféré par les étudiants internationaux à l'échelle mondiale (BCEI, 2014).

Selon l'OCDE, les étudiants internationaux se définissent comme étant des individus traversant des frontières internationales avec l'intention explicite de poursuivre des études postsecondaires (2006). Cette définition exclut les immigrants ou résidents permanents qui traversent des frontières pour des raisons économiques ou sociales et qui s'inscrivent aux études par la suite (OCDE, 2013).

Dans le contexte canadien, les étudiants internationaux proprement dits sont regroupés sous la catégorie de résidents temporaires, de pair avec les travailleurs étrangers temporaires. Ces résidents temporaires ont toutefois la possibilité d'obtenir des permis de travail au Canada et, par la suite, acquérir une expérience sur le marché du travail canadien tout en s'intégrant dans les communautés locales.

Parmi les raisons pour attirer et retenir les étudiants internationaux, les suivantes sont les plus citées:

1. Une intégration économique assurée :

De toute évidence, les étudiants internationaux représentent une source potentielle d'immigrants jeunes et hautement qualifiés ayant un potentiel d'intégration économique élevé. De plus, ce groupe serait moins susceptible de rencontrer les mêmes obstacles à l'emploi que d'autres immigrants hautement qualifiés en raison de leurs formations canadiennes et de leurs capacités langagières.

En effet, des études ont démontré que l'expérience sur le marché du travail canadien des travailleurs qualifiés formés à l'étranger n'est pas toujours à la hauteur des attentes. Les immigrants appartenant à la classe économique des travailleurs qualifiés sont plus susceptibles de se retrouver dans une situation à faible revenu que les immigrants appartenant à la classe familiale (Picot, Hou et Coulombe, 2007). On note en particulier des difficultés à faire reconnaître les acquis et diplômes, ainsi qu'un manque de ressources adéquat dans les systèmes d'éducation des pays d'origine (Hawthorne, 2008).

En raison d'un processus d'immigration en deux étapes (la résidence temporaire suivie par une demande de résidence permanente), les étudiants internationaux bénéficient d'une intégration progressive en pays d'accueil. Ayant vécu au Canada durant leurs études, ils se familiarisent avec la société et la culture canadiennes, et y développent des réseaux sociaux et professionnels favorisant l'avancement de leur carrière et leur sentiment d'appartenance avec leur nouvelle communauté.

2. Des avantages pour les établissements postsecondaires

Les étudiants internationaux permettent d'agrandir le bassin d'étudiants potentiel, autrement limité par la disponibilité d'étudiants canadiens, et constituent une source de financement additionnelle.

Au-delà de la contribution financière, la présence d'étudiants internationaux sur le campus contribue à diversifier la population étudiante, à y apporter des expériences variées et à enrichir l'expérience pédagogique de tous les étudiants.

3. Des avantages pour l'économie canadienne

Selon une étude de Roslyn Kunin & Associates pour le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce (MAÉC), les étudiants internationaux contribuent de manière importante à la prospérité économique du Canada. Les auteurs ont évalué la contribution financière des 265 000 étudiants internationaux vivant au Canada en 2012 à 8,4 milliards de dollars annuellement, contribuant à la création de plus de 86 500 emplois (MAÉC, 2014). En doublant le nombre d'étudiants internationaux, le gouvernement pourrait compter sur une contribution de plus de 10 milliards de dollars dans l'économie canadienne en frais de scolarité et d'hébergement et en dépenses discrétionnaires (MAÉC, 2014).

Reconnaissant ces arguments, le gouvernement du Canada a ciblé l'éducation postsecondaire internationale comme un des secteurs clés de développement économique au Canada. Dans son plan d'action économique 2011, le gouvernement a octroyé des fonds au développement d'une stratégie nationale pour l'avancement d'objectifs communs en éducation internationale. Le document *Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale : Utiliser notre avantage du savoir comme moteur de l'innovation et de la prospérité* identifie des domaines d'actions permettant aux parties prenantes d'agir en concert selon une même approche. Parmi les activités citées, on note :

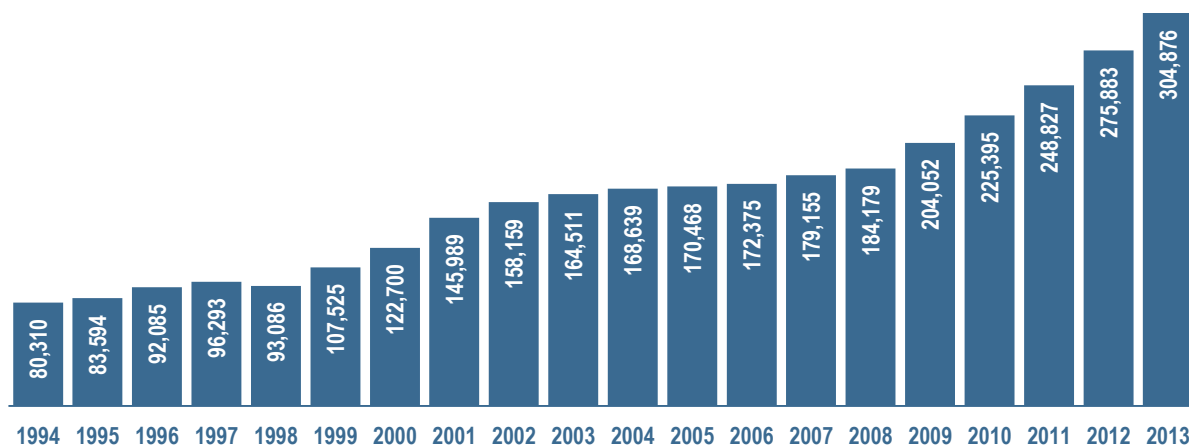
- Le renforcement des partenariats avec les principaux intervenants en éducation postsecondaire;
- La promotion de l'image de marque du Canada, surtout dans les marchés économiques prioritaires; et
- L'harmonisation des efforts avec les provinces afin de doubler d'ici 2022 le nombre d'étudiants internationaux par rapport au niveau de 2011.

L'engagement du gouvernement fédéral envers l'éducation internationale et la rétention d'étudiants internationaux précède toutefois cette stratégie. Au cours des derniers dix ans, de

nouvelles directives politiques ont été mises en vigueur dans le but de faciliter la passerelle entre les études, le marché du travail et la résidence permanente. Pour faciliter l'acquisition d'expérience de travail canadienne, de nouveaux programmes de permis de travail pour les étudiants internationaux permettent d'accéder au marché du travail hors campus pendant les études et après l'obtention du diplôme. De plus, le gouvernement du Canada a développé une nouvelle catégorie d'immigration – la catégorie de l'expérience canadienne – qui valorise l'expérience de travail canadienne des résidents temporaires facilitant leur demande de résidence permanente et minimisant les obstacles.

Ces changements de politiques arrivent à un moment où le nombre d'étudiants internationaux présents au Canada est à son plus haut niveau. En 2013, plus de 304 000 étudiants internationaux détenaient un permis valide pour étudier au Canada, une augmentation de 280 % par rapport à 1994 (IRCC, 2014a). La croissance n'a pas toujours suivi le même rythme, cependant. Tel qu'illustré à la figure 1 ci-dessous, le Canada est passé par deux périodes de croissance : de 1998 à 2003, le nombre d'étudiants passait de 93 086 à 164 511, une augmentation de 77 %, et de 2008 à 2013, ce nombre passait de 184 179 à 304 876, une augmentation de 66 %. Entre 2002 et 2008, on observe une période de plafonnement, le nombre d'étudiants n'augmentant que de 16 %.

Figure 1 Étudiants internationaux détenant un permis valide au Canada, de 1994 à 2013



Source : Faits et chiffres 2013 : Aperçu de l'immigration – Résidents temporaires. Tableaux 4.1 : Étudiants internationaux ayant un permis valide en date du 31 décembre, selon le sexe et l'âge, de 1994 à 2013.

L'intérêt des CFSM

Les CFSM s'intéressent davantage à la rétention d'étudiants internationaux en raison de leur apport potentiel à la vitalité culturelle de leurs communautés. Cet apport s'exprime de différentes façons :

1. Assurer la pérennité du système d'éducation postsecondaire francophone hors Québec

Selon la Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario, les systèmes d'éducation francophone à l'échelle du Canada éprouvent des difficultés à retenir des élèves francophones dans leurs écoles, surtout entre les 7^e et 8^e années ainsi qu'entre les 11^e et 12^e années. Ce décrochage s'effectuerait à la faveur du système d'éducation anglophone et s'expliquerait par le désir de ces étudiants de poursuivre des études postsecondaires au sein d'institutions anglophones (Ontario, 2004). Une étude menée par Labrie, Lamoureux et Wilson de l'OISE de l'Université de Toronto et du Centre de recherche en éducation franco-ontarienne (CRÉFO) constate qu'entre 1998-2006, 93 % des élèves francophones ont fréquenté une école secondaire francophone alors que seulement 55 % se sont inscrits à un programme postsecondaire offert en français par la suite (Labrie, Lamoureux et Wilson, 2009).

Attirer des étudiants internationaux d'expression française permettrait de combler le vide laissé par les étudiants francophones délaissant le système francophone et permettrait d'assurer la pérennité du système d'éducation francophone postsecondaire hors Québec.

2. Contribuer à la croissance démographique des CFSM

Malgré une hausse des effectifs, le poids démographique des francophones au Canada est en décroissance. En 2006, près de 4,3 % de la population hors Québec déclarait le français comme langue maternelle, alors que cette proportion se chiffrait à 4,2 % en 2011 (Statistique Canada, 2012). Ce déclin est perçu aussi dans la proportion de ceux dont le français constitue la première langue officielle parlée (PLOP) : passant de 4,2 % de la population hors Québec en 2006 à 4,0 % en 2011 (Statistique Canada, 2012).

D'après Statistique Canada, on peut expliquer la diminution du poids démographique des francophones hors Québec par trois facteurs clés : un faible taux de fécondité dans la communauté francophone, une transmission incomplète de la langue d'une génération à l'autre, et un faible taux d'immigration francophone hors Québec (2012). En effet, seulement 2 % de la population immigrante vivant au Canada hors Québec avait le français comme PLOP (Statistique Canada, 2012). Notons que les CFSM subissent aussi des taux de vieillissement accrus (Commissariat aux langues officielles, 2014).

La rétention d'une population jeune, formée et francophone pourrait contrebalancer l'effet de ces facteurs et permettrait de rehausser le poids démographique de la francophonie canadienne hors Québec.

3. Bonifier la vitalité des CFSM régionale et la francophonie pancanadienne

Les établissements postsecondaires francophones en situation minoritaire sont parsemés à travers le Canada. En misant sur la régionalisation de l'éducation postsecondaire francophone, il serait possible d'observer une immigration plus importante d'étudiants internationaux vers

des CFSM de diverses tailles, et une répartition géographique plus équilibrée d'immigrants d'expression française dans les régions hors Québec.

L'impact de cette immigration ne peut être ignoré. En plus de la contribution économique décrite plus haut, la rétention des étudiants internationaux d'expression française permet de diversifier les communautés francophones et de permettre aux établissements francophones de se développer davantage (Commissariat aux langues officielles, 2014). En effet, selon une étude de Ronald Bisson en 2009, sans l'immigration francophone de première et deuxième génération, Ottawa compterait 17 écoles francophones de moins sur ses 65 (Bisson, 2009).

En 2003, le Ministère de la Citoyenneté et l'Immigration a lancé le *Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*, et présenta par la suite son *Plan stratégique* (2006) en vue d'atteindre les cinq objectifs du *Cadre*:

1. L'accroissement du nombre d'immigrants francophones menant à une hausse du poids démographique des CFSM au Canada (une proportion de 4,4 % de tous les immigrants hors Québec en 2023);
2. L'amélioration de la capacité d'accueil d'immigrants dans les CFSM;
3. L'intégration économique des immigrants francophones dans les CFSM;
4. L'intégration sociale et culturelle des immigrants francophones dans les CFSM; et
5. La régionalisation de l'immigration francophone à l'extérieur de Toronto et Vancouver (CIC, 2006).

Au cœur du Plan stratégique s'inscrivent le recrutement et l'appui à l'intégration des étudiants d'expression française. Le Plan reconnaît surtout que la passerelle entre le postsecondaire et la résidence permanente est un cheminement naturel permettant d'augmenter la population francophone en contexte minoritaire. Le Plan vise non seulement une amélioration du recrutement d'étudiants (une cible annuelle de 2 000 étudiants internationaux d'expression française inscrits dans les établissements hors Québec), mais surtout l'amélioration des services d'accueil, d'établissement et d'intégration offerts aux immigrants francophones.

Depuis 2003, le gouvernement fédéral a entrepris divers projets stratégiques pour améliorer l'immigration francophone dans les CFSM en s'appuyant sur l'*Initiative de recrutement et d'intégration d'immigrants d'expression française au sein des communautés francophones en situation minoritaire*. L'Initiative reflète à la fois les priorités du gouvernement fédéral découlant de la *Feuille de route pour la dualité linguistique 2008-2013 : Agir pour l'avenir* et du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. En 2013, le gouvernement fédéral a annoncé le renouvellement de la Feuille de route jusqu'en 2018, ciblant en particulier l'éducation, l'immigration et le renforcement des communautés de langues officielles en situation minoritaires. Pour IRCC, la Feuille de route donne comme objectif : l'intensification du recrutement d'immigrants de langue française dans les CFSM et l'amélioration des programmes de formation linguistique pour les immigrants économiques (Patrimoine canadien et des Langues officielles, 2013).

3. Méthodologie et approche

Le projet de recherche sur les étudiants internationaux au sein des CFSM cherche principalement à décrire la population étudiante internationale d'expression française en situation minoritaire au Canada et à approfondir les connaissances sur les services disponibles qui leur sont offerts tout au long des continuums d'immigration et d'intégration. Plus précisément, le projet comporte quatre objectifs :

1. En apprendre davantage sur les étudiants internationaux d'expression française en vue de leur intégration sociale, culturelle et économique au sein des CFSM;
2. Répertorier les services disponibles aux étudiants internationaux dans les CFSM et vérifier à quel point ils répondent aux besoins éprouvés par cette population;
3. Faire le bilan des facteurs facilitant l'intégration sociale, culturelle et économique des étudiants internationaux d'expression française en situation minoritaire; et
4. Mettre en évidence des programmes ou stratégies prometteurs à l'appui des étudiants internationaux dans les CFSM et assurant leur rétention dans ces régions.

Questions de recherche

Le projet de recherche repose sur trois volets prescrits par IRCC. Afin de répondre aux critères de recherche et aux objectifs de l'étude, des questions de recherche ont été formulées pour chacun des trois volets.

Volet 1 : Profil des étudiants internationaux d'expression française en situation minoritaire

Le premier volet cherche à décrire le profil des étudiants internationaux s'installant dans les CFSM ainsi que les CFSM à l'étude. L'objectif de ce volet est d'établir les liens entre les étudiants internationaux d'expression française et leur communauté d'accueil. Les questions de recherche liées à ce volet sont les suivantes :

- Quel est le profil démographique des étudiants internationaux dans les CFSM?
- Comment cette population se distingue-t-elle de la communauté immigrante et non-immigrante d'expression francophone dans les CFSM?
- Les domaines d'études privilégiés par les étudiants internationaux sont-ils en lien avec les besoins en main-d'œuvre de la CFSM?

Volet 2 : Le parcours des étudiants internationaux d'expression française au sein des CFSM

Le deuxième volet décrit dans un premier temps le parcours des étudiants internationaux d'expression française et cherche ensuite à faire ressortir leurs besoins et l'offre de services qui leur sont offerts tout au long des continuums d'immigration et d'intégration. Les questions de recherche liées à ce volet sont les suivantes :

- Quelles sont les stratégies politiques fédérales et provinciales pour encourager le recrutement et l'accueil des étudiants internationaux dans les CFSM?
- Quels sont les programmes et stratégies utilisées par les établissements postsecondaires pour recruter des étudiants internationaux?
- Quel est le degré de coopération entre les diverses organisations (c.-à-d., organisations communautaires, établissements postsecondaires) desservant la population étudiante venant de l'étranger?
- À quel point les programmes et services offerts répondent-ils aux besoins des étudiants internationaux sur les plans social, culturel et économique?

Volet 3 : Les pratiques et stratégies exemplaires

Le troisième volet énumère les facteurs de réussite et de défi facilitant ou limitant l'intégration d'étudiants d'expression française dans les CFSM du Canada tout en identifiant des programmes prometteurs. Les questions de recherche liées à ce volet sont les suivantes :

- Quels sont les facteurs qui incitent les étudiants diplômés étrangers à se déplacer vers des régions linguistiques minoritaires?
- Quels facteurs facilitent ou limitent l'intégration au marché du travail pour les récents diplômés?
- Quels facteurs facilitent ou entravent le processus menant à la résidence permanente des diplômés?
- Quels sont les programmes ou stratégies facilitant l'intégration et la rétention des étudiants diplômés étrangers au sein des CFSM?

Sélection des CFSM à l'étude

Aucune définition formelle n'existe à l'échelle de l'administration fédérale pour désigner les communautés de langues officielles en situation minoritaire (CLOSM) (Industrie Canada, 2013). On retrouve plutôt une définition générique, permettant aux divers organismes de conceptualiser les communautés selon leurs besoins. Les divers organismes qui œuvrent auprès des CLOSM au Canada s'entendent sur le fait que ces dernières constituent des regroupements de Canadiens et de Canadiennes où la langue officielle maternelle ou la première langue officielle parlée (PLOP) est minoritaire dans leur province ou territoire (Lapointe et Bourbonnais, 2009). Selon cette définition, les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) — le sous-ensemble francophone des CLOSM — englobent toutes les communautés d'expression française à l'échelle du Canada, excluant celles du Québec.

En pratique, les CFSM représentent des régions ou secteurs hors Québec où l'on retrouve des populations qui s'expriment en français. Elles se distinguent par leur taille, leur composition, leur contexte social et historique, et leur géographie, mais elles affrontent toutes des défis communs (Chaput et Champagne, 2011). Elles doivent voir à la vitalité de leur communauté en assurant

l'accès aux services en français (p. ex., services de santé; activités sportives), à des formations professionnelles ainsi qu'à des activités culturelles.

Dans le cadre de cette étude, la SRSA s'est limitée à trois communautés francophones en situation minoritaire (CFSM). La sélection des CFSM s'est faite à partir de trois critères :

1. La présence d'une université offrant une gamme de programmes en français;
2. Un bassin suffisant d'étudiants internationaux d'expression française (plus de 100 étudiants internationaux d'expression française inscrits); et
3. Des CFSM représentant les diverses régions francophones du pays, soit les provinces de l'ouest, l'Ontario, et les Maritimes.

Suite à l'analyse des CFSM à l'échelle du Canada, la SRSA, en consultation avec l'IRCC, a sélectionné Ottawa (Ontario), Moncton (Nouveau-Brunswick) et Edmonton (Alberta). Chacune de ces communautés est dotée d'une université offrant des programmes d'études en français : l'Université d'Ottawa, l'Université de Moncton, et le Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta. La SRSA s'est concentrée sur les enjeux existants dans ces communautés et a exploré les programmes et services disponibles aux étudiants internationaux d'expression française au sein de ces établissements.

Approche utilisée

Pour répondre aux questions de recherche, la SRSA s'est servie d'une approche composée de diverses méthodes et s'appuyant sur des données, à la fois quantitatives et qualitatives, provenant de sources primaires et secondaires.

Sources primaires

La SRSA a mené une série de consultations auprès d'intervenants clés, ainsi qu'auprès d'étudiants et de diplômés internationaux dans le but de mieux saisir et comprendre les services à l'appui des étudiants internationaux d'expression française tout au long de leur parcours. Les consultations ont été menées dans le cadre d'entrevues semi-structurées, soit par téléphone ou en personne, et via un groupe de discussion à distance. Les entretiens et les discussions ont été menés en français et en anglais. Dans tous les cas, le questionnaire a été envoyé aux répondants à l'avance de l'entretien afin de leur permettre de préparer leurs réponses. Les entretiens et le groupe de discussion se sont déroulés sur une période de sept mois, du 16 avril au 10 novembre 2015.

La stratégie de recrutement a été développée de façon à assurer la participation d'intervenants sources impliqués à différents niveaux de la problématique : l'élaboration des stratégies et politiques, la mise en œuvre de programmes et d'initiatives, et l'expérience des étudiants qui en bénéficient. La triangulation des témoignages a permis de vérifier à quel point les politiques et stratégies mises en œuvre par les gouvernements ainsi que les services et programmes offerts par la communauté francophone en situation minoritaire s'alignent avec les besoins des étudiants internationaux d'expression française.

Une première série d'entrevues a été menée auprès de représentants gouvernementaux des ministères fédéral et provinciaux responsables de l'immigration et de l'éducation internationale.

Ces entrevues ont permis d'identifier les politiques mises en place pour faciliter le recrutement d'étudiants internationaux dans les CFSM, les structures de gouvernance qui facilitent ces processus et la perspective de ces gouvernements quant aux besoins des étudiants internationaux d'expression française en situation minoritaire.

Une autre série d'entrevues a été menée auprès d'organismes communautaires et non gouvernementaux, incluant des organismes d'aide à l'établissement desservant la communauté immigrante d'expression française, des organismes desservant la communauté francophone en situation minoritaire de façon générale, et des organismes faisant la promotion de l'éducation postsecondaire internationale.

De toute évidence, les organismes d'aide à l'établissement étaient les mieux placés pour partager leurs expériences quant à la mise en œuvre de stratégies ou programmes efficaces, incluant les défis éprouvés et les facteurs qui facilitent le recrutement, l'intégration et la rétention d'étudiants internationaux. Cependant, plusieurs organismes d'aide à l'établissement se sont montrés réticents à participer à l'étude en raison des conditions de financement limitant leurs interactions avec les résidents temporaires. Pour cette raison, en plus de souligner l'absence de programmes offerts à cette population étudiante, plusieurs organismes d'aide à l'établissement invités ont refusé de participer.

Afin de combler le manque d'information en provenance de cette source, nous nous sommes dirigés vers des organismes provinciaux et nationaux dont les activités chevauchent à la fois les questions relatives à l'accès à l'éducation francophone en situation minoritaire et l'éducation internationale au Canada.

La deuxième série d'entrevues a été menée auprès de représentants¹ des trois établissements postsecondaires sélectionnés. Parmi ces représentants, nous avons ciblé :

- Un responsable des étudiants internationaux d'expression française;
- Un professeur impliqué ou ayant une bonne expérience avec les étudiants internationaux d'expression française;
- Un représentant d'une association étudiante; et
- Un responsable de la haute gestion.

Ces entrevues ont permis de faire le bilan des services et programmes disponibles aux étudiants internationaux, des lacunes existantes dans l'offre de services ainsi que de relever les opportunités d'offre de services futurs. Elles ont aussi permis de recueillir des propos sur les défis auxquels les

¹ Les réponses fournies par les représentants des universités à l'étude représentent principalement leurs expériences et leurs opinions personnelles. Il est possible que la prise de position formelle des universités diverge de ce qui a été dit par les répondants dans le cadre de l'étude. Pour donner la rigueur nécessaire aux conclusions présentées dans ce rapport, nous présentons des conclusions reprises et confirmées par diverses sources.

universités font face dans leur travail, ainsi que leur perception des besoins des étudiants internationaux.

Finalement, des étudiants d'expression française inscrits à un programme postsecondaire dans les établissements postsecondaires sélectionnés et de récents diplômés issus de pays de l'étranger ont été invités à participer à un groupe de discussion à distance et à une série d'entrevues individuelles.

Le recrutement des étudiants s'est fait avec l'appui des centres de services aux étudiants internationaux de chaque établissement. Les méthodes utilisées pour effectuer le recrutement de participants ont été multiples :

- Des courriels envoyés aux étudiants internationaux inscrits aux universités,
- Des messages sur les médias sociaux,
- Des courriels d'invitation aux clubs et associations d'étudiants issues de pays francophones,
- Des interactions directes avec des étudiants,
- Un incitatif d'une valeur de 20 \$ remis à chaque participant des groupes de discussion et des entretiens², et
- Une distribution de dépliants à l'association des étudiants internationaux de l'université.

Malgré l'effort concerté de la part de la SRSA et des services aux étudiants internationaux des universités, le recrutement d'étudiants n'a pas atteint les effectifs anticipés. À défaut d'un nombre suffisant d'étudiants recrutés et en raison de conflits d'horaire, un seul groupe de discussion a pu être organisé avec des étudiants de l'Université de Moncton. Dans l'impossibilité de mener d'autres discussions de groupe, la SRSA a donc choisi de tenir des entretiens avec tous les étudiants qui ont démontré un intérêt au projet dans les trois universités à l'étude. À cause du niveau de participation plus élevé à l'Université de Moncton, nous avons mené des entrevues individuelles en plus d'un groupe de discussion.

Le détail des entretiens, incluant le nombre d'entretiens effectués et le nombre de participants ayant contribué à ces discussions, est présenté aux tableaux 1 à 4. La durée moyenne des entretiens fut de 48 minutes, variant de 19 minutes à 1 heure 51 minutes. Le groupe de discussion tenu avec les étudiants de Moncton a duré 1 heure 41 minutes.

Le groupe de discussion a permis aux étudiants de discuter de leur expérience au Canada en tant qu'étudiant international et d'évaluer entre eux l'offre de programmes et de services offerts dans leur communauté d'accueil. Les entrevues individuelles ont permis d'explorer à fond l'expérience de l'étudiant à chaque phase de son parcours en tant qu'étudiant international, soit à partir de son recrutement, passant par son arrivé et son établissement dans sa communauté d'accueil, jusqu'aux opportunités économiques et à ses intentions de demeurer au Canada une fois les études

² L'incitatif n'était pas prévu dans le développement initial de l'approche du projet, mais s'est avéré nécessaire compte tenu du faible taux de recrutement initial.

complétées. À chacune de ces phases, les entrevues ont permis d'identifier les défis auxquels les étudiants font face ainsi que les programmes et services qui ont facilité leur intégration.

Tableau 1 Échantillon des consultations auprès de représentants du gouvernement fédéral

Représentants des gouvernements		Nombre d'entrevues (nombre de participants)
Fédéral	Ministère des Affaires mondiales	1 (1)
	Ministère d'IRCC	1 (1)
Ontario	Ministère des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international	1 (2)
	Ministère de la Formation et des Collèges et Universités	1 (4)
Nouveau-Brunswick	Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail (Division de la Croissance démographique)	1 (1)
Alberta	<i>Alberta Innovation and Advanced Education</i> (en anglais seulement)*	1 (1)
Total		4 (8)

Note : *Le représentant du ministère de l'*Alberta Innovation and Advanced Education* a préféré répondre au questionnaire par écrit. Les réponses aux questions de l'entrevue ont été envoyées à la SRSA dans le corps d'un texte préparé par le ministère.

Tableau 2 Échantillon des consultations auprès de représentants d'organismes non gouvernementaux

Représentants d'organismes non gouvernementaux		Nombre d'entrevues (nombre de participants)
Nouveau-Brunswick	Centre d'accueil et d'accompagnement francophone des immigrants du sud-est du Nouveau-Brunswick (CAFI)	1 (1)
	Le Réseau d'immigration francophone du N.-B.	1 (1)
	Réseau de développement économique et d'employabilité du Nouveau-Brunswick (RDÉE NB)	1 (1)
Alberta	Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA)	1 (1)
	Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA)	1 (1)
Ontario	Conseil Économique et Social d'Ottawa-Carleton (CESOC)	1 (2)
	COSTI Immigrant Services	1 (1)
National	Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI)	1 (1)

Représentants d'organismes non gouvernementaux	Nombre d'entrevues (nombre de participants)
Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)	1 (1)
Total	9 (10)

Tableau 3 Échantillon des consultations auprès de représentants d'établissements universitaires

Représentants d'établissements universitaires	Nombre d'entrevues (nombre de participants)	
Université d'Ottawa	Représentant de la haute gestion	1 (1)
	Professeurs	2 (2)
	Service en développement de programmes	1 (1)
	Services aux étudiants et étudiantes internationaux	1 (1)
	Maison internationale (association d'étudiants internationaux)	1 (1)
Université de Moncton	Représentante de la haute gestion	1 (1)
	Professeur	1 (1)
	Services aux étudiants et étudiantes internationaux	1 (2)
	Association des étudiantes et étudiants internationaux du campus universitaire de Moncton (AÉÉICUM)	1 (1)
Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta	Représentant de la haute gestion	1 (2)
	Services aux étudiants et étudiantes internationaux	1 (1)
	Professeur	1 (1)
Total	12 (14)	

Tableau 4 Échantillon des consultations auprès d'étudiants internationaux d'expression française dans les universités à l'étude

Établissement	Type de consultation	Pays source	Sexe		Nombre de participants*
			M	F	
Université de Moncton	Groupe de discussion	Cameroun, France, Niger, Guinée-Conakry, République Démocratique du Congo	4	1	5
	Entrevues individuelles	France, Niger, Guinée-Conakry	3	0	3
Université d'Ottawa	Entrevues individuelles	Maroc, Portugal, Togo	1	2	3
Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta	Entrevues individuelles	France, Cameroun, Bénin	2	1	3
Total			10	4	14

Note : *Les participants aux entrevues individuelles à l'Université de Moncton ont été sélectionnés parmi les étudiants ayant participé au groupe de discussion. Le nombre total réel de participants s'élève donc à 11.

Sources secondaires

L'étude s'est appuyée sur une panoplie de sources de données secondaires, incluant des données statistiques et administratives collectées par des organismes du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des établissements postsecondaires.

La revue documentaire a permis de compléter et de confirmer les commentaires entendus lors des entrevues. En particulier, elle a permis d'identifier les facteurs facilitant le processus d'intégration des étudiants internationaux dans les CFSM tout au long de leur parcours au Canada. Les informations collectées via la revue documentaire ont d'ailleurs permis d'en apprendre davantage sur divers programmes visant l'accueil, l'intégration et la rétention des étudiants internationaux dans les CFSM à l'échelle du Canada.

Parmi les ressources consultées, ont compte les rapports publiés par des principaux centres et instituts de recherche pertinents (p. ex., IRCC, Statistique Canada, l'Association des Universités de la francophonie canadienne, la Fédération des communautés francophones et acadiennes, le Bureau canadien de l'éducation internationale), des rapports de données statistiques (p. ex., le *Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec, 1991 à 2006*, et la *Situation des minorités de langue officielle sur le marché du travail*), des études publiées par des organismes d'établissement œuvrant dans le domaine, des publications dans des revues scientifiques, ainsi que des articles de journaux.

Dans le cadre du premier volet, la SRSA a effectué une analyse de données statistiques et administratives permettant de dresser un portrait de la population francophone dans les CFSM et des étudiants francophones qui s'y retrouvent. Les données consultées aux fins d'analyse incluent le recensement du Canada 2011 ainsi que l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) 2011 de Statistique Canada, le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIÉP), et les données associées aux rapports *Faits et chiffres de 2011 et 2013* de CIC. En plus, nous avons travaillé avec les établissements visés afin d'obtenir des données administratives sur les étudiants internationaux inscrits à des programmes francophones.

Limites de la recherche

Cette étude comporte des limites importantes concernant l'échantillonnage :

- **Représentativité de l'échantillon** : La portée de l'étude s'est limitée à trois CFSM à l'échelle du Canada. De plus, nous avons consulté un petit nombre d'étudiants et d'intervenants, un nombre qui ne représente pas l'ensemble des expériences de la population ciblée. Afin d'assurer que les constats ne s'éloignent pas de la réalité, nous citons des sources additionnelles là où la littérature appuie les opinions et les expériences des intervenants, et nous retenons surtout les thèmes et les expériences repris par la majorité des intervenants.
- **L'accent sur le milieu universitaire** : L'étude cible principalement l'expérience universitaire plutôt que le postsecondaire en général. Par conséquent, l'analyse ne prend pas en compte les activités, les programmes et les services qui sont mis sur pied dans les établissements collégiaux ou de formation.

- **Précision des données statistiques** : En dépit d'une analyse de données de diverses sources, les variables linguistiques ne sont pas toujours disponibles ou captées de manière uniforme à travers les banques de données administratives.

4. Portrait des étudiants internationaux d'expression française au sein des CFSM

Afin de bien comprendre l'aspect démographique des communautés francophones faisant l'objet de l'étude, nous présentons un portrait démographique à la fois des résidents des CFSM et des étudiants internationaux d'expression française qui s'y établissent.

Les étudiants internationaux forment un sous-échantillon de la population immigrante francophone dans les CFSM qui, à son tour, fait partie de la communauté francophone en situation minoritaire. Chacune de ces communautés fait partie intégrante de la francophonie canadienne et contribue à son essor économique et culturel.

Les données utilisées dans le cadre de ces analyses ont permis de dresser un portrait de chacune de ces sous-populations afin d'identifier les éléments communs et les différences sur les plans démographique et socioéconomique.

Profil : Aperçu de l'approche

La définition d'un étudiant francophone au Canada impose quelques considérations importantes, surtout dans le contexte des étudiants internationaux. On considère d'abord trois définitions permettant d'identifier un étudiant francophone :

1. La première langue apprise et encore comprise (langue maternelle) est le français;
2. La première langue officielle parlée est le français; ou
3. La langue des études est le français.

Vues ensemble, ces trois catégories offrent un portrait inclusif des communautés linguistiques desquelles les étudiants internationaux d'expression française au Canada proviennent. Cependant, les collectes de données auprès des étudiants ne tiennent généralement pas compte des trois composantes à la fois. En conséquence, les données linguistiques offertes par diverses sources permettent l'analyse selon une seule définition à la fois, une condition qui exclurait certains individus. Par exemple, une analyse d'étudiants francophones selon la langue maternelle exclut forcément les étudiants d'expression française qui ne considèrent pas le français comme leur langue maternelle et les étudiants francophiles qui poursuivent leurs études en français. De même, l'analyse d'étudiants selon la langue maternelle pourrait inclure des étudiants francophones qui poursuivent leurs études en anglais dans des établissements bilingues, ce qui n'augmenterait pas nécessairement le nombre d'étudiants inscrits à des programmes francophones.

Dans le but d'offrir une perspective plus précise du dénombrement des étudiants d'expression française en situation minoritaire, nous avons eu recours aux données administratives des trois universités à l'étude. Ces données sont les plus fiables pour bien cibler la population d'intérêt dans les établissements bilingues. Elles nous permettent premièrement de considérer uniquement les étudiants inscrits à un programme offert en français. En comparaison, les données provenant du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIÉP) de Statistique Canada permettent

seulement une analyse selon la langue maternelle. Ces dernières ne permettent pas de déterminer si l'étudiant poursuit ses études en français ou en anglais dans une université bilingue.

À partir des données administratives obtenues des établissements universitaires, nous cherchons à décrire les étudiants internationaux selon leur pays d'origine, les programmes d'études poursuivis et d'autres données démographiques, dans la mesure où le partage des données était possible et les données disponibles.

Enfin, nous présentons une analyse des données provenant de diverses sources afin de produire un profil complet des étudiants internationaux d'expression française dans les CFSM. Dans la mesure du possible, nous essayons de décrire les étudiants internationaux d'expression française au Canada, les communautés francophones d'accueil et les étudiants des établissements universitaires de ces communautés. Pour atteindre cet objectif, nous présentons une analyse tenant compte des composantes suivantes :

1. Étudiants internationaux au Canada issus de pays francophones³ :

Quels sont les effectifs des étudiants internationaux au Canada issus de pays où le français est une langue officielle, une langue d'enseignement ou une langue parlée de façon courante?

Cette analyse nous permet d'identifier les pays francophones les plus importants pour accroître l'éducation postsecondaire francophone canadienne.

2. Profil des communautés francophones en situation minoritaire :

Quelles sont les caractéristiques linguistiques des CFSM à l'étude selon le statut de citoyenneté et d'immigration des résidents (citoyens, immigrants et résidents temporaires)?

3. Étudiants inscrits à un programme francophone dans un établissement universitaire francophone ou bilingue :

Quels sont les effectifs et les caractéristiques des étudiants inscrits à un programme d'études universitaires en français dans les établissements à l'étude?

Étudiants internationaux au Canada issus de pays francophones

Sur les 50 pays d'origine d'étudiants internationaux les plus importants, on trouve 12 pays francophones. Avec près de 16 500 étudiants ayant un permis d'études valide en 2013, la France est le chef de file des pays francophones et se trouvait en 2013 au 4^e rang des pays d'origine (IRCC, 2014a). Certains des pays francophones figurant dans la liste des marchés économiques stratégiques du gouvernement fédéral font également partie de ces 50 pays d'origine principaux, par exemple le Vietnam (4 173 en 2013), les pays francophones du Maghreb : le Maroc, la Tunisie et

³ L'identification des pays francophones a été faite en se référant aux États membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et en tenant compte des pays qui ne font pas partie de l'OIF, mais dans lesquels le français est parlé couramment (p. ex., l'Algérie).

l'Algérie (2 069, 1 383 et 1 001 en 2013, respectivement), l'Égypte (1 338 en 2013) et le Liban (660 en 2013).

Au-delà des marchés prioritaires, une grande partie des étudiants internationaux au Canada en 2013 provient de pays francophones de l'Afrique subsaharienne. On compte parmi les plus importants le Cameroun (1 275), le Sénégal (997), la Côte d'Ivoire (760) et la République populaire du Congo (725). D'ailleurs, ces pays ont contribué à une croissance remarquable d'étudiants internationaux au Canada entre 2004 et 2013. La République populaire du Congo, en particulier, a augmenté ses effectifs de 1 480 % pendant cette période, une croissance attribuable à un bond considérable de 2011 à 2012 alors que le nombre d'étudiants congolais au Canada est passé de 110 à 697. Les autres pays signalés ci-dessus ont tous au moins doublé leurs effectifs entre 2004 et 2013.

On note toutefois que l'analyse des effectifs issus des pays francophones ne permet pas de confirmer s'il s'agit réellement d'étudiants d'expression française. De plus, cette liste ne considère pas le potentiel d'étudiants francophones issus de pays anglophones ou allophones. Par exemple, selon l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), près de 2,1 millions de personnes parlaient le français à la maison aux États-Unis en l'an 2000 (OIF, 2010). Il s'agit d'une petite quantité à l'échelle de la population américaine, mais la population de francophones américains serait plus importante que celle des francophones canadiens en situation minoritaire (Statistique Canada, 2012).

En somme, cette analyse imparfaite nous permet toutefois d'identifier les pays d'origine aux bassins de francophones les plus importants. Le nombre d'étudiants internationaux ayant un permis valide issu de chacun de ces pays se trouve au Tableau 5. Ces données collectées par IRCC ne permettent pas d'identifier précisément la province dans laquelle les étudiants issus de pays francophones sont arrivés. Selon les données de 2013 d'IRCC, le Québec reçoit près de 14 % de tous les étudiants internationaux; la majorité de ces étudiants francophones s'est sans doute dirigée vers cette province. Une analyse des pays d'origine dans les trois établissements postsecondaires à l'étude examinera de plus près de quels pays proviennent les étudiants internationaux d'expression française dans les CFSM.

Tableau 5 Effectifs des étudiants internationaux issus de pays francophones selon les 50 principaux pays de citoyenneté, 2004 à 2013

Pays francophones	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
France	6 677	6 952	8 125	9 005	9 377	10 358	11 365	12 715	14 748	16 486
Vietnam	1 751	1 695	1 480	1 385	1 574	1 930	2 595	3 110	3 523	4 173
Maroc	1 495	1 563	1 723	1 930	2 110	2 335	2 147	2 065	2 047	2 069
Tunisie	1 022	920	872	913	1 000	1 237	1 264	1 201	1 221	1 383
République fédérale du Cameroun	522	495	529	580	585	719	778	816	1 016	1 275
Algérie	218	221	233	331	415	478	504	605	832	1 001
Sénégal	450	534	549	646	700	821	786	803	880	997
République de Côte d'Ivoire	388	360	344	391	423	469	497	486	630	760
République populaire du Congo	49	32	42	55	46	70	94	110	697	725
Liban	786	717	694	750	721	798	751	700	663	660
Suisse	508	536	573	523	555	629	563	615	687	633
Haïti	395	423	448	543	691	895	859	760	695	623
Total des pays francophones	14 261 8,5 %	14 448 8,5 %	15 612 9,1 %	17 052 9,5 %	18 197 9,9 %	20 739 10,2 %	22 203 9,9 %	23 986 9,6 %	27 639 10,0 %	30 785 10,1 %
Total des autres pays	154 378 91,5 %	156 020 91,5 %	156 763 90,9 %	162 103 90,5 %	165 982 90,1 %	183 313 89,8 %	203 192 90,1 %	224 841 90,4 %	248 244 90,0 %	274 091 89,9 %
Total des personnes uniques	168 639	170 468	172 375	179 155	184 179	204 052	225 395	248 827	275 883	304 876

Source : IRCC. (2014). Faits et chiffres 2013 : Aperçu de l'immigration – Résidents temporaires. Tableau 4.2 : Étudiants internationaux ayant un permis valide en date du 31 décembre, selon les 50 principaux pays de citoyenneté, de 2004 à 2013.

Profil des communautés francophones en situation minoritaire

Le profil des CFSM permet de présenter le contexte linguistique de chacune des communautés à l'étude. Nous présentons premièrement un aperçu linguistique de la communauté d'accueil, puis une description des établissements universitaires, et terminons par une description du profil démographique des étudiants internationaux d'expression française.

Moncton, Nouveau-Brunswick

Moncton est la plus grande région métropolitaine du Nouveau-Brunswick, la deuxième plus grande ville après Saint-Jean, et se situe au 3^e rang des centres urbains selon la composition de francophones (après Edmundston et Bathurst). D'après le recensement de 2011, la population de la ville de Moncton comptait 69 074 résidents, une hausse de 7 % par rapport à 2006 (64 128) (Statistique Canada, 2011). Depuis 1991, Moncton détient le statut de municipalité officiellement bilingue au sein d'une province bilingue. Les services offerts par les divers paliers gouvernementaux sont forcément accessibles par les citoyens de Moncton dans les deux langues officielles (Conseil municipal de la ville de Moncton, 2009). La communauté francophone demeure toutefois une minorité linguistique. En 2011, près de 32 % des résidents de la ville de Moncton déclaraient le français comme langue maternelle (21 275), une proportion qui se rapproche toutefois du chiffre de la communauté anglophone (près de 42 %) si l'on y ajoute les communautés environnantes du comté Westmorland (Statistique Canada, 2013).

Pour permettre l'analyse du profil linguistique selon le statut d'immigration des résidents, nous avons eu recours aux données de l'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada, effectuée en 2011. Pour des raisons méthodologiques, les municipalités de Moncton et Saint-Jean sont regroupées dans une seule région métropolitaine de recensement (RMR). On décrit donc une région plus large où le poids démographique de la communauté francophone est réduit à environ 20 % de la population, soit une proportion moindre qu'à Moncton et les communautés environnantes. Néanmoins, cette analyse nous permet d'avoir un aperçu de la composition démographique et linguistique régionale selon le statut d'immigration et selon des variables comparables aux autres CFSM à l'étude.

Deux variables ont été analysées dans le cadre du profil linguistique de la RMR de Moncton–St-Jean selon le statut d'immigration : la langue maternelle et la première langue officielle parlée. En ce qui a trait à la langue maternelle, si l'on compare les données de l'ENM avec celles du Recensement, on constate que la proportion d'individus ayant le français comme langue maternelle est considérablement plus basse sur cette superficie (20 %) comparativement à la ville de Moncton (32 %). Parmi la communauté immigrante, une minorité d'immigrants ayant le français comme langue maternelle s'installe dans la région (840, environ 7 % de tous les immigrants de la RMR). Les résidents temporaires représentent une minorité presque négligeable dans la région, représentant une proportion de 0,4 % de tous les résidents, dont environ 12 % (130) ont le français comme langue maternelle.

Tableau 6 Profil linguistique de la RMR Moncton–Saint-Jean selon la langue maternelle

Résidents par statut	Français	Autres langues	Total
Citoyens canadiens de naissance	51 447 (19,7 %)	196 197 (75,3 %)	247 644 (95,0 %)
Immigrants (citoyens et résidents permanents)	840 (0,3 %)	10 971 (4,2 %)	11 812 (4,5 %)
Résidents temporaires	130 (0,0 %)	992 (0,4 %)	1 122 (0,4 %)
Total	52 417 (20,1 %)	208 161 (79,9 %)	260 577 (100 %)

Source : Statistique Canada, L'enquête nationale des ménages, 2011.

L'analyse selon la première langue officielle parlée (PLOP) révèle peu de différences marquantes. En comparant les données de la langue maternelle et de la PLOP, on note un déclin du nombre de citoyens de la région déclarant le français comme langue maternelle (51 447) comparé à ceux qui s'expriment en français (49 752). Toutefois, on remarque une petite hausse du nombre d'immigrants et de résidents temporaires qui s'expriment en français (1 431) comparativement à ceux qui ont déclaré le français comme langue maternelle (970). Très peu de résidents de la région considèrent à la fois le français et l'anglais comme leur PLOP (357, ou 0,1 %).

Tableau 7 Profil linguistique de la Région métropolitaine de recensement (RMR) Moncton–Saint-Jean selon la première langue officielle parlée

Résidents par statut	Français	Français et anglais	Anglais ou autres langues	Total
Citoyens canadiens de naissance	49 752 (19,1 %)	227 (0,1 %)	197 665 (75,9 %)	247 644 (95,1 %)
Immigrants (citoyens et résidents permanents)	1 204 (0,5 %)	130 (0,0 %)	10 478 (4,0 %)	11 812 (4,5 %)
Résidents temporaires	227 (0,1 %)	0 (0,0 %)	895 (0,3 %)	1 122 (0,4 %)
Total	51 183 (19,6 %)	357 (0,1 %)	209 038 (80,2 %)	260 577 (100 %)

Source : Statistique Canada, L'enquête nationale des ménages, 2011.

Université de Moncton

L'Université de Moncton est l'une des quatre universités du Nouveau-Brunswick financées par des fonds publics et une des deux universités francophones des provinces maritimes. Fondée en 1963, elle est à ce jour la plus grande université canadienne exclusivement francophone à l'extérieur du Québec (Université de Moncton, 2015c). L'Université de Moncton offre des programmes de cycle supérieur sur des campus localisés dans trois collectivités de l'Acadie : Moncton (campus principal), Edmundston et Shippagan.

Depuis le début des années 2000, l'Université de Moncton s'est engagée dans un processus d'internationalisation à maints niveaux, refaçonnant l'image de l'éducation acadienne, tant dans sa population étudiante que dans son personnel enseignant. Elle s'est engagée dans de nombreux partenariats avec des universités francophones et francophiles à travers le monde pour faciliter la mobilité étudiante à l'international et pour favoriser les projets dans des domaines d'intérêt commun (Université de Moncton, 2015b).

« Tout ça a commencé avec le Sommet de la francophonie qui a eu lieu en 99 et là, l'Acadie s'est fait connaître à la francophonie. L'Acadie a rencontré la francophonie, la francophonie a rencontré l'Acadie à ce moment-là. [...] Ça a eu un impact incroyable sur le sentiment d'identité acadienne. »

**- Représentant de
l'Université de Moncton**

La stratégie d'internationalisation de l'Université de Moncton fait d'elle un modèle de recrutement et d'intégration; elle a triplé ses effectifs d'étudiants internationaux entre 2005 et 2014 et au cours de cette période, a accumulé des expériences qui lui ont permis de développer des ressources, des formations et des stratégies visant l'intégration d'étudiants internationaux d'expression française en situation minoritaire. Certaines d'entre elles sont détaillées dans ce rapport.

L'Université est d'ailleurs un phare pour la communauté acadienne et travaille de pair avec plusieurs acteurs de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick pour assurer une intégration complète de ses étudiants d'ailleurs. Cet engagement communautaire et son ouverture à l'international s'inscrivent au sein des valeurs qui définissent l'établissement (Université de Moncton, 2015b). Ses partenariats incluent une collaboration avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), un travail étroit avec des organismes d'établissement tels que le Centre d'accueil et d'accompagnement francophone des immigrants du sud-est du Nouveau-Brunswick (CAFI), et un engagement avec la municipalité en lien avec sa stratégie d'immigration.

Profil des étudiants internationaux d'expression française à l'Université de Moncton

Pays d'origine

Entre 2005 et 2014, l'Université de Moncton a accueilli des étudiants internationaux de 57 pays à travers le monde, dont 27 du continent africain (incluant le Maghreb). En 2014, près des trois quarts de tous les effectifs de la population étudiante internationale de l'Université de Moncton étaient issus de l'Afrique subsaharienne. Au cours de la dernière décennie, cette population a subi la croissance la plus forte, passant de 135 à 644 étudiants. En effet, la hausse considérable d'étudiants

internationaux à l'Université de Moncton est presque entièrement attribuée à la hausse d'étudiants des pays de l'Afrique subsaharienne, du Moyen-Orient et du Maghreb (de 63 à 109). Cette croissance a permis à l'Université de tripler ses effectifs d'étudiants internationaux entre 2005 et 2014, passant de 280 à 865 au cours de cette période. Le détail des effectifs par région se trouve au tableau 8.

Tableau 8 Nombre d'étudiants internationaux d'expression française inscrits à l'Université de Moncton selon la région d'origine, 2005 à 2014

Région	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Afrique subsaharienne	135	151	169	191	259	303	363	466	613	644
	48,2 %	43,9 %	38,3 %	47,6 %	47,5 %	52,6 %	60,5 %	67,0 %	73,2 %	74,5 %
Amérique	36	59	94	77	99	90	72	65	52	42
	12,9 %	17,2 %	21,3 %	19,2 %	18,2 %	15,6 %	12,0 %	9,3 %	6,2 %	4,9 %
Asie	–	–	12	5	15	15	11	10	8	7
	–	–	2,7 %	1,2 %	2,8 %	2,6 %	1,8 %	1,4 %	1,0 %	0,8 %
Europe	44	42	38	35	55	51	45	50	59	63
	15,7 %	12,2 %	8,6 %	8,7 %	10,1 %	8,9 %	7,5 %	7,2 %	7,0 %	7,3 %
Moyen-Orient et Maghreb	63	88	115	106	117	117	109	105	105	109
	22,5 %	25,6 %	26,1 %	26,4 %	21,5 %	20,3 %	18,2 %	15,1 %	12,5 %	12,6 %
Total	280	344	441	401	545	576	600	696	837	865
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Université de Moncton, 2015.

En 2014, dix pays africains figuraient parmi les douze pays d'origine les plus importants, dont huit de la région subsaharienne. En tête de liste, on retrouve la Guinée, le Mali et le Burkina Faso, qui représentent plus du tiers de tous les étudiants internationaux. En plus d'être au premier rang, la Guinée a aussi le taux de croissance le plus élevé parmi les pays d'origine, passant de seulement 8 étudiants (3 %) en 2005 à 149 (17 %) en 2014. La France occupait le premier rang en 2005; sa contribution à la population étudiante a augmenté quelque peu au fil des années, passant de 36 à 53 étudiants entre 2005 et 2014. La proportion des étudiants français par rapport à l'ensemble du corps étudiant a toutefois diminué, passant de 13 % à 6 % au cours de la même période.

Tableau 9 Nombre d'étudiants internationaux d'expression française inscrits à l'Université de Moncton selon les pays d'origine les plus importants, 2005 à 2014

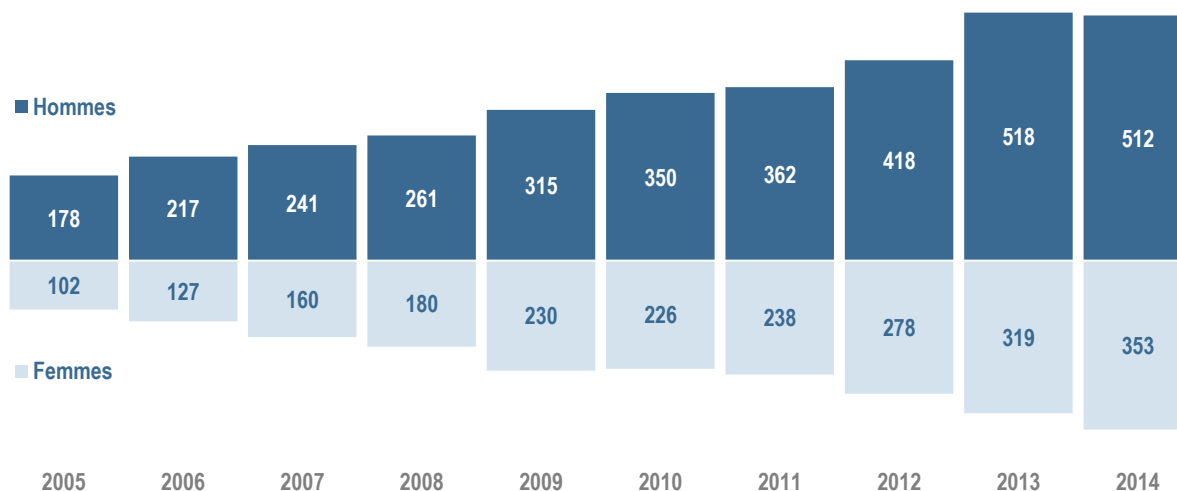
Pays d'origine	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Guinée	8 2,9 %	12 3,5 %	32 8,0 %	42 9,5 %	61 11,2 %	70 12,2 %	71 11,8 %	83 11,9 %	118 14,1 %	149 17,2 %
Mali	27 9,6 %	34 9,9 %	30 7,5 %	35 7,9 %	48 8,8 %	49 8,5 %	59 9,8 %	86 12,4 %	100 11,9 %	91 10,5 %
Burkina Faso	20 7,1 %	37 10,8 %	16 4,0 %	18 4,1 %	32 5,9 %	39 6,8 %	48 8,0 %	64 9,2 %	79 9,4 %	79 9,1 %
Maroc	26 9,3 %	39 11,3 %	58 14,5 %	47 10,7 %	58 10,6 %	61 10,6 %	58 9,7 %	63 9,1 %	64 7,6 %	67 7,7 %
Côte d'Ivoire	*	8 2,3 %	7 1,7 %	6 1,4 %	10 1,8 %	15 2,6 %	20 3,3 %	35 5,0 %	59 7,0 %	64 7,4 %
Sénégal	18 6,4 %	15 4,4 %	19 4,7 %	20 4,5 %	27 5,0 %	25 4,3 %	29 4,8 %	33 4,7 %	62 7,4 %	63 7,3 %
France	36 12,9 %	33 9,6 %	33 8,2 %	33 7,5 %	51 9,4 %	44 7,6 %	38 6,3 %	42 6,0 %	48 5,7 %	53 6,1 %
Cameroun	9 3,2 %	8 2,3 %	8 2,0 %	11 2,5 %	14 2,6 %	25 4,3 %	30 5,0 %	40 5,7 %	47 5,6 %	49 5,7 %
Haïti	18 6,4 %	41 11,9 %	65 16,2 %	78 17,7 %	77 14,1 %	67 11,6 %	56 9,3 %	57 8,2 %	42 5,0 %	36 4,2 %
Tunisie	29 10,4 %	43 12,5 %	52 13,0 %	50 11,3 %	50 9,2 %	51 8,9 %	47 7,8 %	36 5,2 %	34 4,1 %	36 4,2 %
Autres	89 31,8 %	74 21,5 %	81 20,2 %	101 22,9 %	117 21,5 %	130 22,6 %	144 24,0 %	157 22,6 %	184 22,0 %	178 20,6 %
Total	280 100 %	344 100 %	401 100 %	441 100 %	545 100 %	576 100 %	600 100 %	696 100 %	837 100 %	865 100 %

Note : * Les données correspondant à moins de cinq individus sont éliminées de ce tableau. Source : Université de Moncton, 2015.

Sexe

En ce qui concerne la répartition des étudiants par sexe, on trouve une plus grande proportion d'hommes que de femmes parmi les étudiants internationaux, une tendance qui se poursuit de 2005 à 2014, mais qui s'est atténuée quelque peu. En effet, l'écart entre la proportion d'hommes et de femmes étudiants internationaux sur le campus est passé de 27 % à 18 % entre 2005 et 2014. On note toutefois que cet écart n'est pas unique à Moncton : à l'échelle nationale, on compte une proportion plus élevée d'hommes que de femmes ayant un permis d'études valide, soit 56 % comparés à 44 % respectivement (IRCC, 2014a). Le dénombrement des effectifs par sexe est présenté à la figure 2 ci-dessous.

Figure 2 Nombre d'étudiants internationaux d'expression française inscrits à l'Université de Moncton selon le sexe, 2005 à 2014



Source : Université de Moncton, 2015.

Domaines et niveaux d'études

La majorité des étudiants internationaux à l'Université de Moncton poursuivent leurs études au premier cycle. En effet, la croissance des étudiants internationaux résulte principalement d'une croissance marquée du nombre d'étudiants inscrits au premier cycle, passant de 221 étudiants en 2005 (79 %) à 793 en 2014 (92 %). Le nombre d'étudiants inscrits au deuxième cycle est demeuré relativement constant au cours de cette période, atteignant un sommet en 2008 avec 88 étudiants. Au troisième cycle, l'université a quadruplé ses effectifs, passant de 3 étudiants en 2005 à 12 en 2014.

Tableau 10 Nombre d'étudiants internationaux d'expression française inscrits à l'Université de Moncton selon le niveau académique, 2005 à 2014

Niveau	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
1er Cycle	221	258	312	349	461	505	530	637	765	793
	78,9 %	75,0 %	77,8 %	79,1 %	84,6 %	87,7 %	88,3 %	91,5 %	91,4 %	91,7 %
2e Cycle	56	80	85	88	80	64	64	52	62	60
	20,0 %	23,3 %	21,2 %	20,0 %	14,7 %	11,1 %	10,7 %	7,5 %	7,4 %	6,9 %
3e Cycle	3	6	4	4	4	7	6	7	10	12
	1,1 %	1,7 %	1,0 %	0,9 %	0,7 %	1,2 %	1,0 %	1,0 %	1,2 %	1,4 %
Total	280	344	401	441	545	576	600	696	837	865
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Université de Moncton, 2015.

Les étudiants internationaux de l'Université de Moncton suivent un parcours d'études diversifié, avec des étudiants inscrits dans divers programmes de diverses facultés. Cependant, les programmes d'études les plus convoités par les étudiants internationaux d'expression française en 2014 se trouvent dans la faculté d'Administration (359), surtout en finance (83), comptabilité (50) et management (39). Les trois autres domaines les plus importants sont les Arts et Sciences sociales (173), les Sciences (127) et l'Ingénierie (125). Le tableau 11 ci-dessous en fait le décompte.

Tableau 11 Nombre d'étudiants internationaux d'expression française inscrits à l'Université de Moncton selon le domaine d'études, 2005 à 2014

Domaine	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Administration	102	137	139	159	221	236	267	296	365	359
	36,4 %	39,8 %	34,7 %	36,1 %	40,6 %	41,0 %	44,5 %	42,5 %	43,6 %	41,5 %
Arts et Sciences sociales	49	65	64	82	83	82	85	122	167	173
	17,5 %	18,9 %	16,0 %	18,6 %	15,2 %	14,2 %	14,2 %	17,5 %	20,0 %	20,0 %
Sciences de la santé	9	13	25	39	45	43	38	45	35	54
	3,2 %	3,8 %	6,2 %	8,8 %	8,3 %	7,5 %	6,3 %	6,5 %	4,2 %	6,2 %
Sciences	64	75	78	69	88	97	83	96	117	127
	22,9 %	21,8 %	19,5 %	15,6 %	16,1 %	16,8 %	13,8 %	13,8 %	14,0 %	14,7 %
Ingénierie	50	43	69	67	83	94	105	114	123	125
	17,9 %	12,5 %	17,2 %	15,2 %	15,2 %	16,3 %	17,5 %	16,4 %	14,7 %	14,5 %

Domaine	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Autres	6	11	26	25	25	24	22	23	30	27
	2,1 %	3,2 %	6,5 %	5,7 %	4,6 %	4,2 %	3,7 %	3,3 %	3,6 %	3,1 %
Grand Total	280	344	401	441	545	576	600	696	837	865
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Université de Moncton, 2015.

Note : La catégorie « Autres » comprend les programmes d'études dans les domaines du droit, des sciences de l'éducation et des sciences de l'environnement et du loisir.

De 2005 à 2014, les cinq programmes d'études ayant le plus d'inscriptions d'étudiants internationaux sont le baccalauréat en administration des affaires (général) et le baccalauréat en administration des affaires avec concentration en finance, génie civil, génie électrique et science infirmière. En 2014, les cinq programmes principaux sont dominés par la faculté d'Administration, dont quatre de ses programmes (concentration en finance [80], programme général [46], concentration en comptabilité [45] et concentration en management [39]) ont le plus d'inscriptions. À ces cinq programmes s'ajoute le programme de génie civil, situé au deuxième rang en 2014, avec 63 inscriptions. Le tableau 12 énumère les 10 programmes les plus convoités par les étudiants internationaux inscrits à l'Université de Moncton entre 2005 et 2014, ordonnés selon le nombre d'inscriptions en 2014.

Tableau 12 Nombre d'étudiants internationaux d'expression française inscrits aux 10 programmes d'études les plus convoités à l'Université de Moncton entre 2005 et 2014 (en ordre décroissant du nombre d'inscriptions en 2014)

Programme d'étude	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Baccalauréat en administration des affaires : Concentration finance	18 6,4 %	26 7,6 %	19 4,7 %	18 4,1 %	30 5,5 %	45 7,8 %	47 7,8 %	51 7,3 %	68 8,1 %	80 9,2 %
Baccalauréat en Ingénierie: Génie civil	14 5,0 %	15 4,4 %	28 7,0 %	27 6,1 %	28 5,1 %	34 5,9 %	42 7,0 %	58 8,3 %	61 7,3 %	63 7,3 %
Baccalauréat en administration des affaires : Programme général	23 8,2 %	38 11,0 %	47 11,7 %	52 11,8 %	67 12,3 %	58 10,1 %	67 11,2 %	72 10,3 %	80 9,6 %	46 5,3 %
Baccalauréat en administration des affaires : Concentration comptabilité	*	*	7 1,7 %	9 2,0 %	26 4,8 %	21 3,6 %	32 5,3 %	45 6,5 %	53 6,3 %	45 5,2 %
Baccalauréat en administration des affaires : Concentration management	5 1,8 %	6 1,7 %	11 2,7 %	15 3,4 %	22 4,0 %	23 4,0 %	19 3,2 %	23 3,3 %	29 3,5 %	39 4,5 %
Baccalauréat en science infirmière	5 1,8 %	6 1,7 %	18 4,5 %	27 6,1 %	37 6,8 %	32 5,6 %	25 4,2 %	32 4,6 %	25 3,0 %	36 4,2 %
Baccalauréat ès arts multidisciplinaire	*	6 1,7 %	6 1,5 %	7 1,6 %	9 1,7 %	7 1,2 %	13 2,2 %	26 3,7 %	38 4,5 %	36 4,2 %
Baccalauréat en informatique appliquée	10 3,6 %	14 4,1 %	18 4,5 %	11 2,5 %	18 3,3 %	17 3,0 %	14 2,3 %	20 2,9 %	27 3,2 %	34 3,9 %
Baccalauréat en Ingénierie : Génie électrique	18 6,4 %	13 3,8 %	27 6,7 %	27 6,1 %	32 5,9 %	31 5,4 %	35 5,8 %	37 5,3 %	29 3,5 %	31 3,6 %
Baccalauréat ès arts, majeure en information-communication	8 2,9 %	13 3,8 %	9 2,2 %	8 1,8 %	14 2,6 %	9 1,6 %	10 1,7 %	23 3,3 %	22 2,6 %	27 3,1 %

Source : Université de Moncton, 2015. Les cases ayant moins de cinq individus sont remplacées par un astérisque (*).

Edmonton, Alberta

De toutes les provinces canadiennes, l'Alberta est celle qui a vu sa population francophone grandir le plus rapidement entre 2006 et 2011. Le nombre de résidents ayant le français comme langue maternelle est passé de 68 435 à 81 085 au cours de cette période, soit une augmentation de 18 % en cinq ans (Statistique Canada, 2012). Les francophones sont plutôt concentrés dans certaines communautés de la province, telles que St. Paul, Bonnyville, Peace River, Calgary et Edmonton alors que quatre municipalités sont officiellement bilingues (Beaumont, Legal, Falher et Plamondon) (Ministère de la Culture et du Tourisme, 2015a).

En ce qui concerne Edmonton, 2,3 % de ses résidents (25 715) avaient le français comme langue maternelle en 2011. La majorité de cette population francophone provient des citoyens (23 009), d'une minorité d'immigrants (2 284) et de résidents temporaires (422) (Statistique Canada, 2011). Le profil linguistique d'Edmonton selon l'Enquête des ménages de 2011 est décrit au tableau 13 ci-dessous.

Tableau 13 Profil linguistique de la ville d'Edmonton selon la langue maternelle

Résidents par statut	Français	Autres langues	Total
Citoyens canadiens de naissance	23 009 (2,0 %)	856 167 (75,6 %)	879 177 (77,6 %)
Immigrants (citoyens et résidents permanents)	2 284 (0,2 %)	227 538 (20,1 %)	229 822 (20,3 %)
Résidents temporaires	422 (0,0 %)	23 161 (2,0 %)	23 582 (2,1 %)
Total	25 715 (2,3 %)	1 106 865 (97,7 %)	1 132 581 (100 %)

Source : Statistique Canada, L'enquête nationale des ménages, 2011.

Le profil linguistique de la ville d'Edmonton selon la première langue officielle parlée (PLOP) ne présente pas de différences majeures par rapport au profil selon la langue maternelle. Une lecture du tableau 14 indique que moins de citoyens dont la langue maternelle est le français ont le français comme PLOP. Parmi les résidents d'Edmonton ayant les deux langues officielles comme PLOP, on note la plus grande proportion chez la population immigrante (0,3 % de la population).

Tableau 14 Profil linguistique de la ville d'Edmonton selon la première langue officielle parlée

Résidents par statut	Français	Français et anglais	Anglais ou autres langues	Total
Citoyens canadiens de naissance	19 952 (1,8 %)	996 (0,1 %)	858 229 (75,8 %)	879 177 (77,6 %)
Immigrants (citoyens et résidents permanents)	2 793 (0,2 %)	3 504 (0,3 %)	223 525 (19,7 %)	229 822 (20,3 %)
Résidents temporaires	464 (0,0 %)	65 (0,0 %)	23 054 (2,0 %)	23 582 (2,1 %)
Total	23 209 (2,0 %)	4 565 (0,4 %)	1 104 808 (97,5 %)	1 132 581 (100 %)

Source : Statistique Canada, L'enquête nationale des ménages, 2011.

Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta

Le Campus Saint-Jean est la faculté francophone de l'Université de l'Alberta. Fondé en 1908, le campus est situé dans le cœur du quartier francophone d'Edmonton, où l'on y retrouve des écoles et services communautaires de langue française (Université de l'Alberta, 2015a). Le campus offre neuf programmes de premier cycle dans les domaines des arts, de l'éducation, des sciences et des sciences de l'environnement. Les étudiants ont aussi la possibilité de poursuivre des programmes bilingues tels que le programme Sciences en génie en collaboration avec la *Faculty of Engineering* de l'Université de l'Alberta (première année en français seulement), le programme des sciences infirmières avec la *Faculty of Nursing* (première année en français et la majorité des cours offerts en anglais dans les années subséquentes) et le programme bilingue en Administration des affaires (50 % des cours offerts en français et 50 % en anglais). Le campus offre d'ailleurs trois programmes collégiaux en français par l'entremise du Centre collégial de l'Alberta (CCA), ainsi que deux programmes à la maîtrise.

La stratégie internationale de l'Université de l'Alberta est gérée par *University of Alberta International* (UAI). Sa mission est d'offrir des services et programmes qui permettent d'intégrer la dimension internationale au sein de la recherche, de l'apprentissage et du service communautaire de l'Université (*University of Alberta International*, 2015). Parmi son offre de services, l'UAI s'occupe de la stratégie et des activités de recrutement, offre du soutien aux étudiants internationaux (avant et après leur arrivée à Edmonton), gère des programmes d'échanges et de stages à l'international ainsi que l'engagement communautaire. Au Campus Saint-Jean, plusieurs de ces activités sont effectuées en partenariat avec le bureau des Services aux étudiants.

L'Université de l'Alberta a souligné son engagement envers un processus d'internationalisation dans le cadre de divers plans stratégiques. Le plan académique, *Dare to Deliver 2011-2015*, souligne l'importance de recruter non seulement des étudiants, mais aussi des employés et des professeurs issus de l'international, de donner « une dimension internationale à l'enseignement et à

l'apprentissage » en renforçant les « dimensions internationale et interculturelle de l'enseignement », et de faire valoir la qualité et la renommée de l'Université à l'échelle internationale (Université de l'Alberta, s.d.).

Avant la soumission du plan académique, *University of Alberta International* a publié en 2010 un document permettant de communiquer les objectifs de l'Université relativement au processus d'internationalisation et d'informer le plan académique de l'Université. Ce plan soulève, entre autres, l'importance de maintenir une ouverture et une volonté quant à la mise en œuvre de nouvelles initiatives, d'adopter une approche compréhensive pour qu'elle rapporte à l'Université des résultats significatifs et de longue durée, et de concentrer ses efforts et ses ressources dans des pays selon trois volets de priorité (la France, par exemple, est l'un des pays figurant parmi les pays du second tiers, dont l'accent est placé sur le recrutement et la recherche) (*University of Alberta International*, 2010).

Profil des étudiants internationaux d'expression française au Campus Saint-Jean⁴

Pays d'origine

De 2010 à 2014, le nombre d'étudiants internationaux au Campus Saint-Jean a augmenté de près de 40 %, passant de 36 étudiants à 50. Cette croissance est attribuable surtout aux pays de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie. En effet, parmi les 33 pays sources, 13 sont sur le continent africain et, en 2014, étaient responsables de près de la moitié de tous les étudiants internationaux. Les pays asiatiques, quant à eux, sont en pleine croissance, passant de 6 % en 2010 à 26 % en 2014. Le tableau 15 présente la répartition des effectifs selon les régions sources principales.

En 2014, les cinq pays sources les plus importants étaient la Chine, la France, le Burundi, la République démocratique du Congo et le Maroc. En effet, la Chine a surpassé la France en 2014 comme pays source principal, ayant envoyé 10 étudiants internationaux, soit 20 % de tous les étudiants internationaux inscrits au Campus Saint-Jean cette année-là.

⁴ La seule information partagée par l'Université de l'Alberta au sujet des étudiants internationaux inscrits au Campus Saint-Jean est reliée au pays d'origine.

Tableau 15 Nombre d'étudiants internationaux d'expression française inscrits au Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta selon la région d'origine, 2010 à 2014

Région	2010	2011	2012	2013	2014
Afrique subsaharienne	14 38,9 %	19 44,2 %	22 41,5 %	22 43,1 %	22 44,0 %
Amérique et Europe	14 38,9 %	10 23,3 %	11 20,8 %	12 23,5 %	8 16,0 %
Asie	*	*	6 11,3 %	8 15,7 %	13 26,0 %
Moyen-Orient et Maghreb	6 16,7 %	10 23,3 %	14 26,4 %	9 17,6 %	7 14,0 %
Total	36 100 %	43 100 %	53 100 %	51 100 %	50 100 %

Source : Université de l'Alberta. Les cases avec moins de cinq étudiants sont masquées par un astérisque (*). En raison du petit nombre d'étudiants, les effectifs de l'Amérique et de l'Europe sont combinés en une seule catégorie.

Ottawa, Ontario

L'Ontario se place au second rang des provinces canadiennes selon le nombre de francophones qui y résident, n'étant devancé que par le Québec (Statistique Canada, 2012). Selon les données du Recensement 2011, 611 500 francophones habitent en Ontario, représentant environ 4,8 % de la population de la province (Office des affaires francophones de l'Ontario, 2014). Ces résidents sont concentrés surtout dans trois des cinq régions de la province : l'est (42 %), le centre (30 %) et le nord-est (21 %).

C'est dans l'est de l'Ontario, région à forte concentration de francophones, que se trouve Ottawa. Capitale du Canada, Ottawa est le centre principal de la fonction publique fédérale, desservant sa clientèle dans les deux langues officielles. Pour sa part, la ville d'Ottawa, quoique officiellement unilingue anglaise, adopte en 2001 une politique de bilinguisme qui s'étend sur sa fonction publique, encourageant l'offre active de services en français. Entre autres, la politique assure que toute publication destinée au public « paraît dans les deux langues officielles » et qu'il y a toujours un nombre suffisant d'employés bilingues pour l'offre de services au public (Ottawa, 2004).

L'analyse du profil linguistique de la ville d'Ottawa selon la langue maternelle constate la forte présence de résidents francophones à Ottawa relativement à l'ensemble de la province. Parmi ses quelque 900 000 habitants, un peu plus de 15 % avaient le français comme langue maternelle en 2011 (ENM, 2011). Selon l'ENM, la majorité de ces derniers sont citoyens (129 134), alors qu'une minorité est soit immigrants (10 612) ou résidents temporaires (801). Le dénombrement de la population selon la langue maternelle et le statut d'immigrant se trouve au tableau 16 ci-dessous.

Tableau 16 Profil linguistique de la ville d'Ottawa selon la langue maternelle

Résidents par statut	Français	Autres langues	Total
Citoyens canadiens de naissance	129 134 (14,4 %)	555 656 (61,8 %)	684 790 (76,1 %)
Immigrants (citoyens et résidents permanents)	10 612 (1,2 %)	192 755 (21,4 %)	203 367 (22,6 %)
Résidents temporaires	801 (0,1 %)	10 693 (1,2 %)	11 494 (1,3 %)
Total	140 548 (15,6 %)	759 104 (84,4 %)	899 652 (100 %)

Source : Statistique Canada, L'enquête nationale des ménages, 2011.

Le profil linguistique de la ville d'Ottawa selon la PLOP permet d'identifier une population bilingue au sein de la communauté (voir le tableau 17 ci-dessous). En effet, 2 % de la population de la ville aurait les deux langues officielles comme PLOP, une proportion qui serait due à la population immigrante bilingue. De plus, la francophonie à Ottawa semble être rehaussée par la population étrangère. Alors que le nombre de citoyens ayant le français comme PLOP était plus petit que le nombre de citoyens ayant le français comme langue maternelle en 2011, c'est l'inverse pour les immigrants et résidents temporaires, chez qui l'utilisation du français de façon courante est à la hausse.

Tableau 17 Profil linguistique de la ville d'Ottawa selon la première langue officielle parlée

Résidents par statut	Français	Français et anglais	Anglais ou autres langues	Total
Citoyens canadiens de naissance	124 272 (13,8 %)	5 547 (0,6 %)	554 971 (61,7 %)	684 790 (76,1 %)
Immigrants (citoyens et résidents permanents)	16 200 (1,8 %)	11 782 (1,3 %)	175 385 (19,5 %)	203 367 (22,6 %)
Résidents temporaires	1 402 (0,2 %)	227 (0,0 %)	9 866 (1,1 %)	11 494 (1,3 %)
Total	141 873 (15,8 %)	17 556 (2,0 %)	740 222 (82,2 %)	899 652 (100 %)

Source : Statistique Canada, L'enquête nationale des ménages, 2011.

Université d'Ottawa

L'Université d'Ottawa figure parmi les grandes universités canadiennes et se retrouve régulièrement sur des palmarès internationaux. L'Université offre plus de 400 programmes aux premier, deuxième et troisième cycles, et ce, dans les deux langues officielles.

Le statut de l'éducation francophone à l'université est protégé par le cadre législatif définissant le rôle de l'Université et par les règlements qui en découlent. En 1965, le gouvernement de l'Ontario adopte la loi concernant l'Université d'Ottawa qui définit, entre autres, sa gouvernance et son mandat en tant qu'établissement public offrant une éducation d'ordre supérieur. Selon le

« Le caractère bilingue de l'Université se manifeste par le bilinguisme de ses programmes, de son administration centrale, de ses services généraux, de l'administration interne de ses facultés et de ses écoles, de son corps professoral, de son personnel de soutien et de sa clientèle étudiante. »

- Règlement sur le bilinguisme à l'Université d'Ottawa, 1974

paragraphe *c* de l'article 4 de la loi, un des trois objectifs de l'Université consiste à « favoriser le développement du bilinguisme et du biculturalisme, préserver et développer la culture française en Ontario » (Université d'Ottawa, 1965).

Découlant de cet objectif, le règlement sur le bilinguisme de l'Université d'Ottawa est adopté en 1974. Ce règlement définit les rôles, les responsabilités et les droits de l'administration centrale, du personnel de soutien, du personnel enseignant et des étudiants de l'université quant à l'offre et l'accès des services de l'université dans

ses deux langues officielles. En ce qui a trait aux étudiants, on souligne trois droits fondamentaux gérant l'accès aux services bilingues :

1. Le droit d'utiliser soit le français soit l'anglais avec l'administration centrale, les services généraux et le personnel de la faculté dans laquelle l'étudiant est inscrit;
2. Le droit d'exiger l'offre de cours dans la langue utilisée pour décrire le cours dans l'annuaire;
3. Le droit de rédiger ses travaux et de répondre aux questions d'examen dans l'une des deux langues officielles, peu importe la langue dans laquelle le cours est offert, sauf pour les cours de langues (Université d'Ottawa, 1974).

En 2015, le gouvernement de l'Ontario confirme la responsabilité de l'Université d'Ottawa envers la communauté franco-ontarienne en lui conférant une désignation partielle de ses services et programmes d'études en français en vertu de la Loi sur les services en français de l'Ontario (Université d'Ottawa, 2015a). À compter du 1^{er} janvier 2016, l'Université aura la responsabilité juridique d'offrir ses programmes et services en français pour la majorité des programmes de premier cycle.

Cet engagement envers la promotion de la culture francophone et du caractère bilingue de l'Université d'Ottawa est reflété dans le plan stratégique, *Destination 2020*. Ce plan identifie les quatre objectifs stratégiques que s'est fixée l'Université, dont l'enrichissement du milieu d'apprentissage, un accroissement de l'intensité en recherche, une meilleure appréciation du

caractère bilingue de l'université et de sa population francophone, et un engagement plus important dans un processus d'internationalisation (Université d'Ottawa, 2015b). Le plan souhaite aussi augmenter ses effectifs de 500 étudiants annuellement, et assurer qu'au moins 40 % de ceux-ci soient d'expression française et que 30 % soient des étudiants étrangers (Université d'Ottawa, 2015b).

La responsabilité de la mise en œuvre des programmes et services découlant des objectifs d'internationalisation de l'Université d'Ottawa revient en grande partie au Bureau international, l'entité administrative de l'Université qui offre des conseils et de l'appui aux étudiants internationaux et aux étudiants en échange, ainsi qu'au personnel enseignant et administratif. Le Bureau international offre de l'appui au recrutement et à la promotion de l'Université à l'étranger, organise des séances d'information et d'orientation pour les nouveaux étudiants internationaux, ainsi que d'autres services visant l'intégration des étudiants internationaux. Au-delà de l'administration, les étudiants internationaux bénéficient de l'appui de la Fédération des étudiants de l'Université d'Ottawa (FÉUO) par l'entremise de la Maison internationale, un service visant à répondre aux besoins d'ordre social, culturel, académique et économique des étudiants internationaux. Entre autres, la Maison internationale cherche à faire valoir l'apport des étudiants internationaux et à minimiser les conflits interculturels, à éliminer la discrimination et à encourager la diversité culturelle à travers les clubs de l'université.

Profil des étudiants internationaux d'expression française à l'Université d'Ottawa

Le nombre d'étudiants internationaux d'expression française inscrits à l'Université d'Ottawa est en pleine croissance. Entre 2006 et 2013, ces effectifs sont passés de 415 à 595, soit une hausse de 43 % alors que le nombre d'étudiants canadiens ou résidents permanents a augmenté de 24 % au cours de cette période. Mais c'est de 2013 à 2014 que l'on observe un bond remarquable : une augmentation de près de 50 % des étudiants internationaux d'expression française inscrits à un programme universitaire en un an en raison de l'exonération partielle des droits de scolarité pour les étudiants internationaux inscrits à un programme d'études en français. La proportion d'étudiants internationaux d'expression française a ainsi augmenté, passant de 4,6 % en 2013 à près de 7 % en 2014. Une discussion approfondie sur les raisons motivant cette croissance se trouve à la section portant sur les facteurs d'attraction du rapport (voir les pages 34 à 37).

Tableau 18 Nombre d'étudiants internationaux inscrits à l'Université d'Ottawa dont la langue d'utilisation est le français, selon le statut d'immigrant, 2006 à 2014

Statut d'immigration	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Étudiants canadiens et résidents permanents	10 014	10 337	10 637	11 149	11 808	12 193	12 427	12 427	12 063
	96,0 %	95,9 %	95,8 %	96,0 %	95,9 %	95,8 %	95,7 %	95,4 %	93,1 %
Étudiants internationaux	415	444	461	469	508	537	565	595	890
	4,0 %	4,1 %	4,2 %	4,0 %	4,1 %	4,2 %	4,3 %	4,6 %	6,9 %
Étudiants francophones	10 429	10 781	11 098	11 618	12 316	12 730	12 992	13 022	12 953
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Université d'Ottawa, 2015.

Pays d'origine

De 2010 à 2014, l'Université d'Ottawa a accueilli des étudiants internationaux inscrits à des programmes en français provenant de 75 différents pays. Parmi ces pays, 33 se trouvent sur le continent africain, dont 28 en Afrique subsaharienne. En tant que région source, l'Europe figure au deuxième rang, avec 19 pays sources. En raison du nombre considérable de pays sources de cette région, un peu plus de la moitié des étudiants internationaux (51 %) provient des pays de l'Afrique subsaharienne, un quart des pays de l'Europe (25 %) et un peu moins qu'un cinquième du Moyen-Orient et du Maghreb (18 %). Les étudiants issus des pays de l'Amérique et de l'Asie et Océanie représentent en tout près de 7 % de tous les étudiants internationaux d'expression française à l'Université d'Ottawa.

Tableau 19 Nombre d'étudiants internationaux de premier cycle inscrits à l'Université d'Ottawa dont la langue d'utilisation est le français, par région, 2010 à 2014

Région	2010	2011	2012	2013	2014
Afrique subsaharienne	176	190	212	233	386
	41,3 %	41,4 %	43,9 %	47,5 %	51,0 %
Amérique	31	37	29	25	28
	7,3 %	8,1 %	6,0 %	5,1 %	3,7 %
Asie et Océanie	*	7	11	13	21
		1,5 %	2,3 %	2,6 %	2,8 %
Europe	171	175	189	169	187
	40,1 %	38,1 %	39,1 %	34,4 %	24,7 %
Moyen-Orient et Maghreb	48	50	42	51	135
	11,3 %	10,9 %	8,7 %	10,4 %	17,8 %
Total	426	459	483	491	757
	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Université d'Ottawa, 2015. Les cases avec moins de cinq étudiants sont masquées par un astérisque (*).

En découpant les régions par pays d'origine, on constate que la France envoie le plus d'étudiants internationaux d'expression française vers l'Université d'Ottawa. Toutefois, sa part du nombre total d'étudiants internationaux d'expression française a diminué entre 2010 et 2014. En effet, les étudiants français représentaient 37 % de tous les étudiants internationaux inscrits à un programme de langue française à l'Université d'Ottawa en 2010, une proportion qui a chuté à un peu plus de 20 % en 2014. Cela s'explique en partie par la hausse des effectifs des pays de l'Afrique francophone, tels que le Maroc (5,1 % en 2010; 11 % en 2014), la Côte d'Ivoire (5,6 % en 2010; 8,3 % en 2014) et le Sénégal (2,8 % en 2010; 7,4 % en 2014). En effet, parmi les dix pays sources les plus importants, six sont des pays de l'Afrique subsaharienne et deux de l'Afrique du nord (Maghreb). Le détail des 10 pays sources les plus importants entre 2010 et 2014 est présenté au tableau 20 ci-dessous.

Tableau 20 Nombre d'étudiants internationaux de premier cycle inscrits à l'Université d'Ottawa dont la langue d'utilisation est le français, selon les 10 pays d'origine les plus importants, 2010 à 2014

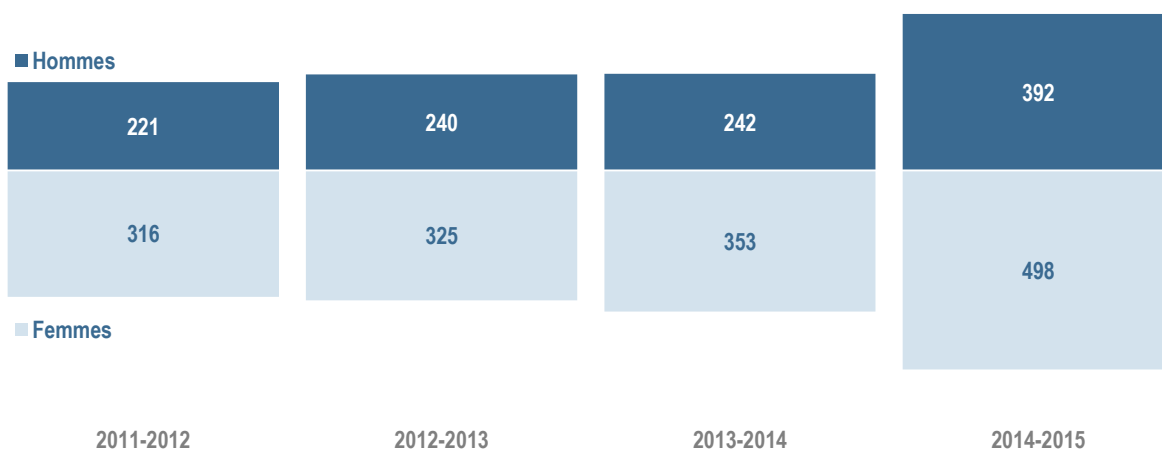
Pays	2010	2011	2012	2013	2014
France	158 36,7 %	148 32,2 %	166 34,4 %	141 28,7 %	153 20,2 %
Maroc	22 5,1 %	23 5,0 %	20 4,1 %	17 3,5 %	83 11,0 %
Côte d'Ivoire	24 5,6 %	23 5,0 %	25 5,2 %	36 7,3 %	63 8,3 %
Sénégal	12 2,8 %	17 3,7 %	22 4,6 %	30 6,1 %	56 7,4 %
Burkina Faso	10 2,3 %	12 2,6 %	14 2,9 %	18 3,7 %	33 4,4 %
Burundi	27 6,3 %	28 6,1 %	27 5,6 %	25 5,1 %	32 4,2 %
Bénin	16 3,7 %	17 3,7 %	20 4,1 %	25 5,1 %	32 4,2 %
Tunisie	13 3,0 %	14 3,1 %	13 2,7 %	17 3,5 %	26 3,4 %
Cameroun	11 2,6 %	10 2,2 %	14 2,9 %	14 2,9 %	26 3,4 %
Haïti	27 6,3 %	30 6,5 %	23 4,8 %	20 4,1 %	22 2,9 %
Autres	111 25,8 %	137 29,8 %	139 28,8 %	148 30,1 %	231 30,5 %
Total premier cycle	431 100,0 %	459 100,0 %	483 100,0 %	491 100,0 %	757 100,0 %

Source : Université d'Ottawa, 2015.

Sexe

L'analyse des effectifs par sexe révèle que l'Université d'Ottawa a plus de femmes que d'hommes inscrits à ses programmes parmi sa population étudiante venant de l'international. Cette proportion supérieure de femmes s'est maintenue de 2011 à 2014. La figure 3 ci-dessous permet de visualiser cette différence pendant cette période.

Figure 3 Nombre d'étudiants internationaux inscrits à l'Université d'Ottawa dont la langue d'utilisation est le français, selon le sexe, 2011 à 2014



Source : Université d'Ottawa, 2015.

Domaines et niveaux d'études

Entre 2011 et 2014, la majorité des étudiants internationaux d'expression française était inscrite à des programmes de premier cycle. Au cours de cette période, les proportions d'étudiants internationaux d'expression française inscrits à chaque niveau demeurent relativement inchangées (voir le tableau 21 ci-dessous).

Tableau 21 Nombre d'étudiants internationaux inscrits à l'Université d'Ottawa dont la langue d'utilisation est le français, selon le niveau académique, 2011 à 2014

Niveau	2011	2012	2013	2014
1er Cycle	459 85,5 %	483 85,5 %	493 82,9 %	758 85,2 %
2e Cycle	39 7,3 %	39 6,9 %	52 8,7 %	58 6,5 %
3e Cycle	22 4,1 %	29 5,1 %	31 5,2 %	49 5,5 %
Études supérieures (autres)*	17 3,2 %	14 2,5 %	19 3,2 %	25 2,8 %
Total	537 100 %	565 100 %	595 100 %	890 100 %

Source : Université d'Ottawa, 2015. *L'Université d'Ottawa offre des programmes d'études supérieures distincts de la maîtrise et du doctorat (par exemple, le diplôme d'études supérieures).

En ce qui concerne les domaines d'études, nous avons accès aux effectifs des étudiants internationaux de 2006 à 2014. À cette époque, les programmes les plus importants étaient dans la Faculté des sciences sociales (25 %), suivie par l'école de gestion (22 %). La Faculté des sciences sociales comprend les programmes de la science économique, de la psychologie et du développement international, entre autres, alors que dans l'école de gestion on retrouve la comptabilité, la finance, le management et la gestion internationale.⁵

Tableau 22 Nombre d'étudiants internationaux inscrits à l'Université d'Ottawa dont la langue d'utilisation est le français, selon le domaine d'études, 2006 à 2014

Domaine	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Faculté des arts	67 16,1 %	76 17,1 %	65 14,1 %	72 15,4 %	86 16,9 %	99 18,4 %	94 16,6 %	99 16,6 %	120 13,5 %
Faculté d'éducation	5 1,2 %	7 1,6 %	9 2,0 %	16 3,4 %	16 3,1 %	17 3,2 %	13 2,3 %	12 2,0 %	14 1,6 %
Faculté de génie	52 12,5 %	52 11,7 %	45 9,8 %	48 10,2 %	45 8,9 %	60 11,2 %	63 11,2 %	76 12,8 %	161 18,1 %
Faculté des sciences de la santé	17 4,1 %	16 3,6 %	17 3,7 %	18 3,8 %	25 4,9 %	24 4,5 %	25 4,4 %	27 4,5 %	31 3,5 %

⁵ Ces programmes ne sont offerts qu'à titre d'exemple et ne représentent pas les programmes avec le plus haut taux d'inscription. Ces informations n'ont pas été partagées.

Domaine	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Faculté de droit	40	47	43	43	47	37	47	36	43
	9,6 %	10,6 %	9,3 %	9,2 %	9,3 %	6,9 %	8,3 %	6,1 %	4,8 %
Faculté des sciences	38	32	31	31	37	45	50	52	62
	9,2 %	7,2 %	6,7 %	6,6 %	7,3 %	8,4 %	8,8 %	8,7 %	7,0 %
Faculté des sciences sociales	103	102	137	145	167	154	166	170	217
	24,8 %	23,0 %	29,7 %	30,9 %	32,9 %	28,7 %	29,4 %	28,6 %	24,4 %
École de gestion Telfer	90	108	107	93	79	96	102	115	233
	21,7 %	24,3 %	23,2 %	19,8 %	15,6 %	17,9 %	18,1 %	19,3 %	26,2 %
Autres facultés	*	*	7	*	6	5	5	8	9
			1,5 %		1,2 %	0,9 %	0,9 %	1,3 %	1,0 %
Total	415	444	461	469	508	537	565	595	890
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Université d'Ottawa, 2015. Les « Autres facultés » regroupent la Faculté de médecine et les programmes inter-facultés au niveau supérieur. Les cases avec moins de cinq étudiants sont masquées par un astérisque (*).

Synthèse

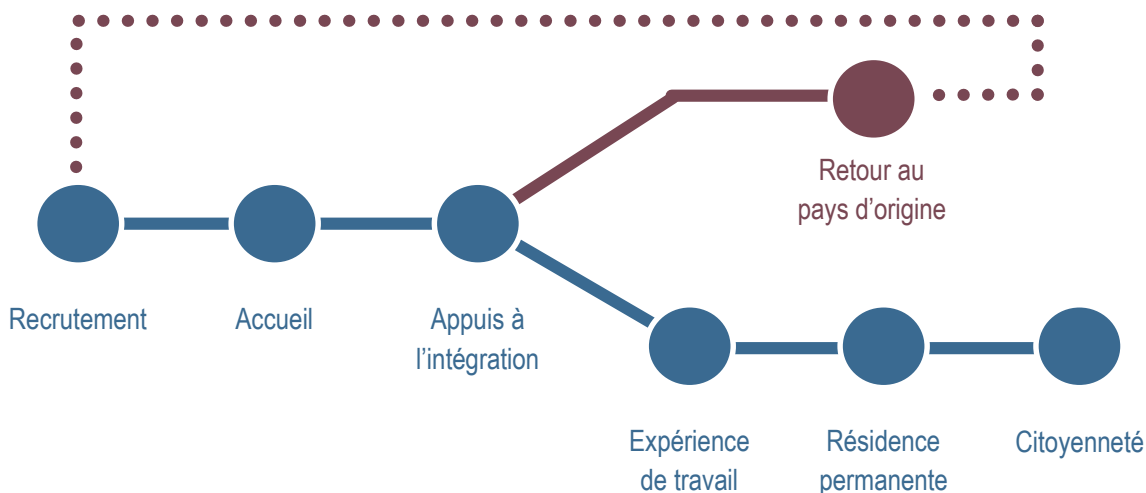
Le profil des étudiants internationaux d'expression française dans les CFSM soulève quelques conclusions importantes, énumérées ci-dessous.

- 1. Les effectifs sont à la hausse :** La croissance du nombre d'étudiants internationaux à l'échelle du Canada se fait sentir dans le contexte francophone minoritaire. Dans tous les établissements universitaires analysés, nous voyons une hausse du taux d'inscription d'étudiants internationaux d'expression française. Pour comprendre les facteurs d'attraction et l'évolution des stratégies de recrutement adoptées par les gouvernements et les universités, le lecteur est prié de consulter la sous-section « Recrutement » à la section 5 de ce rapport.
- 2. Cette croissance est attribuable surtout aux pays de l'Afrique francophone :** La croissance des effectifs est attribuable à plusieurs pays, mais surtout à ceux de l'Afrique subsaharienne et de l'Afrique du Nord (en particulier, la Guinée, le Burkina Faso, le Maroc, la Côte d'Ivoire et le Sénégal). La France demeure un pays source important, mais le taux d'inscription d'étudiants français est soit stagnant ou en déclin.
- 3. Les étudiants sont majoritairement inscrits aux programmes de premier cycle :** Selon les données analysées, les étudiants sont majoritairement inscrits à des programmes de premier cycle. Ces taux passent de 80 % à 95 % des étudiants internationaux entre 2005 et 2014.
- 4. Les programmes d'études les plus convoités sont en administration/gestion des affaires :** Selon les données analysées, les étudiants internationaux d'expression française s'inscrivent majoritairement à des programmes de la Faculté d'administration/gestion des affaires.

5. Le parcours des étudiants internationaux d'expression française au sein des CFSM

Le développement de services et de programmes à l'appui des étudiants doit s'appuyer sur une bonne compréhension de leur parcours et leurs besoins à chacune des phases de ce parcours. Dans le cas des étudiants d'internationaux, ce parcours suit typiquement deux voies. Au début, les étudiants suivent un cheminement commun, passant du recrutement à l'accueil, ensuite à l'appui et l'intégration au cours des études. Par la suite, le cheminement post-diplôme d'un étudiant se vit de deux façons : un retour au pays d'accueil ou une intégration sur le marché du travail Canadien en vue de l'obtention de la résidence permanente et, dans certains cas, la citoyenneté canadienne. Quoique certains étudiants dévient de ces parcours (par exemple, certains étudiants retournent temporairement dans leur pays ou font un séjour dans des pays tierces), il s'agit néanmoins des parcours typiques. Le diagramme à la figure 4 ci-dessous décrit ce parcours et identifie chacune des phases franchies.

Figure 4 Parcours d'un étudiant international au Canada



Les sections suivantes identifient les facteurs qui permettent d'appuyer l'étudiant international à chacune des étapes de son parcours, ainsi que les défis auxquels il doit faire face.

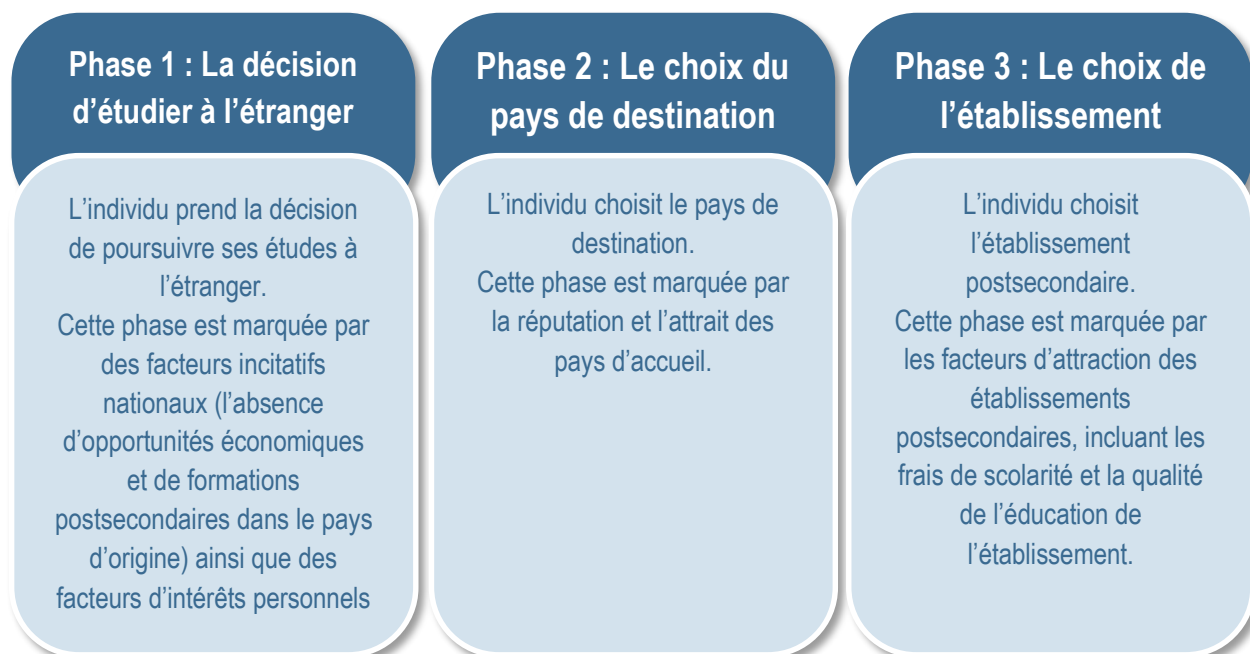
Recrutement

Le recrutement d'étudiants internationaux a pris de l'élan depuis le tournant du siècle. Un effort de concertation et de coordination entre les parties prenantes au Canada a réussi à augmenter les effectifs d'étudiants internationaux à travers les établissements postsecondaires canadiens (MAÉC, 2014). Cette stratégie s'inscrit autant dans les priorités des gouvernements fédéral et provinciaux

que dans celles de divers acteurs non gouvernementaux, tels les établissements postsecondaires et organismes faisait la promotion de l'éducation postsecondaire au Canada.

Mazzarol et Soutar (2001) soulèvent que le processus par lequel un individu doit passer avant d'entamer ses études à l'étranger s'étend sur trois phases, chacune pouvant être influencée par divers facteurs d'incitation et d'attraction. Une description de chacune de ces phases se retrouve à la figure 5 ci-dessous.

Figure 5 Parcours décisionnel des étudiants internationaux



Facteurs d'incitation et d'attraction

Plusieurs études ont déjà été complétées afin d'identifier les facteurs qui motivent les étudiants à poursuivre des études à l'étranger. De plus, les entrevues menées dans le cadre de la présente étude ont permis d'identifier certains des facteurs incitatifs qui ont motivé les étudiants francophones à poursuivre leurs études au Canada, et plus particulièrement, dans un contexte minoritaire. En prenant compte de ces diverses sources, on constate que les facteurs d'incitation et d'attraction les plus importants sont les suivants :

- **La santé économique du pays** : Des opportunités économiques limitées peuvent motiver les étudiants potentiels à explorer les possibilités outremer. En effet, des études ont démontré une corrélation négative entre les demandes d'études internationales et la prospérité économique du pays d'origine (McMahon, 1992). D'autres études soulèvent les disparités dans les conditions de travail entre les pays en voie de développement et les pays développés comme facteur

important motivant l'exode des étudiants (Zaidi, Ahmed et Aslam, 2014). Ces considérations sont ressorties également de nos entrevues avec les étudiants. Sans aucun doute, les facteurs économiques et la possibilité de mieux se positionner sur le marché du travail mondial poussent les étudiants à regarder ailleurs.

« L'éducation au niveau supérieur dans mon pays ne me permettrait pas d'avoir la qualification suffisante pour être compétitif au niveau international. En tout cas, dans mon domaine. Parce que dans d'autres domaines, même dans mon pays, il y a des universités ou même des écoles assez compétentes. Mais moi, dans mon domaine, ce n'était pas le cas. »

- Étudiant international de l'Université d'Ottawa

▪ **La qualité du système d'éducation :**

Pour plusieurs étudiants internationaux interviewés, la décision de franchir ses frontières en vue d'une éducation se prend en raison d'une offre limitée de programmes d'études supérieures de haute qualité dans leur pays. On cite également des systèmes d'éducation éprouvant un manque de ressources ou sous performants (Hawthorne, 2008). Dans certains pays en voie de développement, le système d'éducation n'a pas toujours la capacité d'offrir des programmes d'études pour répondre à la demande, forçant les étudiants potentiels à chercher des formations ailleurs (Gribble, 2008).

▪ **La possibilité d'apprendre l'anglais :**

L'ensemble des participants à cette étude mentionne la possibilité d'apprendre l'anglais tout en étudiant en français comme le facteur incitatif personnel le plus important pour les étudiants francophones en contexte minoritaire. Pour plusieurs étudiants francophones, on reconnaît l'importance de bien maîtriser l'anglais afin d'accéder au marché du travail international. Cependant, pour ceux qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue pour se lancer dans un programme entièrement anglophone, l'expérience d'étudier en français dans un environnement hors campus majoritairement anglophone présente une opportunité fort alléchante.

« Il y avait le côté bilingue, le fait que j'ai étudié en français et j'ai le droit d'étudier en anglais. Au Québec, les universités québécoises, comme l'Université de Montréal, l'Université du Québec, c'est surtout en français et moi j'aime bien aussi l'anglais. »

- Étudiante internationale de l'Université d'Ottawa

- **L'expérience internationale :** Plusieurs études revues par Massey et Burrow (2012) ont soulevé l'importance que plusieurs étudiants accordent à l'expérience interculturelle. Nos répondants ont aussi identifié l'attrait du dépaysement pédagogique et l'expérience à l'étranger comme facteurs importants, surtout pour les étudiants au premier cycle.

La réputation du Canada à l'international

« Ce qui m'intéresse au Canada, c'est le bilinguisme. C'est la possibilité de parler en français et d'étudier en anglais ou d'étudier en français et parler anglais dans les environnements diversifiés. C'est la stabilité politique, économique, le bilinguisme, le mélange des cultures aussi.

Déjà, il faut savoir que le Canada, c'est un pays dont on n'entend pas beaucoup parler dans les médias. C'est un pays qui est plutôt calme. C'est un pays qui est plutôt, je dirais, prospère et aussi comme connecté un peu aux États-Unis, le rêve américain. Enfin, le rêve canadien. »

– Étudiant international de l'Université de Moncton

Un point de vente important pour les établissements postsecondaires canadiens demeure la réputation du Canada sur la scène internationale. En effet, plusieurs petits établissements postsecondaires bénéficient de la marque canadienne et de l'image du Canada à l'étranger comme facteur d'attraction. Lors de nos consultations, et lors de sondages auprès d'étudiants internationaux d'expression française menés par le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI, 2015), les participants ont fait valoir les points suivants:

- **La sécurité** : Le Canada est perçu comme un pays pacifique et sécuritaire, où la violence est minime et les minorités visibles protégées.
- **L'accès au marché du travail** : La possibilité de se trouver un emploi en lien avec ses compétences et son expertise après avoir obtenu son diplôme est un facteur d'attraction important.
- **Le multiculturalisme et la diversité canadienne** : En raison des politiques faisant la promotion du caractère multiculturel du pays et l'intérêt que le Canada porte à encourager la diversité et la tolérance envers les minorités, le Canada est perçu comme un endroit où diverses cultures peuvent s'intégrer facilement et comme une société ouverte, où chacun s'y retrouve.
- **Qualité du système d'éducation postsecondaire** : La perception d'un système d'éducation de haute qualité permettant aux détenteurs de diplômes universitaires canadiens d'être compétitifs sur le plan international.

Développement de la marque canadienne

De 2007 à 2012, le gouvernement du Canada, en partenariat avec le Conseil des ministres de l'Éducation canadienne (CMEC), a amorcé un programme pilote, *Édu-Canada*, dans le but de coordonner les stratégies et démarches entreprises par le gouvernement fédéral, les provinces et les établissements postsecondaires canadiens pour le recrutement d'étudiants internationaux et la promotion du système d'éducation postsecondaire au Canada.

Ce programme bénéficie en partie du réseau déjà établi par les ambassades et consulats canadiens pour mieux coordonner les activités de recrutement et de promotion dans les marchés prioritaires (ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 2014). Avec un budget annuel de 1 million de dollars, le programme a financé près de 170 activités promotionnelles dans 60 différents pays (ministère des Affaires étrangères et du Commerce, 2014). Cette stratégie permet aux établissements postsecondaires, surtout ceux de petite taille, de bénéficier de la réputation du Canada afin de se faire reconnaître à l'extérieur du Canada.

« Le Canada, de par son caractère fédéral, devrait être en mesure de profiter de multiples stratégies qui font appel à diverses approches et qui ciblent différents marchés y compris les deux marchés constitués des gens qui souhaitent étudier en anglais et de ceux qui désirent étudier en français, et ce, tout en tirant parti des avantages offerts par l'image de marque commune. »

- Conseil des ministres de l'Éducation Canada (CMÉC), 2011

L'élément clé de cette initiative découle de la relation du gouvernement fédéral avec l'international. Malgré le fait que l'éducation est un dossier provincial, les provinces ne sont généralement pas reconnues à la même échelle que le Canada sur la scène internationale. De plus, certains constatent qu'il existe toujours une perception à l'extérieur du Canada que la francophonie canadienne se limite au Québec, représentant un défi de taille pour le recrutement d'étudiants francophones en milieu minoritaire.

Afin de faire valoir le système d'éducation postsecondaire francophone en Ontario, le gouvernement provincial a développé sa propre marque : *Avantage Ontario*. Misant sur le caractère bilingue de l'Ontario francophone, *Avantage Ontario* fait valoir les divers établissements postsecondaires desservant la communauté francophone en Ontario et contribue à leurs activités de recrutement. Essentiellement, ce programme partage les mêmes objectifs de recrutement et promotion que son homologue fédéral *Édu-Canada*, mais vise spécifiquement le système francophone en Ontario.

Les facteurs d'attraction vers les établissements postsecondaires

La troisième phase du processus de sélection d'un étudiant international est la sélection de l'établissement où l'étudiant suivra ses études. Une certaine concurrence prévaut entre les différents établissements postsecondaires qui cherchent à attirer vers eux les meilleurs candidats.

Naturellement, il s'agit d'une concurrence qui ne se limite pas aux établissements francophones en situation minoritaire, et donc certains facteurs d'attraction sont communs à tous les établissements postsecondaires.

À la suite de nos discussions, deux facteurs d'attraction ont été identifiés par les intervenants comme étant les plus importants pour attirer les étudiants francophones. Le premier est **la réputation de l'établissement**. On inclut ici la renommée de l'établissement, la qualité de ses programmes et surtout, l'expérience positive de ses diplômés. En effet, le retour d'un diplômé à son pays d'origine lui permet d'agir en tant qu'ambassadeur au nom de l'université et d'effectuer des activités de recrutement au nom de l'établissement. Le deuxième facteur concerne **l'appui au financement** et relève soit d'une offre financière plus alléchante comparativement aux autres établissements ou d'une aide financière sous la forme de bourses offertes par les établissements ou les gouvernements.

Pour les étudiants francophones, un des programmes de bourse les plus alléchants est le Programme de bourse canadien de la Francophonie. Financé entièrement par le gouvernement fédéral et géré par le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) et l'Entraide universitaire mondiale du Canada, le programme permet aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires issus des pays en développement de la Francophonie d'acquérir une formation professionnelle au Canada dans le but de renforcer les capacités des pays sources. Ce programme permet au Canada d'encourager le développement économique de la Francophonie mondiale, tout en formant de futurs ambassadeurs sur la scène internationale pour son système d'éducation postsecondaire.

Déoulant de ses facteurs, deux mécanismes en particulier ont su augmenter les effectifs des établissements de façon importante : le bouche-à-oreille et l'exonération partielle des droits de scolarité.

Le bouche-à-oreille

Le retour d'un étudiant international à son pays d'accueil après l'obtention de son diplôme au Canada a des effets multiplicateurs sur le recrutement de futurs étudiants internationaux. En effet, dans le cadre de nos discussions (autant basées sur l'expérience vécue par les étudiants que sur la perspective des administrateurs universitaires), le facteur le plus important dans le recrutement d'étudiants internationaux d'expression française est le bouche-à-oreille effectué par les anciens diplômés dans leur pays d'origine. Essentiellement, le partage d'une expérience positive vécue dans le cadre de ses études universitaires permet de faire valoir l'établissement selon une source jugée fiable.

L'Université de Moncton en est fort consciente : l'apport du bouche-à-oreille persiste à faire croître les taux d'inscription. Afin de maximiser ce potentiel, l'université a développé un programme de recruteurs permettant aux anciens étudiants d'agir en tant qu'intermédiaire pour l'université dans leur pays d'origine. Ces recruteurs font la promotion de l'université dans leur pays et apportent un appui soutenu aux futurs étudiants tout au long de leurs démarches, incluant la soumission de la demande d'étude et le processus d'une demande de permis d'étude au Canada, et accompagnent même l'étudiant jusqu'à Moncton. Les étudiants de premier cycle auxquels nous avons parlé ont bénéficié de l'appui de recruteurs qui, en raison de leurs expériences antérieures à Moncton et d'une culture partagée avec l'étudiant, sont en mesure de faire valoir l'université tout en établissant un lien de confiance.

« Pour beaucoup de nos étudiants, ce sont leurs grands frères, leurs grandes sœurs qui sont passés par ici il y a 5, 6, 7, 8, 9 ans, 10 ans passés. Ce sont des familles au complet qu'on accueille. [...] Au début, on avait des centaines, 100, 200, mais ces 100 et 200-là, ils ont ramené leurs frères et leurs sœurs. Puis après les frères et les sœurs, ils ont ramené les cousins, les cousines. Puis là, les cousins et les cousines en ont ramené aussi. »

- Représentant de
l'Université de Moncton

La firme de promotion et marketing de l'éducation internationale, *Envisage International*, justifie l'importance de bien maximiser l'effet du bouche-à-oreille et encourage les établissements à miser sur ce potentiel (Sears, 2011). Entre autres, ils identifient deux facteurs qui permettent aux établissements d'améliorer leur stratégie de recrutement en incorporant la contribution des ambassadeurs diplômés :

- 1. Permet de minimiser les frais de recrutement** : en encourageant leurs diplômés à agir en tant qu'ambassadeur dans leur pays d'origine, les établissements francophones de petite taille peuvent faire des économies en minimisant les dépenses sur des stratégies de recrutement moins efficaces.
- 2. Partage d'expériences vécues et pertinentes** : les diplômés sont les mieux placés pour partager l'expérience qu'un étudiant international issu de leur pays d'origine pourrait vivre.

Les droits de scolarité

Sans aucun doute, les droits de scolarité influencent la décision de tout étudiant dans son choix d'établissement postsecondaire. Selon une étude menée en 2013 par le Bureau canadien pour l'éducation internationale (BCEI, 2013), les deux tiers des étudiants internationaux au Canada constatent que les coûts associés à l'éducation au Canada étaient un facteur très important ou essentiel dans leur choix. Les contraintes budgétaires d'un étudiant peuvent avoir un impact déterminant. Dans certains établissements, ces frais s'élèvent à plus de trois fois les droits payés par un étudiant canadien.

Bien entendu, les droits de scolarité payés par les étudiants internationaux offrent des avantages aux établissements postsecondaires. Ces sommes représentent une source de revenus considérable pour les établissements postsecondaires, s'élevant en moyenne à 20 447 \$ par étudiant en 2014-2015, une hausse de 5,3 % sur l'année précédente (Statistique Canada, 2014). D'ailleurs ils permettent aux établissements de se démarquer et de se confronter sur un marché hautement concurrentiel. Le tableau 23 énumère les droits de scolarité pour toutes les universités canadiennes offrant des programmes en français.

Tableau 23 Droits de scolarité d'établissements universitaires offrant des programmes francophones dans les CFSM, 2014-2016¹

Établissement	Droits de scolarité pour les étudiants francophones	
	Étudiants canadiens	Étudiants internationaux
Université Saint-Paul (USP) ²	4 831 \$	4 831 \$
Université d'Ottawa (UO) ³	6 190 \$	6 190 \$
Université de Saint-Boniface (USB)	3 620 \$	6 890 \$
Université Sainte-Anne (USA)	6 570 \$	9 090 \$
Collège universitaire dominicain (CUD)	4 450 \$	9 100 \$
Université de Moncton (UM)	5 604 \$	10 270 \$
Université de Régina (UR)	6 780 \$	18 720 \$
Université Laurentienne et Université de Sudbury (UL/US)	6 102 \$	19 407 \$
Université de l'Alberta (Campus Saint-Jean) (UA (CSJ)) ⁴	5 321 \$	20 076 \$
Université de York (Collège Glendon) (UY (UG))	6 985 \$	21 303 \$
Université Simon Fraser (USM)	5 320 \$	21 614 \$

Source : Voir *Bibliographie : Droits de scolarité* pour une liste de sources consultées.

Notes : ¹ Afin d'assurer la comparabilité des montants présentés, seulement les droits de scolarité figurent dans ce tableau. Nous avons exclu les frais accessoires obligatoires et facultatifs et les frais de logements. Ces frais peuvent doubler et même tripler les coûts défrayés par l'étudiant pour une année d'étude.

² L'Université Saint-Paul est un établissement fédéré de l'Université d'Ottawa et offre aussi l'exonération des droits de scolarité aux étudiants inscrits à un programme en français.

³ Les droits de scolarité présentés dans ce tableau sont ceux liés à des programmes de premier cycle pour les facultés d'arts et de sciences sociales pour les sessions d'automne et d'hiver. Les droits de scolarité varient selon la faculté d'étude avec des frais considérablement plus élevés pour les programmes spécialisés, tels que la faculté de médecine ou la faculté de droit. À titre de comparaison, les droits de scolarité pour les étudiants internationaux anglophones se chiffrent à 21 711 \$ pour deux semestres, correspondant à une économie d'une valeur de 15 521 \$ par année scolaire pour un étudiant inscrit à un programme francophone.

⁴ Ces frais sont calculés pour une charge de 10 cours à 3 crédits.

Depuis l'année scolaire 2014-2015, l'Université d'Ottawa offre l'exonération des droits de scolarité pour les étudiants internationaux qui poursuivent leurs études en français (Université d'Ottawa, 2013). La politique permet aux étudiants inscrits à au moins trois cours en français de payer les mêmes droits de scolarité qu'un étudiant canadien, une épargne considérable. La politique ne s'étend toutefois pas aux étudiants inscrits à une majorité de cours en anglais.

« Je suis tombée par hasard sur l'Université d'Ottawa et il y avait le programme d'exonération partielle. Ça veut dire que si vous étudiez en français, vous allez payer la même chose que les Canadiens. Et vu que les frais pour les étudiants internationaux sont très chers, j'ai trouvé que c'était avantageux. »

- Étudiante de l'Université d'Ottawa

D'après les représentants de l'université, cette nouvelle politique s'explique en partie par le mandat de l'Université d'Ottawa à promouvoir et à assurer l'accès à l'éducation en français dans un contexte minoritaire. Afin de desservir cette population, l'université cherchait à atteindre une cible de 40 % d'étudiants poursuivant leurs études en français sur son campus. L'université y arrivait presque en tenant compte seulement des étudiants canadiens, mais le taux

d'étudiants internationaux poursuivant leurs études en français avant l'exonération des droits se chiffrait à près de 17 %. Le succès d'une stratégie d'internationalisation à l'université pourrait donc bouleverser l'équilibre linguistique sur le campus.

L'université a adopté une stratégie de recrutement axée sur le financement en considérant l'effet que cela pourrait avoir sur ses populations cibles : les étudiants issus de pays de l'Afrique et de l'Europe francophone. Dans un premier temps, les étudiants africains de pays francophones n'étaient pas en mesure de défrayer les droits de scolarité élevés d'étudiants internationaux. D'autre part, l'Université d'Ottawa devait faire concurrence au système d'éducation public Français qui défraye l'essentiel des coûts de formation de l'étudiant (Campus France, 2015), ainsi que l'entente Québec-France permettant à un étudiant Français de payer les mêmes droits de scolarité qu'un étudiant Québécois. L'Université d'Ottawa ne pouvait donc pas accroître ses effectifs d'étudiants internationaux d'expression française lui permettant d'atteindre ses objectifs sans ajuster ses droits de scolarité.

L'exonération des droits de scolarité a eu un effet vif et marqué sur les effectifs des étudiants internationaux d'expression française. Depuis la mise en œuvre de cette politique, le nombre d'étudiants inscrits aux programmes francophones de premier cycle a augmenté de 33 % entre 2013 à 2014, permettant à l'université d'atteindre son objectif de recrutement francophone en un an. L'université s'était pourtant donné cinq ans pour atteindre cet objectif.

« C'est juste qu'on est devenu compétitif tout d'un coup avec les autres, avec des universités québécoises, je pense. Une fois qu'on a rendu ça un tout petit peu plus facile de venir à Ottawa, là on est devenu un "player". »

- Représentant de l'Université d'Ottawa

Au cours de cette même période, le Québec se dirigea dans le sens inverse. En février 2015, le Québec et la France ont renégocié leur entente en matière de mobilité étudiante (MRIF, 2015). Auparavant, un étudiant français payait les mêmes droits de scolarité qu'un étudiant québécois, soit environ 2 200 \$ par année au premier cycle. Cette nouvelle entente augmente les droits de scolarité des étudiants français à un tarif équivalant à celui payé par des Canadiens non résidents du Québec, qui s'élève à environ 6 650 \$ par année au premier cycle (Radio-Canada, 2015). Ces deux politiques ont eu comme effet de palier les droits de scolarité dans des contextes linguistiques différents. Il est trop tôt pour en évaluer l'impact sur les taux d'inscriptions d'étudiants français dans les établissements québécois et à l'Université d'Ottawa, mais ces politiques pourraient permettre une plus grande compétition entre ces établissements pour les étudiants français.

Bien que cette initiative ait permis à l'Université d'Ottawa d'atteindre ses objectifs de recrutement, on observe toutefois des répercussions moins positives :

- **Perte de revenu** : Contrairement au financement alloué par tête d'étudiant canadien, les universités ontariennes ne reçoivent aucun financement provincial pour les étudiants internationaux inscrits à leurs programmes. Les droits de scolarité payés par un étudiant international représentent donc les coûts non subventionnés de la formation d'un étudiant. Selon le représentant de l'université, l'exonération des droits de scolarité à parité aux droits de scolarité d'un étudiant canadien implique donc une perte de revenu par étudiant. À cet égard, le représentant de l'université nous a indiqué que la stratégie de l'Université d'Ottawa serait sans incidence sur les revenus de l'établissement si la réduction des droits de scolarité par un facteur de trois menait à une augmentation d'inscriptions par un même facteur, ce qui s'est produit. Toutefois, la viabilité financière à long terme de cette initiative doit toujours être évaluée, un résultat qui sera fort attendu par d'autres établissements cherchant à faire croître leurs effectifs.
- **Effet minimal sur les inscriptions des cycles supérieurs** : L'exonération des droits de scolarité est offerte à tous les étudiants internationaux de l'université inscrits à une majorité de cours en français, incluant les étudiants des cycles supérieurs. Le représentant nous a mentionné que la politique n'a pas encore eu d'effet sur les inscriptions d'étudiants internationaux d'expression française aux cycles supérieurs.
- **Concurrence entre les établissements de la francophonie canadienne** : Une conséquence inattendue de la politique d'exonération des frais a été perçue dans les activités de recrutement et la rétention d'étudiants internationaux d'expression française à d'autres universités canadiennes. Certains établissements francophones ressentent déjà l'effet négatif de l'offre financièrement plus attrayante de l'Université d'Ottawa sur leurs effectifs.

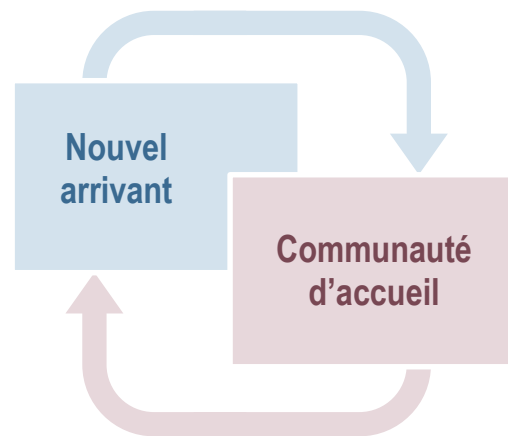
« On a perdu 4 ou 5 et on en perd encore maintenant quelques-uns. Il y a des étudiants qui vont partir. Ils viennent nous voir et nous disent : "on n'a rien contre le campus, mais je peux faire le même programme pour un tiers du prix à Ottawa" par exemple. Ça nous a fait vraiment mal et honnêtement, c'est quelque chose qu'on n'a pas très, très apprécié. [...] Honnêtement, ça n'aide pas la francophonie canadienne. »

- Représentant de l'Université de l'Alberta

Appuis à l'intégration

L'intégration est un processus continu. Typiquement, l'intégration d'un nouvel arrivant au Canada débute par son accueil et se poursuit à travers ses expériences au Canada et la communauté d'accueil. Cette intégration ne se limite pas aux interactions sociales, mais s'étend à l'acculturation et à l'intégration économique. Pour un étudiant international, son intégration implique un aspect additionnel : l'intégration au système universitaire canadien.

Une intégration réussie exige la mise en place d'un processus dynamique et bidirectionnel (Canadian Council for Refugees, 1998). L'adaptation doit se faire non seulement par l'étudiant international, mais également par la communauté d'accueil et, surtout, l'établissement postsecondaire. Celle-ci doit accommoder ses services et, dans plusieurs instances, ses façons d'agir afin de répondre aux besoins de l'étudiant international pour faciliter son intégration et assurer son succès au cours de ses études.



Faisant suite à son étude sur les expériences de plus de 3 000 étudiants internationaux en direction vers les États-Unis, l'organisme *World Education Services (WES)* a développé un cadre conceptuel permettant de segmenter les étudiants internationaux en quatre catégories distinctes selon leur niveau de préparation pédagogique et les ressources financières qui leur sont disponibles (Ortiz et Choudaha, 2014). En découpant ces catégories, on retrouve des étudiants internationaux :

- **À haut succès** : Ayant des ressources financières élevées et un niveau de préparation pédagogique avancé.
- **Aventuriers** : Ayant des ressources financières élevées, mais un niveau de préparation pédagogique faible.
- **Ambitieux** : Ayant des ressources financières limitées, mais un niveau de préparation pédagogique avancé.
- **Réfractaires** : Ayant des ressources financières limitées et un niveau de préparation pédagogique faible.

Cette répartition ignore cependant l'importance de l'aspect culturel, un facteur qui s'insère dans les interactions journalières de l'étudiant et qui peut affecter son intégration dans sa communauté d'accueil. Par exemple, deux étudiants internationaux issus de cultures différentes vivront des situations d'acculturation différentes, même s'ils se retrouvent, selon la définition de WES, dans la même catégorie de besoins. Dans un contexte linguistique minoritaire, le niveau de connaissance de l'anglais s'imposera comme facteur important dans le processus d'intégration.

« Les scénarios sont très différents si les étudiants internationaux sont Européens, s'ils sont Africains, s'ils sont d'Amérique du Sud ou s'ils sont asiatiques. Ils ne vivent pas les mêmes défis, ils ne vivent pas les mêmes situations. Ce n'est pas un bloc monolithique. On ne le dira jamais assez. »

**- Représentante de
l'Université de Moncton**

Le portrait qui se dessine est celui d'une population multidimensionnelle avec des besoins à la fois communs et diversifiés. En prenant compte de ces différents niveaux de besoins, nous présentons dans les sections suivantes les services et programmes développés par les établissements et les communautés pour faciliter l'intégration des étudiants internationaux d'expression française.

L'intégration pédagogique

L'intégration au Canada d'étudiants internationaux passe premièrement par une intégration pédagogique réussie. Il s'agit d'un enjeu pertinent pour les établissements postsecondaires, à qui revient la responsabilité d'assurer l'offre de programmes de qualité et le succès académique de sa population étudiante, y inclut les étudiants internationaux.

De prime abord, il importe de préciser que les systèmes d'éducation des pays francophones ne sont pas à pied d'égalité. On y retrouve des différences importantes, des forces et des faiblesses, qui influenceront le niveau de réussite de l'étudiant. Selon l'expérience vécue par les étudiants, les professeurs et les services universitaires à l'appui des étudiants internationaux, nous avons identifié des programmes, services et stratégies qui pourraient, dans divers cas, améliorer leur rendement pédagogique.

Session transitionnelle

Le système d'éducation canadien comprend diverses composantes qui pourraient paraître complexes pour un étudiant devant à la fois s'intégrer dans une nouvelle culture et réussir à un programme académique. Afin de faciliter cette transition, deux représentants universitaires de l'Université d'Ottawa ont suggéré de mettre en œuvre une session transitionnelle pour les étudiants internationaux qui leur permettrait de s'acclimater aux paramètres et aux exigences du système universitaire canadien. Cette session pourrait inclure des formations linguistiques et une introduction au programme d'études. En parallèle, les services aux étudiants internationaux pourraient mener des sessions d'information et des ateliers d'intégration. La durée pourrait être définie par l'établissement, passant de quelques semaines avant la rentrée scolaire à une session

complète. En somme, la session transitionnelle permettrait aux établissements d'accompagner l'étudiant dans ses premiers pas au Canada pour assurer une bonne intégration dans son nouveau milieu.

Amélioration des services pour tous les étudiants

L'adaptation de l'étudiant au système d'éducation canadien est un défi unique aux étudiants internationaux. Selon les intervenants consultés, pour des raisons qui sont souvent de nature culturelle, certains étudiants internationaux sont parfois mal à l'aise de déclarer qu'ils éprouvent des difficultés dans leur cours et d'autres ne savent pas comment approcher leurs professeurs.

Par contre, du point de vue pédagogique, les défis en salle de classe ne sont pas limités qu'aux étudiants internationaux : la gestion du temps, la

rédaction de texte, la préparation aux examens préoccupent tous les étudiants. Selon plusieurs intervenants, la clé de la réussite des étudiants internationaux se retrouve dans une amélioration des services d'appui pour tous les étudiants.

« L'idée, ce n'est peut-être pas de mettre un service avec des néons qui flashent disant : "étudiants internationaux, rentrez par cette porte" par le fait même d'étiqueter ou de stigmatiser une partie de notre population étudiante. Mais c'est peut-être plus l'intégration d'une culture en pédagogie universitaire centrée sur l'apprenant, une culture d'apprentissage actif et collaboratif qui va bénéficier aux étudiants internationaux, oui, mais à tous les étudiants. »

- Professeur de l'Université d'Ottawa

Évaluation des compétences

En raison des différences entre les systèmes d'éducation canadiens et ceux de l'étranger, il est difficile d'évaluer le niveau de compétence d'un étudiant international avant son arrivée. Un étudiant de l'étranger pourrait avoir acquis des compétences plus avancées que ses pairs canadiens, alors que d'autres pourraient éprouver des lacunes importantes dans un sujet particulier. Pour permettre de bien placer les étudiants dans des cours selon leur niveau de compétences, certains professeurs ont développé des évaluations de compétences. Ces examens sont distribués en début de session à tous les étudiants et permettent aux professeurs de donner un appui aux étudiants avant la mi-session. De cette façon, le professeur peut diriger l'étudiant vers un cours plus ou moins avancé selon les compétences de base acquises, ou vers des services de tutorat, selon ses besoins.

L'intégration sociale et culturelle

La culture est un concept qui relie diverses composantes propres à l'identité d'un individu. On y rattache les valeurs, les croyances et les normes qui influencent de façon implicite le comportement d'un individu. Une culture se définit aussi par les façons dont les individus qui en font partie interagissent : la langue, les rituels, les arts et la musique, ainsi que les rôles et responsabilités liés

au genre. Ce sont ces caractéristiques qui définissent à la fois une société et donnent à l'individu son identité.

L'arrivée d'un individu qui ne partage pas ces mêmes expériences et qui cherche à s'intégrer au sein d'une culture différente peut parfois générer des conflits sociaux. Afin de minimiser ces conflits, il s'agit d'offrir des opportunités d'interactions visant la compréhension de l'autre et de sa façon d'agir en milieu social. L'intégration culturelle se vit progressivement au fil des rencontres et des échanges entre des individus issus de différents pays, parlant différentes langues, ayant des religions et ethnicités différentes.

« J'ai participé à beaucoup d'activités d'intégration comme les premières journées qui précèdent la rentrée universitaire. C'est souvent des réunions d'acclimatation pour essayer d'expliquer aux étudiants : « voilà, il y a l'hiver qui arrive, quelles sont les températures attendues, quels sont les équipements à porter ». Il y a aussi des séances où on explique un peu le logement, comment ça fonctionne au Canada, quelle est la situation sur le logement pour ceux qui sont hors campus, etc. » Il y a aussi des tours de la ville qui se font.

La culture canadienne est une culture qui ne nous était pas familière du tout. On vient dans un nouveau pays, il faut qu'on puisse connaître un peu les rouages du système, ne pas toujours rester dans sa communauté.

Donc à travers ces activités, on peut connaître la culture canadienne. »

**- Étudiant international de
l'Université de Moncton**

Le phénomène d'intégration culturelle se vit autant dans les communautés que sur les campus. Avec l'accueil de quelques centaines d'étudiants internationaux, en plus du caractère multiculturel des étudiants canadiens, les universités doivent être en mesure de répondre aux besoins des étudiants pour faciliter leur intégration culturelle. Notre analyse cible quatre sujets qui jouent un rôle important dans l'intégration culturelle et sociale des étudiants :

- Le rôle central des services universitaires;
- L'interculturalisme;
- Les formations misant la sensibilisation du personnel universitaire; et
- L'accès aux formations linguistiques.

Les services universitaires

D'ordre général, on retrouve dans les universités francophones à l'étude des centres de services pour les étudiants internationaux qui relèvent de l'administration de l'université ou des associations étudiantes. Les tâches et responsabilités divergent selon le mandat de l'organisme,

mais pris ensemble, ces centres de services à l'appui des étudiants internationaux sont en mesure de répondre aux besoins académiques, sociaux et interculturels de cette communauté étudiante.

Les associations d'étudiants internationaux sont généralement organisées pour pouvoir répondre aux besoins sociaux de l'étudiant ou, lorsqu'il s'agit d'un besoin particulier, référer l'étudiant aux services universitaires. De plus, ces associations assument la responsabilité de revendiquer les droits des étudiants internationaux à l'administration de l'université.

Selon la taille et la structure linguistique de l'université, les services offerts par les associations étudiantes sont disponibles en français. Par exemple, la Maison internationale de l'Université d'Ottawa (un des services officiels de la Fédération des étudiants de l'Université d'Ottawa) doit pouvoir offrir tous ces programmes et services dans les deux langues officielles selon les règlements de l'université, alors que l'association des étudiantes et étudiants internationaux du campus universitaire de Moncton (AÉÉICUM) offre ses services uniquement en français. Le Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta n'a pas de regroupement précis pour les étudiants internationaux d'expression française, mais l'on retrouve une association d'étudiants internationaux sur le campus anglophone (Campus Nord) de l'université. Les étudiants internationaux d'expression française du campus Saint-Jean sont d'ailleurs représentés par l'Association des universitaires de la Faculté Saint-Jean.

Un bilan complet des services et activités développés par ces associations et organismes serait trop exhaustif, mais plusieurs sont parsemés à travers ce rapport. Certains d'entre eux ont eu un effet important sur l'intégration des étudiants, et sont identifiés ci-dessous.

L'accueil

Les services universitaires réalisent l'importance d'avoir un plan d'accueil bien développé pour les étudiants internationaux dès leur arrivée au Canada. À l'Université de Moncton, dans certains cas, le recruteur du pays d'origine arrive au Canada avec l'étudiant. À l'Université d'Ottawa, des étudiants de la Maison internationale se rendent à l'aéroport pour accueillir les nouveaux étudiants et les accompagnent à leur résidence. Au Campus Saint-Jean, l'accueil à l'aéroport se fait avec un panier de nourriture.

Selon les intervenants, ce premier contact est essentiel pour assurer des liens de confiance avec l'étudiant et l'orienter vers les services qui faciliteront son intégration. Les services universitaires ont donc tiré avantage de la semaine d'orientation à la rentrée scolaire pour développer des ateliers et des séances d'information pertinents pour les étudiants internationaux.

L'accompagnement

L'Université d'Ottawa a mis sur pied un programme de mentorat pour faciliter la transition des étudiants internationaux de leurs pays d'origine vers le Canada. Les mentors sont choisis pour appuyer tous les étudiants d'un même pays et sont en grande partie eux aussi issus de l'international.

« Le mentor veut vraiment te pousser à confirmer d'abord ton choix, te présentant comme il faut l'Université d'Ottawa et ensuite en te donnant des petits conseils sur ce que serait d'abord en premier la vie étudiante et ensuite comment s'adapter à l'Université d'Ottawa. Je pense que c'est vraiment un service très important. Sans ça, je ne sais pas comment ça aurait été, mon expérience en première année. »

- Étudiant international de l'Université d'Ottawa

La relation entre le mentor et l'étudiant s'entame une fois que la demande de l'étudiant est acceptée. Le mentor entre en contact avec l'étudiant pour lui offrir de l'appui et des conseils tout au long de ces démarches pour arriver à Ottawa. On note des communications par courriel, téléphone, et Skype. Ce dernier élément a eu un effet positif dans la mesure où l'étudiant pouvait avoir un contact visuel avec une autre personne. Cette relation persiste tout au long de la première année d'étude.

Un programme semblable a été mis sur pied au Campus Saint-Jean. Chaque année, l'université embauche un à deux étudiants internationaux pour agir en tant qu'assistants aux futurs étudiants internationaux. Une fois qu'un candidat de l'international a soumis une demande d'étude, l'assistant est mis en contact avec lui afin de répondre à ses questions et lui offrir une perspective sur la vie au Canada.

« C'est le fait qu'ils font une sorte d'accompagnement pour les étudiants internationaux qui ont besoin d'accompagnement et que cet accompagnement-là est offert par d'autres étudiants internationaux qui sont déjà passés par là et qui ont développé les réflexes qu'il faut pour bien se positionner à l'université, pas juste sur le plan académique, mais aussi sur le plan social. »

- Professeur de l'Université d'Ottawa

Essentiellement, le programme de mentors ou d'assistants est là pour offrir de l'appui à l'étudiant, assurer qu'il ait accès aux services dont il a besoin pour réussir, et pour le conseiller sur la vie au Canada et sur le campus. Pour plusieurs étudiants à l'Université d'Ottawa, le mentor a été une ressource indispensable dans leur processus d'intégration. De plus, le programme permet à l'étudiant d'établir une relation de confiance avec un étudiant qui partage souvent son expérience avant son arrivée.

L'interculturalisme

L'interculturalisme cherche à faciliter les interactions culturelles entre le nouvel arrivant et la société d'accueil. L'objectif est d'augmenter la compréhension entre individus de différentes cultures sur les façons dont ils agissent et réagissent aux mêmes événements, et ce, dans divers contextes. Une composante essentielle à l'intégration du nouvel arrivant, l'interculturalisme, doit être réalisée avec la participation de la communauté d'accueil.

« L'interculturel, en fait, c'est d'avoir une meilleure compréhension de l'un et de l'autre puis aussi avoir une meilleure connaissance du bagage culturel de nos étudiants lors de leur arrivée [...] C'est de ne pas juger le comportement. C'est de le comprendre. »

**- Représentante de
l'Université de Moncton**

L'expérience de l'Université de Moncton en donne l'exemple. Dans le but de faciliter l'intégration des étudiants internationaux, l'Université de Moncton a développé un programme d'accueil qui englobe une panoplie de ressources et de séances d'information. Permettant à l'étudiant international de se familiariser avec sa communauté d'accueil et de s'intégrer plus facilement au Canada, le programme « *Introduction à la vie au Canada* » offre des séances d'information qui aborde des sujets tels que le système de santé, la vie en logement au Canada, l'immigration et la culture acadienne (Université de Moncton, 2015a, 2015b).

Initialement offert au campus d'Edmundston en hiver 2013, le programme est répandu aux trois campus depuis l'automne 2014 (Université de Moncton, 2015b). Le campus de Moncton a modifié le titre de son programme, optant pour une perspective plus englobante de l'intégration. Avec « *Parlons d'ici et d'ailleurs* », l'université cherche à faire valoir les expériences acquises à l'étranger et de l'apport des étudiants internationaux à l'université. Le programme permet d'approfondir les efforts d'intégration de l'université, d'y ajouter une composante interculturelle et de créer un pont entre les étudiants canadiens et internationaux. Les séances d'information et les ateliers consécutifs ont été élaborés en partie à partir des ressources du Centre d'apprentissage interculturel du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Une des ressources développées par l'université est le guide d'adaptation, « *À la rencontre de soi et de l'autre* ». Destiné à l'ensemble de la communauté étudiante, le guide cherche à outiller les étudiants sur les composantes de la culture, l'expérience du choc culturel, la communication interculturelle et l'adaptation au milieu acadien. Accessible gratuitement sur le site web du Centre des Services aux étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton, il représente un outil central pour sensibiliser la population étudiante.

Au Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, cette question serait abordée autant par des ateliers parascolaires que dans le cadre du curriculum scolaire. Selon le professeur consulté, le sujet de l'interculturalisme est traité dans le cadre de certains cours, par exemple des cours de sociologie et des cours de langue, où l'expérience de côtoyer des individus de différents environnements

culturels et les conflits qui en découlent peuvent être discutés dans un contexte académique et dans un discours intellectuel.

Formation et sensibilisation du personnel

Pour le personnel ayant vécu cette transition vers l'internationalisation, les changements dans la composition de la population étudiante ont été ressentis rapidement. Cependant, l'encadrement nécessaire pour permettre au personnel de bien accueillir cette population diversifiée et multiculturelle n'a pas suivi le même rythme.

Par exemple, à l'Université de Moncton, les étudiants internationaux représentent près d'un cinquième de la population étudiante en 2015. Dans une telle proportion, les défis

d'acculturation et d'adaptation auxquels les étudiants font face sont aussi vécus par le personnel enseignant et administratif. Selon nos consultations, ces formations seraient nécessaires pour outiller le personnel enseignant et administratif afin de mieux accompagner l'étudiant international dans la salle de classe et sur le campus, en général.

L'Université d'Ottawa a déjà entamé ce travail. En août 2015, l'Université d'Ottawa, par l'entremise du Centre de pédagogie universitaire et le Service d'appui à l'enseignement et l'apprentissage, a livré une formation novatrice, *Étudiants internationaux francophones : enseigner pour la réussite de tous*. L'atelier, offert simultanément en ligne, était destiné à tous les professeurs des collèges et universités de l'Ontario offrant des cours en français. Les sujets traités par la formation incluent les facteurs de différenciations culturelles et les techniques de communication interculturelle, l'impact de l'internationalisation des étudiants sur la préparation des cours et les meilleures pratiques pédagogiques pour l'enseignement à des groupes étudiants diversifiés (SAEA, 2015).

D'après nos consultations avec des représentants du Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, on déplore l'absence de ce type de formation tout en soulignant qu'il s'agit d'une carence identifiée par le corps professoral.

L'accès aux formations linguistiques

Selon l'ensemble des intervenants et répondants, les étudiants internationaux d'expression française découvrent rapidement qu'apprendre l'anglais est tout de même une nécessité dans des communautés où le français est minoritaire. La langue de la majorité est l'outil intégral pour faciliter leur intégration dans la communauté d'accueil, pour élargir leur cercle d'amis et pour accéder au marché du travail.

« L'université fait des efforts, mais c'est arrivé très vite aussi. Puis des fois, j'ai souvent dit : "j'ai l'impression de ne pas avoir été préparée pour ça" parce que notre réalité, c'est qu'on enseigne à plusieurs cultures. [...] Alors on a ce melting-pot dans nos classes et nous devons essayer de trouver un juste milieu pour pouvoir fonctionner convenablement là-dedans.

C'est ça qui n'est pas facile. »

- Professeur de l'Université de Moncton

Le Consortium national de formation en santé (CNFS) et l'Association des Universités de la francophonie canadienne (AUFC) ont fait une revue des cours d'anglais et de français disponibles aux immigrants et étudiants étrangers dans les établissements postsecondaires francophones (incluant les collèges et les universités). Selon leur analyse, il existe un grand nombre de formations linguistiques destinées à des populations immigrantes offertes sur ces campus en plus d'initiatives pancanadiennes sur Internet, telles que CLIC (Cours de l'anglais pour les immigrants au Canada) en ligne et le Portail de formation linguistique et d'adaptation culturelle. Toutefois, leur rapport fait ressortir clairement que ces services ciblent surtout les résidents permanents, et que peu de programmes sont destinés aux étudiants étrangers.

L'Institut des langues officielles de l'Université d'Ottawa a ainsi développé des programmes de langues secondes intensifs pour permettre aux étudiants (surtout les étudiants internationaux) d'acquérir un niveau de français ou d'anglais universitaire. Ces programmes ne comptent pas vers l'obtention d'un grade universitaire, mais permettent plutôt à un étudiant d'améliorer ses compétences linguistiques avant d'entamer un programme universitaire.

« Je cherchais aussi des centres où je pouvais aller parler avec des gens intéressés à parler en anglais, mais je n'en ai pas trouvés. Je pense que le plus grand défi qui peut vraiment me limiter, c'est de me faire des amis parce que ce n'est pas tout le monde qui est capable de t'écouter et puis savoir que tu es francophone et d'être patient avec toi. Avec le temps, ça peut te permettre de bien améliorer ton anglais. »

- Étudiant international de l'Université de l'Alberta

Au cours de nos entrevues, les étudiants internationaux ont mentionné également l'importance de pouvoir participer à des activités linguistiques informelles (par exemple, des cercles de discussion offerts par des organismes communautaires ou par la municipalité). Ces interactions permettent aux étudiants de développer leurs compétences en anglais et d'établir un réseau social avec la communauté d'accueil, facilitant l'intégration à long terme.

Défis

Contrainte à l'admissibilité des services d'établissement hors campus

Les formations linguistiques et les services d'intégration hors campus ne sont pas nécessairement disponibles aux étudiants internationaux. Les organismes d'établissement et d'intégration communautaire ont tour à tour déclaré l'importance d'appuyer et d'encadrer les étudiants internationaux, et d'un même souffle, constatent ne pas avoir les moyens de les servir. Effectivement, en raison des conditions d'admissibilité limitant l'accès aux résidents permanents, plusieurs organismes communautaires offrant des formations linguistiques axées sur le marché du travail ou sur le perfectionnement linguistique ne sont pas en mesure d'offrir leurs services aux étudiants internationaux. À moins d'un financement de la province ou de la municipalité, les organismes d'établissement se limitent à offrir des informations ou des références, même si leurs services pourraient bénéficier aux étudiants internationaux.

Les ressources financières

Les services universitaires à l'appui des étudiants internationaux ont tous indiqué subir un manque de ressources pour financer leurs projets. Selon les intervenants, le financement reçu pour développer et faire la mise en œuvre de programmes visant l'intégration des étudiants internationaux ne serait pas suffisant pour répondre aux besoins que ces derniers éprouvent.

Les taux de participation aux ateliers d'intégration

Au-delà du financement, les services aux étudiants internationaux doivent aussi faire face au déclin du taux de participation de leur clientèle aux activités et ateliers d'intégration offerts sur les campus. On constate une participation élevée à la rentrée qui diminue progressivement au cours de l'année scolaire. Quelques raisons permettent d'expliquer ce déclin :

1. Une fois que les étudiants se rencontrent et établissent des liens d'amitié, l'intégration se fait davantage par l'entremise d'expériences vécues avec leurs pairs;
2. Une fois que les points d'accès principaux où les étudiants peuvent accéder à l'information sont connus, les étudiants sont plus aptes à se rendre à ces endroits et à un moment qui leur convient au lieu d'attendre une séance d'information ou un atelier éventuel;
3. Si les sujets abordés par les premiers ateliers ne répondent pas à un besoin particulier, les étudiants sont moins susceptibles d'assister aux ateliers subséquents; et
4. Les stratégies de communication ne seraient pas efficaces pour rejoindre la population cible. Selon certains étudiants, la quantité d'information envoyée par les services universitaires serait trop élevée et au fil du temps, on ignore les courriels, peu importe leur contenu.

Pratiques exemplaires : Faciliter l'intégration

Considérant la complexité du processus d'intégration, il est évident qu'un seul programme ou une seule stratégie ne répondra pas à tous les besoins d'une population étudiante variée. Toutefois, il existe des programmes prometteurs en milieu minoritaire qui pourraient être mis en œuvre dans d'autres contextes pour faciliter l'intégration des étudiants internationaux d'expression française. Voici deux programmes prometteurs : *International Student Connect* et le Passeport international.

Les Étudiants internationaux se connectent (COSTI Immigrant Services)

Le programme Étudiants internationaux se connectent (version française du programme *International Student Connect*) est le résultat d'une série de consultations menées dans le cadre d'une évaluation des besoins d'étudiants internationaux à l'échelle de l'Ontario. Financée par le ministère des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international de l'Ontario et menée par l'organisme d'établissement COSTI dans 13 collèges et universités de l'Ontario (incluant l'Université d'Ottawa), cette initiative chercha à comprendre de la perspective des étudiants internationaux et de leurs conjoints, ainsi que des centres de services auprès d'étudiants internationaux dans ses établissements, les défis auxquels les étudiants internationaux font face.

Cette évaluation a permis de procéder à deux étapes subséquentes : (1) apprendre comment mieux desservir la communauté étudiante et de répondre à leurs besoins, et (2) identifier les enjeux qui entravent leur intégration.

Au-delà des besoins communs à toute la population étudiante internationale, l'évaluation a aussi permis de prendre conscience des besoins particuliers de la communauté francophone. En ce qui concerne la population étudiante internationale d'expression française, l'analyse constate l'importance :

- de pouvoir accéder à de l'information en un seul endroit;
- de pouvoir interagir en personne avec des gens formés qui sont en mesure de répondre à leurs questions; et
- d'avoir accès à des ressources imprimées.

À la suite de ces consultations, COSTI, appuyé par du financement provincial et par la collaboration des établissements postsecondaires et d'organismes communautaires de l'Ontario, a développé une série de séminaires permettant d'informer les étudiants internationaux et leurs conjoints sur divers sujets liés à l'intégration: le système bancaire canadien et la gestion des finances, le système de santé, le logement, le marché de l'emploi, entre autres. Afin d'encourager la participation, les séminaires sont livrés par des services d'établissement locaux sur le campus de l'établissement. Par exemple, l'organisme CÉSOC offre les séances en français et le Centre Catholique pour Immigrants en anglais au campus de l'Université d'Ottawa. Cette collaboration entre les organismes d'établissement et les universités pourrait servir de modèle dans le développement de services et de programmes à l'appui des étudiants internationaux.

Le Passeport international de l'Université de Moncton

Le programme de *Passeport international* de l'Université de Moncton est une initiative du centre des services aux étudiantes et étudiants de l'université cherchant à inciter tous les étudiants de l'université à s'engager dans un processus d'internationalisation. Mais surtout, il permet d'encourager une plus grande participation aux activités et ateliers portant sur l'interculturalisme afin d'améliorer les relations entre les étudiants canadiens et les étudiants internationaux.

Le Passeport permet à l'étudiant d'obtenir une série de points suivant l'achèvement d'activités reliées à l'international. Lorsque l'étudiant atteint un total de 100 points, il reçoit un certificat déclarant qu'il a obtenu une formation interculturelle lors de son programme d'études. Les points sont alloués si l'étudiant a assisté ou complété les activités suivantes :

- Des ateliers axés sur l'international offerts par les organismes de l'Université de Moncton;
- Des conférences portant sur l'international et des présentations portant sur les séjours à l'international ou sur la découverte d'un pays;
- Au moins 20 heures de bénévolat au sein d'une organisation à vocation internationale (étudiants canadiens) ou d'une compagnie ou organisation canadienne (étudiants internationaux);
- Un minimum de 130 heures de travail par semestre dans un milieu canadien (étudiants internationaux seulement);
- Une année ou un semestre d'étude à l'étranger dans une université partenaire, ou un séjour à court terme à l'étranger; et
- Avoir participé à des activités d'accueil et d'intégration et à d'autres activités reliées à l'international.

Le Passeport international n'est pas un service d'intégration en tant que tel. Plutôt, il permet d'organiser les services et programmes déjà offerts par l'université et d'en faire la promotion sous une perspective commune, celle d'une expérience interculturelle.

Rétention

De toute évidence, augmenter la rétention d'étudiants internationaux est un objectif partagé par les gouvernements fédéral et provinciaux. Pour plusieurs étudiants internationaux, la possibilité de demeurer au Canada après leurs études est un objectif qu'ils espèrent atteindre et même joue un rôle déterminant dans leur choix de pays de destination (BCEI, 2013).

Dans le cadre de cette étude, les intervenants participants aux entretiens ont été invités à répondre à deux questions portant sur les facteurs qui facilitent la rétention d'étudiants internationaux d'expression française dans les CFSM. Les étudiants ont été encouragés à présenter le parcours qu'ils espèrent suivre après leurs études et à partager les facteurs déterminants de cette décision.

Le facteur sans contredit le plus important est l'accès au marché du travail. Une fois franchie, l'expérience acquise sur le marché du travail canadien ouvre les portes à la résidence permanente et facilite la rétention. Le gouvernement fédéral en a déjà pris conscience et a effectué une série de réformes facilitant l'accès à l'emploi. Toutefois, on constate que des obstacles à l'emploi persistent dans un contexte linguistique minoritaire.

Afin d'expliquer cette progression, la présente section regroupe les programmes et les stratégies en deux catégories: le parcours vers le marché du travail et la transition vers la résidence permanente.

*« C'est une question d'opportunités qui existent ici.
Vous savez que ça fait cinq ans que je suis ici. C'est quand même chez moi maintenant!*

Quand je regarde le réseau que je me suis créé ici, c'était tellement difficile de connaître du monde et de m'intégrer. Mais, au bout du compte, on arrive et on s'intègre. Il faut qu'on crée des racines, sinon on va toujours être malheureux, n'est-ce pas?

Alors c'est clair que si je vais rester, c'est aussi parce que j'ai créé ma routine ici, j'ai créé mon chez-moi même si je suis loin de tout le monde, même si je suis loin de ma famille. J'aimerais beaucoup rester ici. Donc c'est aussi relativement aux opportunités d'emploi. »

- Étudiante de l'Université d'Ottawa

Parcours vers le marché du travail

Le gouvernement fédéral a mis sur pied trois programmes permettant aux étudiants d'accéder au marché du travail canadien : le travail hors campus lié au permis d'étude valide, le permis de travail en vertu d'un programme coop et le permis de travail post-diplôme. Pris ensemble, ces permis de travail permettent aux étudiants de mieux s'intégrer sur le marché du travail canadien, mais surtout, d'acquérir une expérience de travail qui les mènera vers la résidence permanente.

Permis de travail hors campus

Depuis 2006, un étudiant international avec un permis d'étude valide inscrit à temps plein dans un établissement postsecondaire pour un programme d'étude d'une durée de plus de 6 mois peut

travailler jusqu'à 20 heures par semaine pendant les sessions d'études et à temps plein pendant les congés prévus à l'extérieur du campus (Verbik et Lasanowski, 2007; IRCC, 2015). Les étudiants doivent démontrer qu'ils répondent aux exigences du programme et qu'ils obtiennent un numéro d'assurance sociale avant d'être embauchés. Les employeurs quant à eux doivent s'assurer que l'étudiant est bel et bien inscrit dans un programme d'études postsecondaires à temps plein.

Malgré la possibilité de travailler hors campus, on note que les conditions liées à ce permis engendrent certains obstacles. En particulier, on note la limite de 20 heures de travail par semaine qui pourrait avoir un effet dissuasif sur les employeurs dans l'embauche d'étudiants internationaux. Selon l'expérience des étudiants, certains employeurs seraient plus aptes à embaucher un étudiant s'ils avaient plus de flexibilité dans le choix du nombre d'heures qu'ils peuvent consacrer au travail. En outre, cette condition ne permet pas aux étudiants de faire des gains suffisants pour compenser les dépenses considérables associées aux études à l'étranger.

Permis de travail en vertu d'un programme coop

Les programmes coop permettent à l'étudiant d'acquérir de l'expérience de travail dans un champ connexe à leur programme d'étude. Pour les établissements postsecondaires, ces programmes constituent un outil important pour initier les étudiants internationaux au marché du travail canadien. Selon les règles émises par IRCC, les étudiants internationaux doivent démontrer que cette expérience de travail correspond à une composante essentielle de leur programme d'étude afin d'obtenir un permis de travail en vertu d'un programme coop (IRCC, 2015j).

« Les gens travaillent fort pour tenter de placer des étudiants internationaux, mais ils sont toujours les derniers à se trouver de l'emploi. »

**- Professeur de
l'Université de Moncton**

Les étudiants internationaux éprouvent toutefois des difficultés plus importantes que les étudiants canadiens à se trouver un poste. Pour combler ce manque, l'Université de Moncton a créé des postes de recherche sous la supervision des professeurs grâce à un financement de la province.

À travers nos consultations auprès des organismes communautaires et des représentants des universités, on souligne une réticence de la part des employeurs à embaucher des étudiants internationaux. Les répondants ont soulevé quelques causes possibles :

- **Le statut temporaire des étudiants internationaux** : Pour certains employeurs, un stage coop peut servir au recrutement, permettant la transition vers un emploi permanent par la suite. Cependant, ne sachant pas les intentions à long terme de l'étudiant international, et ne sachant pas s'il obtiendra un permis de travail ou la résidence permanente, les employeurs seraient plus portés à choisir l'étudiant canadien.
- **Les expériences négatives antécédentes** : Dans le cas où un employeur connaît une expérience négative en raison de l'embauche d'un étudiant international, cela peut laisser les employeurs avec une impression négative de la contribution des étudiants internationaux.

- **Des cultures différentes en milieu de travail** : Selon le pays d'origine de l'étudiant, les cultures en milieu de travail auxquels l'étudiant est habitué pourraient diverger de celles typiques au Canada. On cite par exemple l'arrivée à une heure fixe et les façons de s'exprimer avec ses collègues. Pour un employeur, il s'agit donc d'une formation additionnelle au-delà de la formation professionnelle.

Programme de travail post-diplôme

Les étudiants inscrits à un programme d'étude d'au moins huit mois sont admissibles au programme de travail post-diplôme. Ce programme permet aux étudiants d'établissements postsecondaires d'acquérir une expérience de travail canadienne à temps plein, facilitant leur parcours vers la résidence permanente dans le cadre des divers programmes d'immigration économique, en particulier celui de la catégorie de l'expérience canadienne. La durée du permis de travail est établie selon la durée du programme d'étude de l'étudiant, jusqu'à un maximum de trois ans. Les étudiants ont jusqu'à 90 jours après avoir obtenu leur diplôme pour soumettre une demande au programme (IRCC, 2015g).

Le programme de travail post-diplôme est un élément crucial pour passer à la résidence permanente. Toutefois, les étudiants accédant à ce programme ne sont pas à l'abri des défis auxquels font face les nouveaux arrivants francophones pour accéder au marché du travail. Nos consultations ont permis d'identifier quelques facteurs compliquant la recherche d'un emploi, mais surtout d'un travail qualifié (voir la section La catégorie de l'expérience canadienne). Entre autres, on cite trois facteurs principaux :

- **Le réseautage** : Un aspect incontournable de la recherche d'emploi est le réseautage. Il permet de se faire connaître et reconnaître parmi les employeurs de sa communauté et de son domaine d'étude. Pour plusieurs communautés francophones de petite taille, avoir un réseau professionnel peut permettre un accès plus rapide à des débouchés connexes à son domaine d'étude. Or, les étudiants internationaux arrivent au Canada sans avoir de contact professionnel et doivent bâtir ce réseau à la base. De plus, pour plusieurs étudiants internationaux, le réseautage est perçu comme une activité ancrée dans la culture de travail nord-américaine et tout à fait étrangère à la leur.
- **Accès à l'emploi bilingue** : En raison du statut minoritaire de la langue, le français est considéré un atout sur le marché du travail des CFSM, mais pas forcément une compétence nécessaire à l'emploi.

Selon le contexte linguistique de la communauté, les emplois disponibles pourraient se limiter à ceux nécessitant une compréhension avancée de l'anglais et exigeant des interactions avec une clientèle majoritairement anglophone.

« Especially for francophone students, one of the biggest challenges we find is that they also need to be able to work in English, that's just the nature of the market. [...] Students are surprised and face a number of barriers when they actually need a higher ability in English to function in the job market. »

**- Représentant du
gouvernement de l'Ontario**

- **Reconnaissance des acquis antécédents** : Les étudiants des cycles supérieurs ainsi que les étudiants ayant complété des formations à l'étranger avant d'entamer leurs formations canadiennes font face aux mêmes obstacles que d'autres immigrants : la reconnaissance de leurs diplômes antécédents sur le marché de travail canadien.

Résidence permanente

Pour certains étudiants internationaux, leurs études au Canada ne sont qu'une première étape à franchir pour entamer un processus de résidence à long terme au Canada. Selon un sondage auprès des étudiants internationaux menés par le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI), plus de 66 % des étudiants sondés ont déclaré que la possibilité d'obtenir la résidence permanente figurait de façon importante ou essentielle dans leur décision pour étudier au Canada (BCEI, 2013).

« C'est vraiment beaucoup moins cher [étudier en Europe], mais après les études, rien ne garantit que tu vas vite trouver un emploi ou rester là-bas. Une fois que j'ai rencontré le recruteur, il m'a fait savoir qu'après les études, tu peux être résident permanent puis citoyen canadien et lui, c'est un ancien étudiant de l'Université de Moncton. Il m'a même montré son passeport canadien. Donc j'ai compris que vraiment c'était sérieux. »

- Étudiant international de l'Université de Moncton

Cependant, des défis persistent. Selon une étude de 2014 portant sur le recrutement et la rétention des étudiants internationaux, le nombre d'étudiants ayant accédé à la résidence permanente n'a guère augmenté en dépit d'une croissance marquée du nombre d'étudiants internationaux inscrits dans les établissements canadiens (Ortiz et Choudaha, 2014).

Il existe toutefois des passerelles intéressantes pour faciliter la transition vers la résidence permanente des étudiants internationaux. En particulier, les deux programmes les plus populaires pour les étudiants internationaux sont la catégorie de l'expérience canadienne et le programme de candidats des provinces.

La catégorie de l'expérience canadienne (CEC)

Dévoilée en 2008, la catégorie de l'expérience canadienne (CEC) est un des programmes d'immigration économique d'IRCC. Ce programme prime l'expérience de travail acquise sur le marché canadien et facilite l'accès à la résidence permanente pour des résidents temporaires déjà établis au Canada, par exemple des étudiants internationaux ou des travailleurs temporaires. Originellement, le programme s'adressait aux travailleurs qualifiés ayant une expérience de 24 mois sur le marché du travail canadien. L'expérience de travail qualifié correspond à un emploi au niveau de compétence 0 ou au niveau de compétence A ou B de la Classification nationale des professions, c.-à-d., postes de gestion, postes professionnels ou emplois techniques et spécialisés (IRCC, 2015i).

D'autres conditions s'ajoutent : les candidats doivent répondre aux exigences linguistiques requises pour leur emploi et doivent envisager d'habiter à l'extérieur du Québec.

Malgré le potentiel de ce parcours pour les étudiants internationaux, les premiers résultats ne furent pas prometteurs. Citoyenneté et Immigration Canada anticipait pouvoir confier la résidence permanente à près de 26 000 candidats passant par la CEC en 2012, alors qu'en réalité, les candidats acceptés se chiffraient à moins de 4 000 (BCEI, 2013).

En date du 2 janvier 2013, le gouvernement du Canada a amélioré les conditions d'accès à la catégorie de l'expérience canadienne. Dorénavant, les candidats seraient admissibles à la catégorie d'Expérience canadienne après 12 mois d'expérience de travail qualifié à temps plein au lieu de 24 mois.

On comprendra que le succès de la catégorie de l'expérience canadienne dépend de la capacité d'un diplômé à accéder au marché du travail et à obtenir un emploi en lien avec ses compétences. Sans repasser les défis déjà énumérés, il faut reconnaître que l'engagement des employeurs est nécessaire dans ce processus. Si l'engagement des employeurs n'est pas au rendez-vous, la CEC ne pourra pas atteindre les effectifs ciblés.

« Alors un des défis, c'est de trouver plus de partenaires dans le secteur privé, d'employeurs prêts à offrir des stages rémunérés ou non rémunérés pour permettre la transition de ces étudiants-là. Donc il y a une stratégie d'engagement des employeurs qui est absolument critique pour faire ça. »

- Représentant d'IRCC

Programme des candidats des provinces (PCP)

Comme dans le cas de la catégorie de l'expérience canadienne, le programme des candidats des provinces vise à faciliter la transition d'étudiants internationaux vers la résidence permanente. Depuis la création des PCP en 1999, ces programmes ont pris de l'ampleur. À ce jour, les PCP ont permis de faciliter la transition de 29 % des candidats vers la résidence permanente (Nakache et Dixon-Perera, 2015).

Le programme permet aux provinces de désigner des individus avec l'expérience de travail et les diplômes nécessaires pour combler les besoins en main-d'œuvre de leur province comme candidats à la résidence permanente. Les étudiants internationaux qui souhaitent passer par le PCP doivent avoir reçu une offre d'emploi pour un poste permanent à temps plein dans une des professions en lien avec les exigences du programme CEC ou être inclus dans le bassin d'Entrée express et satisfaire aux exigences du programme CEC.

Pour faire croître les effectifs d'immigrants francophones, le gouvernement de l'Ontario a développé un volet pour encourager le passage de travailleurs qualifiés ayant atteint au minimum un niveau 7 selon les niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) en français et un niveau 6 en anglais vers la résidence permanente (ministère des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international, 2015a). Cette catégorie est le résultat de la Stratégie ontarienne en

matière d'immigration dévoilée en 2012 qui établit une cible d'immigration francophone à 5 % de toute l'immigration de la province, soit à un niveau équivalant à la proportion actuelle des francophones de la province (CLO et CSFO, 2014).

Entrée Express

Entrée express est un nouveau système de gestion des demandes de résidence permanente. En vigueur depuis janvier 2015, le système permet de simplifier et d'accélérer le processus de demande de la résidence permanente, tout en assurant que les candidats les mieux classés dans le bassin et les plus susceptibles de réussir dans l'économie canadienne soient au premier rang (IRCC, 2014b). Les candidats souhaitant soumettre une demande pour la résidence permanente doivent premièrement déterminer leur admissibilité à un des trois programmes d'immigration économique :

- le Programme des travailleurs qualifiés;
- le Programme des travailleurs de métiers spécialisés;
- la catégorie de l'expérience canadienne (IRCC, 2014b).

Les candidats qui répondent aux conditions de base doivent ensuite créer un profil. Ce profil leur permet de décrire leur situation actuelle, incluant leur âge, leurs compétences langagières, leurs études, leurs expériences de travail, et s'ils ont obtenu une offre d'emploi valide ou une désignation par une province ou un territoire (IRCC, 2014b). Un certain montant de points est attribué à chaque critère du profil permettant une analyse objective du dossier des demandeurs. Une note est ensuite assignée automatiquement au système de classement global (SCG) pour chaque demandeur selon les informations fournies dans leur profil (IRCC, 2014b). Ce profil peut être modifié à tout moment permettant au demandeur d'ajuster son dossier pour qu'il reflète sa situation actuelle, lui permettant ainsi d'augmenter les points associés à son profil.

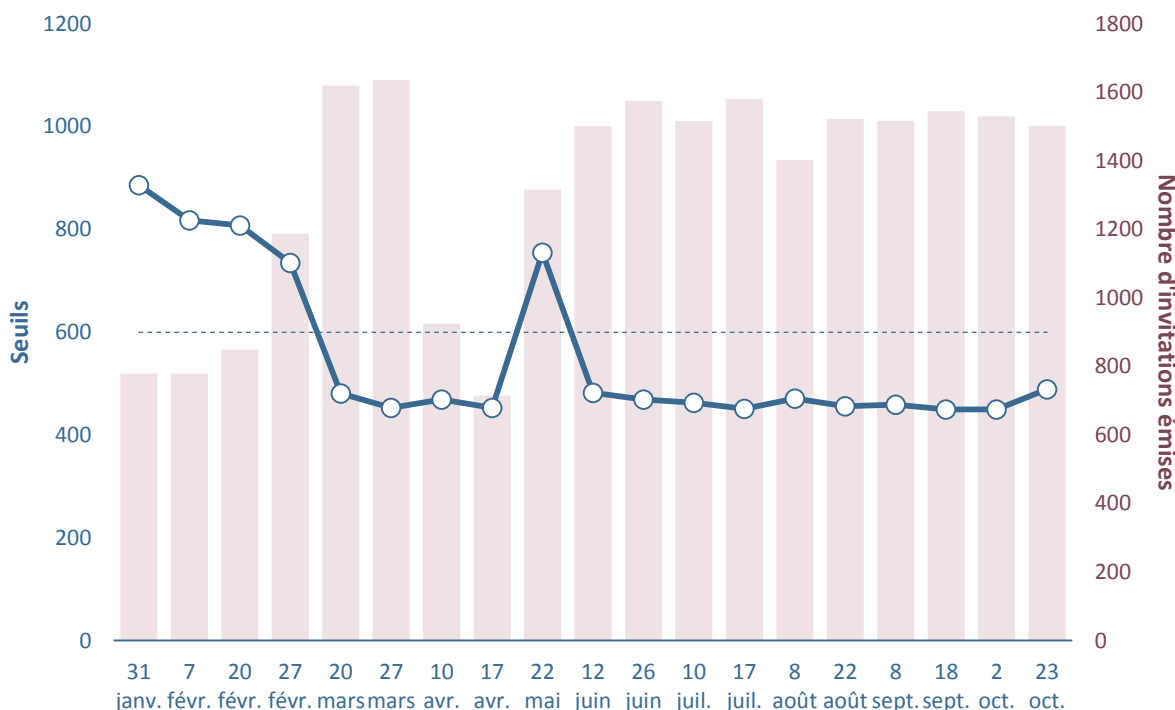
À quelques reprises au cours de l'année, IRCC procède à un tirage afin d'inviter certains candidats du bassin d'Entrée express à soumettre une demande formelle pour la résidence permanente (IRCC, 2015a). Le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux, et les employeurs canadiens peuvent sélectionner des candidats qui répondent à leurs besoins dans le bassin (IRCC, 2014b). Le traitement de demande de résidence permanente en ligne devra, selon IRCC, être complété dans un délai de six mois après la réception; les candidats quant à eux auront 60 jours pour soumettre leur demande (IRCC, 2015a).

Chaque tirage permet de sélectionner les candidats ayant un score minimal au SCG au-delà d'un seuil prescrit (voir la figure 6). À chaque tirage, un seuil est déterminé permettant aux candidats les mieux classés dans le bassin de passer à la soumission d'une demande de résidence permanente selon un des trois programmes d'immigration économique fédéraux ou par le biais du programme de candidats provinciaux (IRCC, 2015d).

En ce qui concerne les employeurs, les démarches nécessaires doivent être suivies en bonne et due forme pour démontrer qu'il est impossible d'embaucher un Canadien ou un résident permanent pour combler l'emploi en question (IRCC, 2014b). Le cas échéant, l'employeur sera jumelé à des

candidats qualifiés du bassin de l'Entrée express via le Guichet emplois du gouvernement fédéral. Les employeurs seront donc invités à soumettre une offre d'emploi à ces candidats.

Figure 6 Les seuils de points au SCG à chaque tirage d'Entrée express et le nombre d'invitations émises suivant les tirages



Source : IRCC, 2015b et 2015d.

L'arrivée de l'Entrée express a suscité de nombreuses critiques, surtout parmi des groupes revendiquant les droits des étudiants internationaux (voir : Canadian Immigrant (2014), Business News Network (2015), la FCFA (2015), Radio Canada (22 janvier 2016) et le Globe and Mail (24 mars 2015 et 6 avril 2015). Ces critiques déploraient que le nouveau système désavantage les étudiants internationaux avec une expérience de travail canadienne. Les critiques ciblaient surtout les changements suivants :

- **N'offre plus l'avantage aux étudiants internationaux** : Auparavant, les résidents temporaires formés au Canada et ayant une expérience de travail canadienne étaient placés en tête de file, en avant des autres travailleurs qualifiés. Dorénavant, ils n'ont plus droit à cet avantage automatiquement et devront faire compétition à égalité aux autres candidats.
- **Le système de tirage** : Pour plusieurs étudiants dont la demande était déjà dans la file, le nouveau système a semé la confusion quant à l'état de leur demande; allaient-ils devoir recommencer le processus et/ou leur place dans la file d'attente serait-elle reconnue?

- **L'identification des francophones** : Il n'existe aucun mécanisme pour identifier dans le bassin d'Entrée express quels candidats sont francophones. Selon la FCFA, « on a lancé Entrée Express sans y inclure une lentille francophone [...] et on sait maintenant qu'il n'existe même pas de mécanisme pour mesurer le nombre d'immigrants d'expression française dans le bassin d'Entrée Express. Ce n'est pas ça, une perspective francophone » (FCFA, 2015).
- **L'assignation de points alloués pour une offre d'emploi** : Une offre d'emploi avec preuve qu'aucun citoyen canadien ou résident permanent ne peut occuper le poste, correspond à 600 points au SCG, la moitié des points allouables. Prenant en considération les défis éprouvés par les étudiants internationaux sur le marché du travail canadien, surtout les étudiants internationaux d'expression française en situation minoritaire, obtenir une offre d'emploi pourrait être plus difficile et, en conséquence, pourrait nuire à leur placement dans l'Entrée express.

Ce dernier reproche a surtout fait des remous après les quatre premiers tirages, ayant tous un seuil au-dessus des 600 points, nécessitant donc une offre d'emploi pour passer à la prochaine étape. Cependant, seulement cinq des 19 tirages effectués au cours de 2015 ont été au-dessus des 600 points (voir la figure 6), offrant ainsi une plus grande opportunité aux étudiants internationaux sans une offre d'emploi de soumettre leur demande de résidence permanente.

Défis

Le plus grand défi relié à la rétention des étudiants internationaux d'expression française porte sur un phénomène qui affecte désormais tous les étudiants internationaux : l'accès à l'information claire, précise et à un moment convenable. Lors de nos discussions, les étudiants ont signalé avoir éprouvé des difficultés à accéder à des informations quant au processus d'immigration et aux permis d'étude et de travail. Entre autres, on cite l'expérience sur le site web d'IRCC qui mise plutôt la richesse du contenu que sur l'expérience conviviale de l'utilisateur. D'autres ont signalé des difficultés dans leurs contacts avec les consulats canadiens à l'étranger : l'impossibilité d'obtenir des réponses à leurs questions dans un délai convenable ou devoir traverser des frontières pour pouvoir compléter une demande de permis d'études. Dans le cas où la demande est incomplète, le trajet est à refaire. Ces observations soulèvent des questions quant à l'efficacité des moyens de communication du gouvernement fédéral avec les étudiants.

Plusieurs interlocuteurs, tant étudiants que représentants des universités, ont indiqué que le message du gouvernement du Canada n'était pas toujours cohérent. En dépit des discours, des stratégies et des programmes visant la rétention d'étudiants internationaux, il semble y avoir certaines contradictions dans les intentions du gouvernement. D'une part, le gouvernement s'est engagé dans des initiatives de recrutement et de rétention d'étudiants internationaux pour des

raisons économiques. D'autre part, il veut éviter d'encourager la fuite des cerveaux, surtout dans des pays en voie de développement. En effet, la perte de diplômés constitue un appauvrissement majeur du capital intellectuel pour ces pays et une perte importante de main-d'œuvre qualifiée (Gribble, 2008). Pour éviter une telle fuite, les étudiants cherchant à obtenir

un permis d'étude au Canada doivent démontrer qu'ils ont l'intention de retourner dans leur pays pour y travailler suivant l'obtention du grade et qu'il existe nécessairement des emplois reliés à leur programme d'étude (Chira et Belkhodja, 2012). Cette dernière exigence envoie un message contradictoire aux étudiants qui ne fait qu'amplifier la complexité du parcours vers la résidence permanente.

« C'est là où il y a une contradiction dans les objectifs du Canada : veut-on seulement attirer les étudiants pour qu'ils repartent dans leur pays, et soient ambassadeurs? Ou bien est-ce qu'on veut les garder ici? »

- Représentant d'IRCC

De même, certains changements législatifs au cours des dernières années limitent l'accès à l'information sur le processus d'immigration sur les campus, l'endroit le plus propice pour y accéder. En 2012, le ministre d'IRCC s'était prononcé sur une situation inquiétante reliée aux permis d'étude. Selon le gouvernement, certains groupes avaient tiré avantage du programme des étudiants étrangers pour tromper de potentiels étudiants avec l'intention de faire de la traite de personnes (Migration Policy Institute, 2012). Afin de mieux contrôler le partage d'information rattachée à l'immigration et au programme d'éducation internationale, le gouvernement a adapté la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et a imposé certaines contraintes quant à la participation des tierces parties dans le processus d'immigration d'un individu (*Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, 2011, Ch. 8).

L'une des conséquences est que le personnel des établissements postsecondaires n'a plus la permission de partager de l'information connexe au processus d'immigration, sauf s'ils sont mandatés par IRCC ou font partie des exceptions citées dans le texte législatif.

Les changements apportés à la loi ont permis de standardiser l'information quant au processus d'immigration. Cependant, ils imposent des contraintes aux points d'accès déjà limités pour une population qui est, selon les propos du gouvernement, hautement convoité. Selon les établissements et les étudiants consultés, ces changements ont créé davantage de confusion quant au processus d'immigration.

Pratiques exemplaires : Rétention

La rétention des étudiants internationaux est un élément clé dans la stratégie du gouvernement fédéral. Cette transition vers la résidence permanente est facilitée d'une part par l'accès à l'information afin d'éclaircir le processus d'immigration et, d'autre part, par une meilleure transition vers le marché du travail. Nous présentons ci-dessous des pratiques qui pourraient améliorer les résultats, notamment un nouveau portail interministériel et un engagement des diverses parties prenantes envers le développement de stratégies pour mieux initier les étudiants aux exigences du marché du travail.

Nouveau portail interministériel

Tous les intervenants interviewés s'entendent sur le fait que la communication entre les diverses parties prenantes et les étudiants internationaux doit s'améliorer. À maintes reprises au cours de nos consultations on nous a indiqué l'absence d'un point d'accès unique facilitant le partage d'informations d'une façon simple, claire et accessible.

Le ministère des Affaires étrangères, en collaboration avec divers ministères fédéraux (incluant IRCC et EDSC), élabore un nouveau portail qui devrait simplifier l'accès à l'information pour les étudiants internationaux. À cet effet, on pourrait s'inspirer de deux initiatives exemplaires qui facilitent le partage d'informations pour les nouveaux arrivants au moyen de sites Web qui sont à la fois accessibles et informatifs. Dans les deux cas, on réussit à simplifier une information complexe sans compromettre sa qualité.

« L'Ontario, c'est chez moi – *Orientation to Ontario : O2O* »

Le premier exemple est la version anglaise du portail « [L'Ontario, c'est chez moi](#) » (*O2O : Orientation to Ontario*). C'est un portail simple et facile à naviguer qui permet au nouvel arrivant d'accéder à l'information selon son parcours : soit avant ou après son arrivée en Ontario. On y trouve des vidéos détaillant comment soumettre une demande pour venir au Canada, des webinaires en français et en anglais expliquant la vie en Ontario, ainsi que des ateliers offerts par les services d'établissement dans leur communauté d'accueil. En somme, le site répertorie les informations disponibles à l'échelle de la province liée à l'accueil et à l'intégration des nouveaux arrivants.

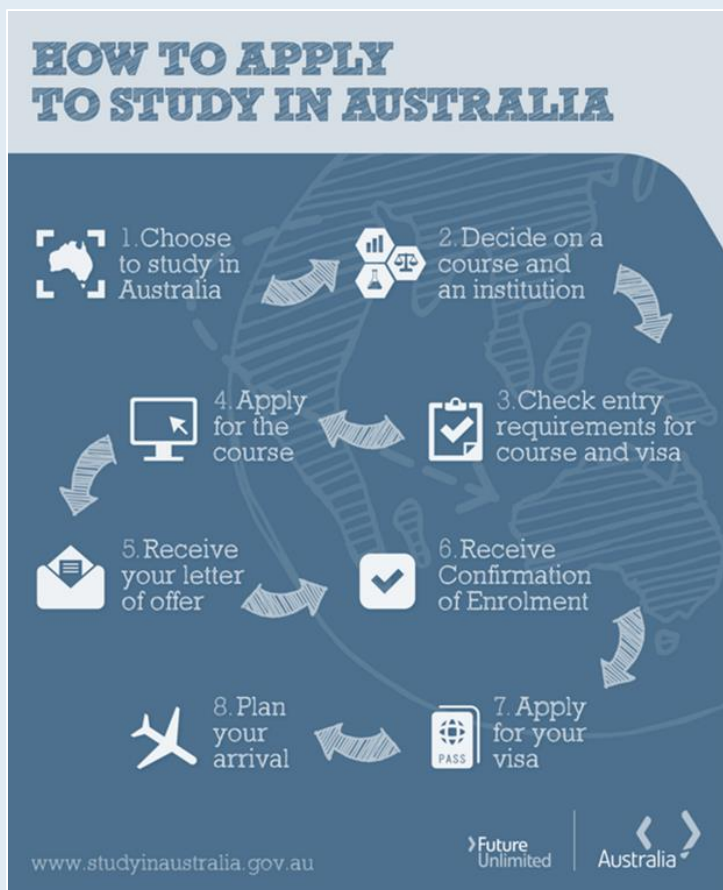
Sa caractéristique principale est sa simplicité. L'information disponible sur le site est minimale, alors que deux guides virtuels connexes offrant des informations plus détaillées sont disponibles au besoin. Cela permet au nouvel arrivant d'accéder à l'information pertinente sans trop se perdre dans les détails.

Cette initiative découle d'un partenariat entre le gouvernement de l'Ontario et IRCC ainsi que des organismes d'établissement (COSTI et l'*Ontario Council of Agencies Serving Immigrants* (OCASI)) et des établissements collégiaux (le Collège Boréal et George Brown College).

« *Future Unlimited : Studyinaustralia.gov.au* »

Pour coordonner l'ensemble des informations allant du recrutement jusqu'à l'établissement des étudiants internationaux, le gouvernement de l'Australie a développé un portail simple. Le site tente d'être à la fois exhaustif et simple en ayant recours à des explications visuelles et à des infographies pour faire passer ses messages.

Le portail offre une gamme d'informations d'ordre général sur l'Australie et son système d'éducation, ainsi que les étapes à suivre pour soumettre une demande d'études et obtenir un visa. Le portail détaille aussi la vie en Australie, incluant des détails sur le logement, le travail, le coût de la vie, l'assurance, le système bancaire et le système de transport. Le portail va plus loin en offrant de l'information sur les parcours post-diplômes, incluant les démarches à suivre pour demeurer en Australie. À chaque page Web, les étudiants inscrits au portail peuvent indiquer si l'information était utile ou non, permettant au gouvernement d'améliorer la qualité de l'information.



Source: Future Unlimited: Study in Australia.

<http://www.studyinaustralia.gov.au/global/apply-to-study>

Initiation au marché du travail canadien

Les étudiants internationaux font face à des défis importants dans leurs parcours vers le marché du travail : l'absence d'un réseau professionnel dans leur communauté d'accueil, la capacité limitée de communiquer en anglais dans un marché majoritairement anglophone, le manque d'expérience de travail dans le milieu de travail canadien, le manque de connaissances du fonctionnement du marché du travail canadien, et la réticence chez certains employeurs à embaucher des étudiants internationaux.

Dans le but de contourner ces défis et d'encourager les transitions vers le marché du travail, nous présentons ci-dessous quelques pistes intéressantes.

La préparation au marché du travail

Le milieu universitaire ne prétend pas offrir un contexte qui permettrait à l'étudiant de se familiariser avec le marché du travail, ciblant plutôt l'excellence en recherche et les apprentissages. Les étudiants ont toutefois accès à un centre de développement de carrière leur permettant d'apprendre à préparer leur curriculum vitae, à se présenter à une entrevue et à franchir les étapes préliminaires de la transition vers l'emploi. Mais le contexte du monde des affaires, les exigences et les cultures en milieu de travail, surtout en ce qui concerne le champ d'études des étudiants, restent inexplorés.

« C'est très rare que ceux qui sortent de l'université, en particulier les étudiants internationaux, sortent avec une assez bonne connaissance du marché du travail canadien et aussi de ce qu'il faut avoir comme habiletés humaines, habiletés interpersonnelles, habiletés de communication, etc. parce que pendant leurs cours, ce ne sont pas les éléments clés et il n'y a pas beaucoup de cours à l'université qui sont orientés vers ça. »

- Professeur de l'Université d'Ottawa

Dans cette optique, l'Université d'Ottawa a développé un séminaire unique au Canada pour les étudiants à la maîtrise et au doctorat en gestion et administration des affaires, permettant de les préparer à la culture corporative et à la culture organisationnelle au Canada. Il s'agit d'une initiative importante et innovatrice dans le contexte universitaire, mais certains répondants se demandent si c'est bien la responsabilité de l'université d'offrir ce type de formation et si elle en a la capacité.

Encourager les partenariats entre les universités et les organismes communautaires

En ce qui a trait à l'employabilité et aux relations avec les employeurs, les organismes communautaires œuvrant dans ce domaine sont manifestement plus aptes à offrir des conseils et des informations aux étudiants internationaux que les universités. En effet, les organismes travaillant auprès des populations immigrantes dans le développement économique et l'employabilité ont dans une large mesure déjà développé des initiatives et des guides d'information permettant de sensibiliser les employeurs à l'apport des immigrants. Plusieurs organismes fournissant des services d'aide et d'établissement offrent déjà des formations pour sensibiliser les nouveaux arrivants aux paramètres du marché du travail canadien.

Dans un contexte minoritaire où les ressources sont limitées et les besoins élevés, la collaboration est essentielle afin de ne pas dédoubler les efforts et de maximiser l'offre de services. Le Réseau en immigration francophone de l'Alberta (RIFA), géré par le conseil d'administration de l'Association des communautés francophones de l'Alberta (ACFA), est un modèle exemplaire d'une collaboration réussie au sein de la francophonie canadienne. En réunissant autour de la même table divers acteurs francophones, le RIFA peut bénéficier des acquis et de l'expertise de divers secteurs de la société franco-albertaine. Chaque membre est au courant des initiatives émergentes et, selon leur intérêt et leur capacité, est libre de collaborer avec d'autres partenaires du RIFA au projet. L'objectif est de promouvoir la collaboration plutôt que la compétition.

Le RIFA a d'ailleurs entamé une planification stratégique en immigration francophone, faisant des étudiants internationaux une catégorie prioritaire. Un dépistage est en cours afin d'identifier où sont les étudiants internationaux d'expression française et d'évaluer leurs besoins. Le développement de programmes suivra.

Le projet *Face-à-face* du Centre d'excellence en matière d'emploi de la Colombie-Britannique

Le projet *Face-à-face* (*Face-to-Face Project*) est une initiative du *Centre d'excellence en matière d'emploi de la Colombie-Britannique* qui permet de tisser des liens et de créer un dialogue entre les jeunes handicapés de 18 à 25 ans et des employeurs dans leur communauté. En somme, le projet cherche à faciliter l'intégration économique d'individus formés faisant face à divers obstacles et ayant peu d'expérience sur le marché du travail.

Dans le cadre du projet, les employeurs et les candidats sont invités à participer à des activités de réseautage et à des simulations d'entrevue. Les simulations permettent aux étudiants d'acquérir une expérience d'entrevue canadienne, tout en permettant aux employeurs d'apprécier le potentiel des étudiants internationaux. Au préalable, les participants reçoivent du matériel de sensibilisation. Ultimement, le projet permet de briser les barrières qui limitent l'embauche des étudiants internationaux.

Quoique le projet n'ait pas été développé pour une population immigrante, des parallèles importants entre ces groupes suggèrent qu'il pourrait être facilement adapté pour une population étudiante internationale dans un contexte francophone minoritaire.

6. Remarques et conclusion

Au cours de la dernière décennie, le gouvernement fédéral s'est éveillé au potentiel économique des étudiants internationaux et à la facilité avec laquelle ils pourraient s'intégrer à la société canadienne. Le projet de recherche portant sur les étudiants francophones internationaux en situation minoritaire cherchait d'une part à décrire la population ciblée et, d'autre part, à identifier les services qui leur sont offerts pour faciliter leur transition vers le Canada ainsi que les défis qui entravent leur intégration. De toute évidence, les défis rencontrés par les étudiants internationaux d'expression française ne diffèrent pas considérablement de ceux vécus par tous les étudiants internationaux. Mais en raison de l'aspect linguistique minoritaire, certains s'y ajoutent.

Suite à l'analyse des entretiens et de la revue des documents, nous tenons à faire ressortir quelques constats en lien avec nos questions de recherche.

La perspective étudiante

Les entrevues et le groupe de discussion menés auprès d'étudiants internationaux d'expression française dans les universités francophones et bilingues en situation minoritaire ont permis d'identifier les facteurs qui ont facilité leur transition vers le Canada et qui les ont appuyés tout au long de leurs études, en plus des défis qu'ils ont rencontrés à certains moments de leur parcours.

- **Le désir d'apprendre l'anglais :** Les étudiants consultés dans le cadre de l'étude ont tous exprimé le désir d'apprendre l'anglais. En effet, le potentiel de pouvoir améliorer ses compétences langagières en anglais figure parmi les facteurs les plus importants dans le choix d'une université. Dans le cas où l'offre de cours est offerte dans les deux langues, certains étudiants se réjouissaient de la possibilité de poursuivre leurs études dans les deux langues. Les étudiants ont aussi soulevé l'importance d'avoir accès à des interactions informelles pour apprendre l'anglais, par exemple l'accès à des cercles de discussion à l'extérieur des cours organisés par des organismes communautaires. Certains étudiants ont d'ailleurs éprouvé des difficultés à interagir avec la communauté anglophone et même à s'intégrer, tant du point de vue social qu'économique, sans au moins communiquer en anglais. Les étudiants reconnaissent l'importance du bilinguisme, mais certains ne savent pas où chercher les formations et les appuis dont ils ont besoin.
- **L'importance d'un contact préarrivé :** Les représentants universitaires ont commenté avec fierté les initiatives qu'ils ont développées pour mieux encadrer les étudiants avant leur arrivée au Canada et à l'université. Quant aux étudiants, ces initiatives se sont avérées cruciales, leur ayant apporté un appui important tout au long de leur transition vers le Canada. On cite en particulier le programme de mentorat de l'Université d'Ottawa, les recruteurs de l'Université de Moncton et les assistants aux futurs étudiants du Campus Saint-Jean. Selon certains étudiants, ce premier contact a eu un impact positif non seulement sur leur préparation à venir au Canada, mais aussi sur leur niveau de confiance, sachant qu'ils avaient au moins un point de contact dans leur ville d'accueil.

- **La rétention via l'intégration économique** : Chez les étudiants ayant exprimé le désir de demeurer au Canada après leurs études, le facteur déterminant dans leur décision est la possibilité d'obtenir un emploi en lien avec leurs études. Plusieurs étudiants internationaux ont exprimé le désir de demeurer au Canada après leurs études, et certains, dans leur communauté d'accueil. Par contre, ils citent les opportunités économiques comme l'élément qui déterminera où ils iront après leurs études. Les étudiants ayant des compétences langagières en anglais limitées seraient plus susceptibles de quitter leur communauté d'accueil.

Une stratégie de recrutement et d'intégration axée sur la francophonie

La *Stratégie du gouvernement fédéral en matière d'éducation internationale* identifie les marchés prioritaires visés pour la croissance du système d'éducation internationale. Au cours de notre revue documentaire nous avons constaté l'absence de pays de la francophonie subsaharienne dans cette liste, dont plusieurs figurent parmi les 50 pays sources les plus importants et qui représentent la majorité des effectifs recrutés par les établissements francophones hors Québec. Cette population source est d'ailleurs en voie de croissance marquée au Canada, même si elle ne figure pas parmi les marchés prioritaires de la stratégie fédérale. Il s'agit d'une absence qui peut nuire aux objectifs de recrutement d'étudiants internationaux d'expression française en situation minoritaire.

Une correction de la stratégie courante en matière d'éducation internationale ou le développement d'une stratégie distincte pour le recrutement et l'intégration d'étudiants internationaux d'expression française pourrait avoir des retombées importantes sur le renforcement de la vitalité des CFSM et la pérennité du système d'éducation postsecondaire francophone hors Québec.

L'évaluation des leviers financiers

À leur niveau actuel, les droits de scolarité élevés représentent des obstacles considérables pour les étudiants internationaux. Certains développements actuels dans les établissements francophones canadiens engendrent des déplacements importants du contingent d'étudiants internationaux à travers le pays.

En raison des changements effectués à l'entente Québec-France sur les droits de scolarité ainsi que l'exonération des droits de scolarité à l'Université d'Ottawa, les droits de scolarité dans un établissement hors Québec sont, pour la première fois, à parité avec ceux des établissements québécois. Étant donné que la France est au 4^e rang de tous les pays sources d'étudiants internationaux au Canada, ces politiques pourraient diminuer considérablement les inscriptions d'étudiants français à l'échelle du Canada ou augmenter les effectifs d'étudiants français à l'Université d'Ottawa. Nous vivons en quelque sorte une expérience naturelle qui permettra de mieux évaluer l'incidence des frais de scolarité sur le recrutement d'étudiants étrangers.

L'appui à l'intégration

Les services d'intégration sont disponibles surtout par l'entremise des établissements postsecondaires. Cela permet aux étudiants d'accéder facilement aux services qu'ils requièrent. Cependant, en raison de leur statut de résidents temporaires, les étudiants n'ont pas accès aux services d'intégration financés par IRCC et offerts par les organismes communautaires. À moins

d'avoir reçu un financement provincial ou municipal, les organismes communautaires ne peuvent offrir que des informations ou des références aux étudiants.

Les réseaux en immigration, tels que le RIFA en Alberta, permettent de répondre de façon concertée aux lacunes existantes des systèmes d'accueil et d'intégration. Cette collaboration entre de multiples acteurs de la communauté francophone facilite la résolution de problèmes et le développement de programmes. L'accent est placé sur la collaboration en vue de diminuer le dédoublement des efforts et de maximiser les ressources afin d'améliorer l'offre de services.

En ce qui concerne l'accès aux services communautaires francophones (par exemple : les soins de santé, le système bancaire, les épiceries), celui-ci varie selon le service requis et la vitalité de la communauté francophone dans la municipalité. Dans plusieurs cas, des services en français sont disponibles, mais limités. Les étudiants comptent surtout sur leurs pairs et sur les services d'intégration des établissements postsecondaires pour naviguer le système et accéder aux services dont ils ont besoin.

Les formations linguistiques : Outils essentiels à l'intégration

Les facteurs d'attraction des étudiants internationaux d'expression française vers les établissements universitaires francophones en situation minoritaire sont surtout liés à la possibilité d'apprendre l'anglais en poursuivant des études en français. Pour cette raison, certaines stratégies de recrutement provinciales, telles qu'Avantage Ontario, cherchent à promouvoir le caractère bilingue de leur système d'éducation postsecondaire.

En tant que résidents temporaires, les étudiants internationaux ne bénéficient pas des formations linguistiques offertes aux résidents permanents par le biais du financement fédéral. En dépit d'une stratégie nationale, la disponibilité des services d'enseignement de la langue varie d'une province à l'autre. Sachant que tout aspect de leur intégration, mais surtout de leur rétention dans les CFSM, dépend principalement de leur capacité à communiquer dans la langue de la majorité, l'accès aux formations linguistiques est essentiel.

Il est important de noter que la structure requise pour offrir ces services est déjà en place. Plusieurs organismes communautaires ont l'expertise nécessaire pour desservir cette population. Pour leur part, les établissements postsecondaires ont, de façon générale, développé des formations linguistiques de langue seconde et sont en mesure d'identifier les besoins de leurs étudiants et de faciliter l'offre de formations linguistiques.

L'accès au marché du travail

L'accès au marché du travail majoritairement anglophone ou bilingue demeure difficile pour les étudiants internationaux d'expression française. L'offre limitée d'emplois francophones exige que les étudiants puissent travailler en anglais. Les services universitaires font souvent état de la réticence des employeurs à embaucher des étudiants internationaux, même dans le cadre de programmes coop. Ces défis soulignent à la fois l'importance de la formation linguistique et de la sensibilisation auprès des employeurs. Les participants à l'étude ont également fait état du besoin

de mieux outiller les étudiants afin de leur permettre d'acquérir de l'expérience sur le marché du travail canadien.

Une nouvelle approche pour faciliter le partage d'informations

Naviguer le système d'immigration peut sembler complexe pour certains étudiants. Les moyens de communication avec le gouvernement ne font qu'ajouter à cette complexité. On juge les sites trop détaillés, des directives qui ne seraient pas assez explicites et un manque de personnel pour répondre aux questions en direct. En somme, le Canada pourrait adopter une stratégie de communication simplifiée pour faciliter l'accès à l'information et la transition entre chaque étape du cheminement de l'étudiant.

Un parcours direct et bien défini menant à la résidence permanente

Le gouvernement du Canada offre aux étudiants internationaux un processus d'immigration en deux phases : être résidents temporaires durant leurs études puis accéder à la résidence permanente. Il incombe alors à l'étudiant d'entreprendre les démarches nécessaires pour y parvenir dans un système où les points de repère ne sont pas toujours bien définis. Il s'agit d'un système où les responsabilités sont partagées par différents acteurs, où les objectifs de recrutement et de rétention des étudiants internationaux sont parfois divergents, où l'information est dispensée à plusieurs points d'accès, et où le contexte législatif évolue constamment. À une nouvelle stratégie en communication devrait s'ajouter un parcours direct, simple et bien défini vers la résidence permanente.

Vers une définition de la francophonie étudiante canadienne

Un défi important pour les chercheurs dans le domaine de l'éducation postsecondaire francophone est l'accès à une définition commune de la population étudiante internationale francophone, aux fins de comparaison à l'échelle du Canada. Dans le cadre de cette étude, nous avons eu recours à des définitions partielles de cette population en l'absence d'une définition unique à travers les sondages et les données administratives. Afin d'analyser les cibles du gouvernement relatives aux activités de recrutement et de rétention d'étudiants francophones, il faut d'abord s'assurer de pouvoir quantifier et mesurer cette population de façon systématique.

Bibliographie

- Association des communautés francophones de l'Alberta (ACFA). (2009). *Coordination du secteur immigration*. Accédé en ligne : http://www.acfa.ab.ca/imm_structure.html
- Association des communautés francophones de l'Alberta (ACFA). (2011). *Stratégie 2030 : Un plan d'engagement communautaire - L'immigration francophone en Alberta*. Accédé en ligne : <http://www.acfa.ab.ca/Documents/immigration/strategie2030.pdf>
- Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC). (2014). *Stratégie d'expansion internationale*. Accédé en ligne : http://www.acufc.ca/uploads/files/strategie-expansion-2014_2015.pdf.
- Avantage Ontario. (2015). <http://www.avantageontario.ca/>.
- Baglay, S. et Nakache, D. (2013). The Implications of Immigration Federalism for Non-citizens' Rights and Immigration Opportunities: Canada and Australia Compared. *American Review of Canadian Studies*, 43(3), 334–357.
- BC Centre for Employment Excellence. (2014). *The Face-to-Face Project: Bringing Youths with Disabilities and Employers Together*. Accédé en ligne : http://www.cfeebc.org/news_item/face-to-face-project-bringing-youths-disabilities-employers-together/
- Belkhodja, C. (2013). *Mieux évaluer la contribution des étudiants étrangers à la société canadienne*. Partenariat Voies vers la prospérité avec la collaboration de World Education Services (WES).
- Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI). (2013). *A World of Learning Canada's Performance and Potential in International Education*.
- Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI). (2014). *Faits et chiffres : Résultats du Canada en éducation internationale*. Accédé en ligne : <http://www.cbie.ca/fr/a-propos-de-lei/faits-et-chiffres/>
- Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI). (2015). *Étudiants internationaux francophones au Canada*. Recherches en Bref No. 3.
- Campus France. (2015). *Le coût des études dans les établissements publics Français*. Accédé en ligne : <http://www.campusfrance.org/fr/page/le-cout-des-etudes>.
- Campus Saint-Jean. (2015). *Association des universitaires de la Faculté Saint-Jean (AUFJSJ)*. Accédé en ligne : <https://uofa.ualberta.ca/campus-saint-jean/vie-etudiante/aufsj>
- Canadian Citizenship & Immigration Resource Center (CCIRC) Inc. (2015). *Entrée Express : rapport semi-annuel*. Entretien avec Colin R. Singer. Accédé en ligne : <http://www.immigration.ca/fr/canada-immigration-blog/186-canada-immigration-news-articles/2015/august/1934-entree-express-rapport-semi-annuel.html>.
- Canadian Council for Refugees. (1998). *Best Settlement Practices – Settlement Services for Refugees and Immigrants in Canada*.

- Chira, S. et Belkhodja, C. (2012). *Pratiques exemplaires pour l'intégration des étudiants internationaux au Canada atlantique : conclusions et recommandations*. Centre Métropolis Atlantique.
- Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI). (2015). Systèmes d'enseignement postsecondaire au Nouveau-Brunswick. Accédé en ligne : <http://www.cicdi.ca/1066/systemes-d'enseignement-postsecondaire-au-nouveau-brunswick.canada?>
- Commissariat aux langues officielles (CLO) et le Commissariat aux services en français de l'Ontario (CSFO). (2014). *Agir maintenant pour l'avenir des communautés francophones : Pallier le déséquilibre en immigration*. Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada. Accédé en ligne : http://www.officiallanguages.gc.ca/sites/default/files/rapport_immigration.pdf.
- Conseil des ministres de l'Éducation Canada (CMÉC). (2011). *Pour mettre l'éducation au Canada à la portée du monde, et le monde à celle du Canada : un plan d'action pour la promotion de l'éducation internationale à l'intention des provinces et des territoires*. Réponse au Conseil de la fédération de la part des ministres provinciaux et territoriaux de l'Éducation et de l'Immigration. Accédé en ligne : <http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/264/COF Bringing Ed to Canada FR.pdf>
- Conseil Municipal de Moncton (2009). Politique de la ville de Moncton sur les langues officielles. Accédé en ligne au : [https://www.moncton.ca/Assets/Government+French/Politiques+French/Politique+bilingue+fran\\$!c3\\$a7ais+2009.pdf](https://www.moncton.ca/Assets/Government+French/Politiques+French/Politique+bilingue+fran$!c3$a7ais+2009.pdf)
- COSTI Immigrant Services (2014). International Student Connect. Présentation au 48e Congrès annuel du BCEI : Supporting Citizenship Pathways and Integration for International Students. Accédé en ligne : <http://cbie-bcei.ca/wp-content/uploads/2014/12/Supporting-Citizenship-Pathways-and-Integration-for-International-Students.pdf>
- Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA). (2015). Rapport annuel du commissaire aux langues officielles : en matière d'immigration francophone, la balle est dans le camp du gouvernement fédéral. Accédé en ligne : http://www.fcfa.ca/fr/Nouvelles-Recentes_30/Rapport-Annuel-Du-Commissaire-Aux-Langues-Officielles--En-Matiere-Dimmigration-Francophone-La-Balle-Est-Dans-Le-Camp-Du-Gouvernement-Federal_658
- Houle, R. et Corbeil, J.-P. (2010). *Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec (1991 à 2006)*. Statistique Canada, Division de la statistique social et autochtone. Accédé en ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-641-x/89-641-x2010001-fra.pdf>
- Industrie Canada. (2013). *Comment définir une communauté de langue officielle en situation minoritaire? (CLOSM)*. Accessible sur Internet : <http://www.ic.gc.ca/eic/site/com-com.nsf/fra/00029.html>.

- Kuran, T. et Sandholm W. H. (2008). Cultural Integration and Its Discontents. *Review of Economic Studies*, 75(1), 201-228. Accédé en ligne : <http://www.ssc.wisc.edu/~whs/research/ci.pdf>
- Labrie, N., Lamoureux, S. et Wilson, D. (2009). *L'accès des francophones aux études postsecondaires en Ontario : Le choix des jeunes*. Ontario Institute for Studies in Éducation (OISE) et Centre de recherche en éducation franco-ontarienne (CRÉFO).
<http://crefo.oise.utoronto.ca/UserFiles/File/rapportsprojets/rapport%20finalLabrie.pdf>
- Lapointe, J. A., et Bourbonnais, V. (2009). *Initiative Communautés de langue officielle en situation minoritaire : Passé, présent, futur — Rapport d'étape 2009*. Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Accessible sur Internet : <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/41538.html>.
- Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, 2011, ch. 8. Accédé en ligne : http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2011_8/TexteCompleet.html
- Massey, J. et Burrow, J. (2012). Coming to Canada to study: Factors that influence student's decisions to participate in international exchange. *Journal of Student Affairs Research and Practice*, 49(1), 83-100.
- Mazzarol, T. et Soutar, G. N. (2001). *Push-Pull Factors Influencing International Student Destination Choice*. CEMI Discussion Paper Series, DP 0105, Centre for Entrepreneurial Management and Innovation. Accédé en ligne : <http://www.cemi.com.au/sites/all/publications/CEMI%20DP0105%20Mazzarol%20and%20Soutar%202001.pdf>.
- Migration Policy Institute. (2012). Governments Crack Down on Student Visa Fraud. Accédé en ligne : <http://www.migrationpolicy.org/article/top-10-2012-issue-7-governments-crack-down-student-visa-fraud/>
- Ministère de la Culture et du Tourisme. (2013). *Francophonie albertaine*. Gouvernement de l'Alberta. Accédé en ligne : <http://culture.alberta.ca/francophone-secretariat/english/docs/French-language-stats-Alberta2013-bilingual.pdf>
- Ministère de la Culture et du Tourisme. (2015a). Faits et statistiques. Gouvernement de l'Alberta. Accédé en ligne : <http://culture.alberta.ca/francophone-secretariat/francais/faits-et-statistiques/>
- Ministère de la Culture et du Tourisme. (2015b). *Profil de la communauté francophone*. Gouvernement de l'Alberta. Accédé en ligne : <http://www.bonjour.alberta.ca/690.html>
- Ministère des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international. (2015a). *Travailleurs qualifiés francophones*. Gouvernement de l'Ontario. Accédé en ligne : http://www.ontarioimmigration.ca/fr/pnp/OI_FR_PNP_EE_FRENCH.html#display
- Ministère des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international. (2015b). *Programme ontarien des candidats à l'immigration : volet des étudiants étrangers avec une offre d'emploi*. Gouvernement de l'Ontario. Accédé en ligne : http://www.ontarioimmigration.ca/fr/pnp/OI_FR_PNPSTUDENTS_JOB.html

- Ministère des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international. (2015c). *Programme ontarien des candidats à l'immigration*. Gouvernement de l'Ontario. http://www.ontarioimmigration.ca/fr/pnp/OI_FR_PNPQUESTIONS.html#display
- Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF). (2015). Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République Française en matière de mobilité étudiante au niveau universitaire. Accédé en ligne : <http://www.mrif.gouv.qc.ca/content/documents/fr/ententes/2015-02.pdf>
- Ministère de l'Éducation. (2004). Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française. Gouvernement de l'Ontario. Accédé en ligne : <https://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/linguistique/linguistique.pdf>
- Nakache, D. et Dixon-Perera, L. (2015) *Temporary or Transitional : Migrant Workers' Experiences with Permanent Residence in Canada*. Institute for Research on Public Policy (IRPP). Accédé en ligne : <http://irpp.org/wp-content/uploads/2015/10/study-no55.pdf>
- OCDE. (2006). *Education at a Glance*. <http://www.oecd.org/education/skills-beyond-school/37376068.pdf>
- Office des affaires francophones de l'Ontario. (2014). Données du recensement de 2011 selon la Définition inclusive de francophone (DIF). Accédé en ligne : <http://www.ofa.gov.on.ca/fr/franco-stats.html>
- Ontario. (2004). *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française*. Accédé en ligne : <https://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/linguistique/linguistique.pdf>
- Ortiz, A. et Choudaha, R. (2014). *Attracting and Retaining International Students in Canada*. World Education News & Reviews. Accédé en ligne : <http://wenr.wes.org/2014/05/attracting-and-retaining-international-students-in-canada/>
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2013). *Education Indicators in Focus*. Accédé en ligne : [http://www.oecd.org/education/skills-beyond-school/EDIF%202013--N%C2%B014%20\(eng\)-Final.pdf](http://www.oecd.org/education/skills-beyond-school/EDIF%202013--N%C2%B014%20(eng)-Final.pdf)
- Organisme international de la francophonie (OIF). (2010). La langue française dans le monde 2010. Accédé en ligne : http://www.francophonie.org/IMG/pdf/langue_francaise_monde_integral.pdf
- Ottawa. (2004). Politique de bilinguisme de la ville d'Ottawa. Accédé en ligne : <http://ottawa.ca/fr/hotel-de-ville/votre-administration-municipale/politiques-et-administration/politique-de-bilinguisme>.
- Pathways to Prosperity : Canada. (2015). *Social and Cultural Integration of Immigrants in Canada*. Accédé en ligne : <http://p2pcanada.ca/research/social-and-cultural-integration-of-immigrants-in-canada/>
- Patrimoine canadien et des Langues officielles. (2013). *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013–2018 : Éducation, immigration, communautés*. Gouvernement du Canada. Accédé

en ligne : http://www.pch.gc.ca/DAMAssetPub/DAM-secLo-olSec/STAGING/texte-text/roadmap2013-2018_1364313629232_fra.pdf?WT.contentAuthority=11.0

- Picot, G., Hou, F. et Coulombe, S. (2007). Le faible revenu chronique et la dynamique du faible revenu chez les nouveaux immigrants. Préparé pour Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Ottawa, ON. Accédé en ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2007294-fra.pdf>
- Radio-Canada. (2015). Québec triple les droits de scolarité des étudiants français au bac. Mise à jour le jeudi 12 février 2015. Accédé en ligne : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/politique/2015/02/12/002-droits-scolarite-quebec-france.shtml>.
- Roslyn Kunin & Associates, Inc. (RKA, Inc.) (2012). *Impact économique du secteur de l'éducation internationale pour le Canada (Mise à jour) – Rapport final*. Rapport présenté au Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Accédé en ligne : http://www.international.gc.ca/education/assets/pdfs/impact_economique_fr.pdf
- Sears, D. (2011). Involving International Alumni in your Recruiting Strategy. Envisage International. Accédé en ligne : <http://www.envisageinternational.com/blog/2011/04/involving-international-alumni-in-your-recruiting-strategy/>
- Service d'appui à l'enseignement et l'apprentissage (SAEA). (2015). *Étudiants internationaux francophones : enseigner pour la réussite de tous (présentiel)*. Université d'Ottawa. Accédé en ligne : <http://saea.uottawa.ca/site/index.php/fr/formation-evenement/event/0/154-strategies-d-enseignement/19-etudiants-internationaux-francophones-enseigner-pour-la-reussite-de-tous-presentiel>
- Simon, B. (2014). *Canada's International Education Strategy: Time for a Fresh Curriculum*. Canadian Council of Chief Executives (CCCE) and the Canadian International Council (CIC). Accédé en ligne : <http://www.ceocouncil.ca/wp-content/uploads/2014/06/Bernard-Simon-Canadas-International-Education-Strategy-FINAL.pdf>
- Statistique Canada. (2011) *Fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD) de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011*. Gouvernement du Canada.
- Statistique Canada. (2012). *Le français et la francophonie au Canada*. Langue, Recensement de la population de 2011. Accédé en ligne : http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/98-314-x2011003_1-fra.pdf
- Statistique Canada. (2013). Moncton, C, New Brunswick (Code 1307022) (table). National Household Survey (NHS) Profile. 2011 National Household Survey. Statistics Canada Catalogue no. 99-004-XWE. Ottawa. Released September 11, 2013. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=E&Geo1=CSD&Code1=1307022&Geo2=CD&Code2=1307&Data=Count&SearchText=Moncton&SearchType=Begins&SearchPR=13&B1=All&Custom=&TABID=1>.

- Statistique Canada. (2014). *Frais de scolarité universitaires, 2014-2015*. Gouvernement du Canada.
Accédé en ligne : <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/140911/dq140911b-fra.pdf>
- Université de l'Alberta (s.d.). *Dare to Deliver 2011-2015 : Plan Académique de l'Université de l'Alberta*
Accédé en ligne :
<http://www.provost.ualberta.ca/~media/provost/Documents/Academic%20Plan/AcademicPlanFrench.pdf>
- Université de l'Alberta (2015a). *Campus Saint-Jean : À propos*. Accédé en ligne :
<https://uofa.ualberta.ca/campus-saint-jean/a-propos>
- Université de l'Alberta (2015b). *Campus Saint-Jean : Programmes*. Accédé en ligne :
<https://uofa.ualberta.ca/campus-saint-jean/programmes>.
- University of Alberta International (2010). *International Resource Document for the Academic Plan 2011 - 2015*. Université de l'Alberta. Accédé en ligne :
[http://www.international.ualberta.ca/en/AboutUniversityofAlbertaInternational/~media/uai/docs/UAlberta International Resource Document Nov 2010.pdf](http://www.international.ualberta.ca/en/AboutUniversityofAlbertaInternational/~media/uai/docs/UAlberta%20International%20Resource%20Document%20Nov%202010.pdf)
- University of Alberta International (2015). *University of Alberta International: Vision and Mission*.
Université de l'Alberta. Accédé en ligne :
<http://www.international.ualberta.ca/AboutUniversityofAlbertaInternational/VisionAndMission.aspx>
- Université d'Ottawa. (1965). Loi de l'Université d'Ottawa 1965 (S.O. 1965, C.137). Gouvernance de l'université d'Ottawa. Accédé en ligne : <http://www.uottawa.ca/en/bref/gouvernance/loi-universite-ottawa-1965>.
- Université d'Ottawa. (1974). Règlement sur le bilinguisme à l'Université d'Ottawa 1974. Politiques et règlements de l'Université d'Ottawa. Accédé en ligne :
<http://www.uottawa.ca/en/bref/politiques-et-reglements/bilinguisme>.
- Université d'Ottawa. (2013). *Avis aux étudiants internationaux : exonération des frais de scolarité pour étudier en français*. Accédé en ligne : [http://www.uottawa.ca/medias/communiquer-2852.html](http://www.uottawa.ca/medias/communiquer/2852.html)
- Université d'Ottawa. (2015a). *Désignation – Loi sur les services en français*. Accédé en ligne :
<https://www.uottawa.ca/administration-et-gouvernance/senat/comites/commission-permanente-des-affaires-francophones-et-des-langues-officielles/designation-loi-sur-services-en-francais>
- Université d'Ottawa. (2015b). *Destination 2020 : Plan stratégique*. Accédé en ligne :
<http://www.uottawa.ca/about/sites/www.uottawa.ca/about/files/destination-2020-plan-strategique.pdf>
- Université de Moncton (2012). *À la rencontre de soi et de l'autre : Guide d'adaptation interculturelle destiné aux étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton*. Services aux étudiantes et étudiants internationaux. Accédé en ligne : [http://www.umoncton.ca/umcm-sae/files/sae/wf/EEI %20guides%20et%20ressources%20pratiques_3.pdf](http://www.umoncton.ca/umcm-sae/files/sae/wf/EEI%20guides%20et%20ressources%20pratiques_3.pdf)

- Université de Moncton. (2015a). *Services aux étudiantes et étudiants internationaux : Campus Moncton*. Accédé en ligne : <http://www.umoncton.ca/umcm-saee/international>
- Université de Moncton. (2015b). *Cap dur 2020 : Rapport annuel 2014-2015*. Accédé en ligne : http://www.umoncton.ca/publications_docs/rapport_annuel/2014_2015/fr/files/assets/common/downloads/Rapport%20annuel%20UdeM%202014-2015.pdf
- Université de Moncton (2015c). *U de M en bref*. Accédé en ligne : <http://www.umoncton.ca/enbref/>
- Université de Moncton (2015d). *Passeport International. Service de mobilité internationale*. Accédé en ligne : <http://www.umoncton.ca/smi/node/51>
- Verbik, L. et Lasanowski, V. (2007). *International Student Mobility: Patterns and Trends*, The Observatory on borderless higher education. London, Royaume-Unis.
- Zaidi, S. S. Z., Ahmed, S. S., et Aslam, M. F. (2014). Intellectual Brain Drain from Less Developing Countries to Developed Countries: Reasons, Issues and Solutions. *Studies in Social Sciences and Humanities*, 1(4), 146-149. Accédé en ligne : <http://www.rassweb.com/wp-content/uploads/PDF/SSSH/Vol-1/Issue-4/Paper%206.pdf>

Sites d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) consultés

- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (2006) Archivé – Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire. Accessible en ligne : <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/etablissement/plan-minoritaires.asp>
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2011). *Bibliothèque numérique : Faits et chiffres – Aperçu de l'immigration, Résidents permanents et temporaires*. Gouvernement du Canada.
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2014a). *Faits et chiffres : Aperçu de l'immigration – Résidents temporaires, 2013*. Gouvernement du Canada. Accédé en ligne : <http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/2013-Faits-Temporaire.pdf>
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2014b). *Avis – Questions et réponses sur le système Entrée express*. Accédé en ligne : <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/avis/2014-12-01.asp>.
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2015a). *Entrée express : Aperçu*. Gouvernement du Canada. Accédé en ligne : <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/outils/perm/express/aperçu.asp>.
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2015b). *Sélection des candidats d'Entrée express*. Gouvernement du Canada. Accédé en ligne : <http://www.cic.gc.ca/francais/entree-express/selections.asp>.
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2015c). *Évaluation des compétences linguistiques – Immigrants qualifiés (Entrée express)*. Gouvernement du Canada. Accédé en ligne : <http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/qualifie/langues-test.asp>

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2015d). *Rapport de mi-exercice sur Entrée express*. Gouvernement du Canada. Accédé en ligne :

<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/rapports/ee-mi-exercice-2015.asp>

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2015e). *Résultats d'Entrée express : Sélection des candidats antérieurs*. Gouvernement du Canada. Accédé en ligne :

<http://www.cic.gc.ca/francais/entree-express/selections-precedents.asp>

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2015f). *Déterminer son admissibilité – Immigrants qualifiés (Entrée express)*. Gouvernement du Canada. Accédé en ligne :

<http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/qualifie/demande-qui-express.asp>

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2015g). *Embaucher un étudiant étranger*. Gouvernement du Canada. Accédé en ligne :

<http://www.cic.gc.ca/francais/embaucher/etudiant.asp>

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2015h). *Avis – Changements visant à renforcer la responsabilisation des employeurs au titre du Programme de mobilité internationale*.

Gouvernement du Canada. Accédé en ligne :

<http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/avis/2015-02-09.asp>

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2015i). *Déterminer son admissibilité - Catégorie de l'expérience canadienne*. Gouvernement du Canada. Accédé en ligne :

<http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/cec/demande-qui.asp>

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2015j). *Modifications au Programme des étudiants étrangers*. Gouvernement du Canada. Accédé en ligne :

<http://www.cic.gc.ca/francais/etudier/etudier-modifications.asp>

van Huystee, M. (2011) *Profil des étudiants étrangers qui deviennent résidents permanents au Canada atlantique*. Rapport de recherche soumis à Citoyenneté et Immigration Canada, Gouvernement du Canada. Accédé en ligne : <http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/etudiants-etranagers.pdf>

Commentaires et critiques au sujet de l'Entrée Express

Business News Network (10 février 2015). *New immigration rules risk leaving international students behind*. Accédé en ligne à : <http://www.bnn.ca/News/2015/2/10/New-immigration-rules-risk-leaving-international-students-behind.aspx>

Globe and Mail (24 mars 2015). *International students in limbo under immigration system changes*. Accédé en ligne : <http://www.theglobeandmail.com/news/national/education/international-students-in-limbo-under-immigration-system-changes/article23588415/>

Globe and Mail (6 avril 2015). *Ottawa's new Express Entry immigration system slow off the mark*. Accédé en ligne : <http://www.theglobeandmail.com/news/national/ottawas-new-express-entry-immigration-system-slow-off-the-mark/article23801745/>

Meurens, S. (2 décembre 2014), *Are options for international students to immigrate permanently narrowing?*, publié dans Canadian Immigrant. Accédé en ligne : <http://canadianimmigrant.ca/slider/are-options-for-international-students-to-immigrate-permanently-narrowing>

Radio Canada (22 janvier 2016). *Le français négligé par Citoyenneté et Immigration Canada*. Accédé en ligne à : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/actualite/2016/01/22/001-formulaire-citoyennete-immigration-canada-francais.shtml>

Droits de scolarité

Collège Glendon de l'Université de York. (2015). Tuition Fees. Accédé en ligne : <http://www.glendon.yorku.ca/student-financial-services/fees-and-payments/tuition-fees/>

Collège universitaire dominicain. (2015). Frais de scolarité par session, 2015-2016. Accédé en ligne : <http://www.udominicaine.ca/admission/frais-de-scolarit>

Universités Canada. (2015) Frais de scolarité par université. Accédé en ligne : <http://www.univcan.ca/fr/universites/statistiques/frais-de-scolarite-par-universite/>

Université de l'Alberta (2015). *Tuition & Cost of Living Estimates 2014-2015*. Accédé en ligne : <http://uofa.ualberta.ca/graduate-studies/prospective-students/tuition-and-cost-of-living-estimate>

Université de l'Alberta. (2015). *Fall/Winter Tuition for International Students 2015-2016*. Accédé en ligne : <http://www.registraroffice.ualberta.ca/en/Costs-Tuition-Fees/Undergraduate-Tuition/FallWinter-Tuition-for-International-Students.aspx>

Université Laurentienne. (2015). Droits de scolarité et aide financière : Nouveau débutant en 2015-2016 - Premier cycle à temps plein. Accédé en ligne : <https://laurentienne.ca/premier-cycle>

Université de Moncton. (2015). *Coûts d'une année universitaire*. Accédé en ligne : <https://choisir.umoncton.ca/questions-financieres/couts-annee-universitaire>

Université d'Ottawa. (2015). *Droits de scolarité : Année scolaire 2014-2015*. Accédé en ligne : <http://www.registraire.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=4727#arts>

University of Regina. (2015). Undergraduate Domestic Student Fee Schedule. Accédé en ligne : <http://www.uregina.ca/fs/assets/docs/pdf/201530%20Domestic%20Undergrad%20Tuition%20Schedule.pdf>

University of Regina. (2015). Undergraduate International Student Fee Schedule. Accédé en ligne : <http://www.uregina.ca/fs/assets/docs/pdf/201610%20International%20Undergrad%20Tuition%20Schedule.pdf>

Université de Saint-Boniface. (2015). Tableaux des frais et remboursements de l'Université de Saint-Boniface. Accédé en ligne : <http://ustboniface.ca/file/documents---services---finances/Frais-USB.pdf>

Université Sainte-Anne. (2015). Études universitaires : Baccalauréat ès arts, sans majeure. Accédé en ligne : <https://www.usainteanne.ca/ba-sans-majeure?tab=Questions%20financi%C3%A8res>

Université Saint-Paul. (2015). *Droits de scolarité et droits accessoires 2015-2016*. Accédé en ligne : http://ustpaul.ca/fr/futurs-etudiants-droits-de-scolarite_543_152.htm

Université de Simon Fraser. (2015). *Typical costs for Canadian students: 2015-2016 - Estimated costs for Canadians and Permanent Residents*. Accédé en ligne : <https://www.sfu.ca/students/financialaid/costs/canadian-2015-16.html>

Université de Simon Fraser. (2015). *Typical costs for International students: 2015-2016 - Estimated costs for International students studying at Simon Fraser University*. Accédé en ligne : <https://www.sfu.ca/students/financialaid/costs/international-2015-16.html>

Annexe A: Guide d'entrevues auprès des représentants

[Introduction]

Pour commencer, je me présente. Je me nomme Paul Lalonde et je travaille pour la Société de recherche sociale appliquée (SRSA), un organisme de recherche à but non lucratif.

J'aimerais premièrement vous remercier d'avoir accepté de participer à notre projet de recherche sur l'immigration des étudiants internationaux dans les CFSM, un projet financé par Citoyenneté et immigration Canada (CIC).

J'espère que vous avez eu la chance de consulter le questionnaire qui vous a été envoyé. Comme vous l'avez sans doute constaté, le projet a comme objectif d'en apprendre davantage sur le processus d'immigration et d'intégration des étudiants internationaux d'expression française s'établissant dans les communautés francophones en situation minoritaire.

Votre perspective quant aux stratégies et programmes visant les étudiants étrangers dans les CFSM permettra d'identifier les facilitateurs et les défis rencontrés lors du processus d'immigration et d'intégration de cette population et les lacunes dans l'offre de services.

Avant de commencer, j'aimerais repasser avec vous quelques détails du formulaire de consentement que vous avez signé.

- Votre participation est volontaire. Vous pouvez choisir de ne pas répondre à des questions ou d'arrêter l'entrevue à tout moment.
- Ce que vous partagez lors de l'entretien demeurera entièrement confidentiel. Votre nom n'apparaîtra pas dans le rapport final.
- Toutes les citations utilisées dans ces rapports identifieront la personne qui parle comme étant un « représentant »/une « représentante » d'organismes communautaires, d'institutions postsecondaires ou du gouvernement.
- L'entrevue sera enregistrée. Seuls les chercheurs de la SRSA écouteront l'enregistrement.
- Tous les renseignements recueillis dans le cadre de ce projet seront détruits en juin 2016.

Avez-vous des questions avant de commencer?

Pouvez-vous vous présenter et me décrire votre rôle à l'Université en ce qui a trait aux étudiants internationaux?

Facteurs incitant les étudiants diplômés étrangers à *choisir* les communautés francophones en situation minoritaire

Pour commencer, j'aimerais en apprendre un peu plus sur les facteurs qui facilitent ou entravent le processus d'immigration et d'intégration des étudiants internationaux d'expression française à s'établir dans les CFSM.

- 1. Motivation et attraction** : D'après ce que vous savez au sujet de l'immigration d'étudiants d'expression française, quels sont les principaux facteurs qui les **attirent** vers des institutions postsecondaires francophones hors Québec?
 - a. *Considérer les aspects académique, social, économique et culturel*
- 2. Intégration économique**: Les étudiants internationaux se distinguent d'autres immigrants temporaires en raison de leur formation canadienne.
 - a. En considérant spécifiquement les étudiants francophones en situation minoritaire, quels sont les facteurs qui facilitent leur intégration sur le marché du travail après l'obtention du diplôme?
 - b. Quels sont les défis auxquels ces étudiants font face sur le marché du travail?
 - c. *(Explorer davantage) Comment ces facteurs et ces défis diffèrent-ils de ceux rencontrés par d'autres étudiants internationaux?*
- 3. Cheminement vers la résidence permanente** : Suivant l'obtention de leur diplôme au Canada, certains étudiants internationaux cherchent à demeurer au Canada pour y travailler et obtenir la résidence permanente.
 - a. Quels sont les facteurs qui facilitent l'obtention de la résidence permanente pour les immigrants étant diplômés d'une institution canadienne?
 - b. Quels sont les défis auxquels ces immigrants font face?

Stratégies, politiques et programmes

J'aimerais maintenant discuter des stratégies, politiques et programmes visant les étudiants internationaux d'expression française dans les communautés francophones en situation minoritaire.

[Représentants gouvernementaux]

- 4.** Quelles sont les stratégies et les politiques mises de l'avant par les gouvernements pour attirer, accueillir et intégrer les étudiants internationaux au Canada?
 - a. Pouvez-vous commenter leur évolution? Quels facteurs ont motivé ces changements?

- b. En se penchant vers le futur, quelles initiatives potentielles et émergentes pourraient améliorer le processus d'immigration des étudiants internationaux dans les CFSM?

[Représentants d'institution postsecondaire/organisme communautaire]

- 5. Quels sont les stratégies et les programmes mis de l'avant par votre institution/organisme pour attirer, accueillir ou intégrer les étudiants internationaux au Canada?
 - a. Pouvez-vous commenter leur évolution? Quels facteurs ont motivé ces changements?
 - b. En se penchant vers le futur, quelles initiatives potentielles et émergentes pourraient améliorer l'attraction et la rétention des étudiants internationaux dans les CFSM?
- 6. **Collaboration entre organismes** : Il existe plusieurs fournisseurs de services desservant les étudiants internationaux et les immigrants en général. Quel est le degré de collaboration entre ces différents organismes (gouvernements, institutions postsecondaires, organismes communautaires)?
 - a. Pouvez-vous qualifier le degré de coopération entre les divers organismes?
 - b. Pouvez-vous me donner des exemples de services ou programmes où une collaboration semble avoir réussi?
 - c. Quels sont les facteurs qui facilitent la collaboration entre organismes? Quels types de programmes favorisent la collaboration entre organismes?
 - d. Quels sont les facteurs qui nuisent à la collaboration entre organismes?

Qualité des services existants et besoins

- 7. D'après vous, quels sont les besoins des étudiants internationaux d'expression française en contexte minoritaire?
- 8. Est-ce que les services qui leur sont présentement offerts dans les CFSM répondent à ces besoins?
- 9. Quelles sont les lacunes actuelles? À qui reviendrait la responsabilité de combler ces lacunes?
- 10. Pouvez-vous me décrire l'offre des services locaux existants pour les étudiants étrangers francophones? D'après vous, ces services sont-ils utilisés? Les étudiants sont-ils satisfaits de ces services?
- 11. Les services disponibles sont-ils offerts en français?

Programmes visant l'appui et l'intégration des étudiants internationaux

- 12. D'après vous, quels sont les éléments clés d'un programme efficace pour intégrer et retenir les étudiants internationaux dans les CFSM?
- 13. Si vous aviez à concevoir un programme pour appuyer les étudiants internationaux d'expression française en contexte minoritaire, quels éléments devraient obligatoirement en faire partie?

Annexe B: Grille d'entrevue auprès des étudiants

[Introduction]

Merci d'avoir accepté de participer à cet entretien. Pour commencer, je me présente. Je me nomme Paul Lalonde et je travaille pour la Société de recherche sociale appliquée (SRSA), un organisme de recherche à but non lucratif.

Ce projet de recherche est financé par Citoyenneté et immigration Canada (CIC). Le projet a comme objectif d'en apprendre davantage sur le processus d'immigration et d'intégration des étudiants internationaux d'expression française s'établissant dans les communautés francophones en situation minoritaire.

Aujourd'hui, j'aimerais vous donner la chance de partager vos expériences en tant qu'étudiants internationaux d'expression française. En particulier, j'aimerais découvrir votre parcours et vos expériences en tant qu'étudiant international, et les services d'accueil et d'accompagnement qui vous ont été offerts ou que vous avez utilisés afin de faciliter votre établissement et votre intégration au sein des communautés francophones hors Québec.

Je vais aussi vous poser des questions sur les facteurs qui vous ont incité à poursuivre vos études au Canada français.

Ce qui compte est de nous faire part de votre opinion en toute honnêteté. Vos expériences nous permettront de commenter les services qui sont offerts aux étudiants internationaux d'expression française dans le but d'informer les pourvoyeurs des services et les institutions postsecondaires. Alors, n'hésitez surtout pas à partager vos réflexions et vos expériences.

Avant de commencer, j'aimerais revoir avec vous quelques détails du formulaire de consentement que vous avez signé.

- Votre participation est volontaire. Vous pouvez choisir de mettre fin à l'entretien à tout moment.
- Ce que vous direz lors de l'entretien demeurera entièrement confidentiel. Votre nom n'apparaîtra pas dans le rapport final.
- Toutes les citations utilisées dans les rapports identifieront la personne qui parle comme étant un « étudiant » / une « étudiante ».
- La discussion sera enregistrée afin que je puisse me concentrer sur la conversation plutôt que sur la prise de notes. Seuls les chercheurs de la SRSA écouteront l'enregistrement.
- Tous les renseignements recueillis dans le cadre de ce projet seront détruits en juin 2016.

Recrutement

Pouvez-vous me raconter brièvement comment vous avez fait votre choix pour venir étudier à [nom de l'université]?

1. Avez-vous eu des contacts avec des recruteurs de l'université ou d'autres organismes canadiens?
2. Avez-vous considéré d'autres universités au Canada ou ailleurs?
3. Quels sont les facteurs qui ont influencé votre décision à choisir [nom de l'université] pour poursuivre vos études?
4. Comment s'est déroulé le processus de demande de visa? Avez-vous eu de la difficulté à obtenir un visa pour étudier au Canada? Avez-vous reçu votre visa à temps pour la rentrée

Accueil

Pouvez-vous me raconter brièvement comment s'est déroulée votre arrivée au Canada?

5. D'après votre expérience, comment qualifieriez-vous votre accueil au Canada?
6. Y avait-il suffisamment d'appui et d'encadrement pour vous intégrer rapidement dans votre nouvelle ville?
7. Quel a été votre premier contact avec des représentants de l'université?
 - a. Y avait-il quelqu'un pour vous accueillir à l'aéroport? Pour vous aider à trouver du logement?
8. Y avait-il un service qui aurait facilité votre transition au Canada, mais qui n'était pas disponible?

Appui et intégration

Pouvez-vous me raconter brièvement votre expérience en tant qu'étudiant international à [nom de l'université]?

9. Comment qualifieriez-vous votre relation avec la communauté d'accueil? Avez-vous vécu des difficultés?
10. Avez-vous accès à des services en français à l'extérieur du campus de l'université?
 - a. Quels services communautaires francophones utilisez-vous?
11. Avez-vous participé à des activités ou des séances sur l'intégration des étudiants internationaux au Canada offert par l'université? Par des organismes communautaires?
 - a. Si oui, est-ce qu'elles vous ont été utiles?

b. Sinon, pourquoi pas?

12. Quels services ou appuis vous ont aidé à vous intégrer dans la communauté ou dans l'université?

13. Quels sont les défis qui limitent votre intégration?

Expérience de travail

14. Avez-vous eu des opportunités de travail lors de vos études? Avez-vous participé à des programmes coop reliés à votre domaine d'étude?

a. Si oui, avez-vous éprouvé de la difficulté à trouver un emploi?

15. D'après votre expérience, qu'est-ce qui pourrait améliorer l'accès au marché du travail pour les étudiants internationaux?

Rétention

16. Avez-vous l'intention de demeurer à [nom de la ville] après vos études?

a. Pourquoi?

17. Quels facteurs influencent votre décision de demeurer ou de partir?

Conclusion

En prenant du recul sur votre expérience en tant qu'étudiant venant de l'étranger, qu'est-ce qui aurait pu améliorer votre expérience au Canada?

Annexe C: Guide des groupes de discussion auprès d'étudiants

[Introduction]

Merci d'avoir accepté de participer à ce groupe de discussion. Pour commencer, je me présente. Je me nomme Paul Lalonde et je travaille pour la Société de recherche sociale appliquée (SRSA), un organisme de recherche à but non lucratif.

Vous êtes ici aujourd'hui pour participer à un projet de recherche financé par Citoyenneté et immigration Canada (CIC). Le projet a comme objectif d'en apprendre davantage sur le processus d'immigration et d'intégration des étudiants internationaux d'expression française s'établissant dans les communautés francophones en situation minoritaire.

Aujourd'hui, j'aimerais vous donner la chance de partager vos expériences en tant qu'étudiants internationaux d'expression française. En particulier, j'aimerais découvrir les services d'accueil et d'accompagnement qui vous ont été offerts ou que vous avez utilisés afin de faciliter votre établissement et votre intégration au sein des communautés francophones hors Québec.

Je vais aussi vous poser des questions sur les facteurs qui vous ont incité à poursuivre vos études au Canada français et qui ont facilité votre processus d'immigration et d'intégration dans la société canadienne.

Ce qui compte est de nous faire part de votre opinion en toute honnêteté. Vos expériences nous permettront d'évaluer les services qui sont offerts aux étudiants francophones en provenance de l'étranger dans le but d'informer les pourvoyeurs des services et les institutions postsecondaires. Alors, n'hésitez surtout pas à partager vos réflexions et vos expériences.

Avant de commencer, j'aimerais revoir avec vous quelques détails du formulaire de consentement que vous avez signé.

- Votre participation est volontaire. Vous pouvez choisir de quitter la discussion à tout moment.
- Ce que vous direz dans le groupe de discussion demeurera entièrement confidentiel. Votre nom n'apparaîtra pas dans le rapport final.
- Toutes les citations utilisées dans ces rapports identifieront la personne qui parle comme étant un « étudiant » / une « étudiante ».
- La discussion sera enregistrée afin que je puisse me concentrer sur la conversation plutôt que sur la prise de notes. Seuls les chercheurs de la SRSA écouteront l'enregistrement.
- Tous les renseignements recueillis dans le cadre de ce projet seront détruits en juin 2016.

[Lignes directrices pour le groupe de discussion]

Je ne sais pas si vous avez déjà pris part à un groupe de discussion en ligne, mais voici quelques-unes des choses que j'aimerais que vous gardiez à l'esprit :

- Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Sentez-vous à l'aise de partager vos expériences comme vous les avez vécues et de partager vos opinions ouvertement.
- La parole est donnée à une seule personne à la fois.
- Tout le monde est encouragé à parler. Ce qui m'intéresse est votre opinion sincère.
Avez-vous des questions avant de commencer?

[Guide de discussion]

Pour commencer, je vais vous demander de vous présenter au groupe. Veuillez nous dire votre nom, l'année où vous avez déménagé au Canada, l'institution postsecondaire que vous fréquentez (ou que vous avez fréquentée) et votre programme d'études.

Facteurs incitant les étudiants diplômés étrangers à se déplacer vers les régions linguistiques minoritaires

Les premières questions cherchent à comprendre les facteurs qui vous ont incité à poursuivre vos études postsecondaires dans une institution francophone au Canada en général, et plus spécifiquement dans une communauté hors Québec.

1. Comment êtes-vous arrivé à prendre cette décision?
2. Qu'est-ce qui vous a attiré vers des communautés francophones hors Québec?

Services disponibles aux étudiants internationaux d'expression française

J'aimerais maintenant qu'on se tourne vers les services et les programmes d'attraction, d'accueil, d'accompagnement et d'intégration qui vous ont été offerts en français à chacune des étapes de votre processus d'immigration et d'intégration au Canada.

3. En général, quels aspects de votre déplacement pour venir étudier au Canada se sont bien passés?
4. Quels aspects ont été difficiles?

Services d'attraction :

5. Est-ce qu'il y a eu des activités de recrutement dans votre pays? Si oui, pouvez-vous les décrire? Qui menait ces activités? Est-ce qu'elles ont influencé votre décision?

Établissement et accompagnement dans les CFSM :

6. Une fois arrivé au Canada, quels programmes ou services vous ont aidé à vous intégrer dans la société canadienne?
 - a. Avez-vous pu obtenir des services en français?
7. Quels aspects de ces programmes ou services étaient les plus importants ou avantageux pour vous? (*Pensez autant sur le plan social que culturel*)

Intégration sur le marché du travail :

8. Quels services sont offerts aux étudiants internationaux pour les aider à trouver un emploi au Canada après leurs études?
9. D'après vous, quels sont les facteurs qui facilitent l'obtention d'un emploi pour les étudiants venant de l'étranger?
10. Quels sont les facteurs qui rendent ce processus plus difficile?

Qualité des services existants et besoins

Maintenant, j'aimerais qu'on discute un peu de la qualité des services et de vos besoins.

11. Pouvez-vous me décrire l'offre des services locaux existants pour les étudiants étrangers francophones? Avez-vous utilisé ces services? Êtes-vous satisfait de ces services?
12. Pouvez-vous commenter la qualité des services offerts aux étudiants internationaux dans votre communauté? Et, si disponible, ceux offerts en français?
13. Quel service auriez-vous aimé avoir, mais qui ne vous était pas offert?
14. Est-ce que l'offre est suffisante? Qu'est-ce qui manque?

Programmes visant l'appui et l'intégration des étudiants internationaux

15. Si vous aviez à concevoir un programme pour appuyer les étudiants internationaux d'expression française en contexte minoritaire, quels éléments devraient obligatoirement en faire partie?

Conclusion

Ceci conclut mes questions auprès du groupe.

16. Aimeriez-vous partager avec le groupe d'autres commentaires ou témoignages de votre expérience en tant qu'étudiant étranger au Canada?

Annexe D: Formulaires de consentement

1. Exemple du formulaire de consentement auprès des informateurs clés (Université d'Ottawa)
2. Exemple du formulaire de consentement auprès des étudiants (Université d'Ottawa)

INFORMATEURS CLÉS

APERÇU DU PROJET

Le projet de recherche portant sur **l'immigration des étudiants internationaux au sein des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM)** permettra d'approfondir les connaissances du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada (CIC) sur la question de l'attraction, la rétention et l'intégration sur les plans social, culturel et économique des étudiants internationaux dans les CFSM. Ce projet est financé par CIC.

EN QUOI CONSISTE VOTRE PARTICIPATION?

Un chercheur de la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) communiquera avec vous pour vous inviter à participer à une entrevue téléphonique à une date et une heure convenues. Les questions vous seront acheminées quelques jours à l'avance par courriel. L'entrevue durera environ une heure et sera menée en français.

POURQUOI VOTRE PARTICIPATION EST-ELLE IMPORTANTE?

Votre perspective quant aux stratégies et programmes visant les étudiants étrangers dans les CFSM permettra d'identifier les facilitateurs et les défis rencontrés durant le processus d'immigration et d'intégration de cette population et les lacunes dans l'offre de services. Votre participation nous permettra aussi de faire le bilan des facteurs facilitant l'intégration sociale, culturelle et économique des étudiants étrangers et d'identifier les facteurs qui facilitent ou entravent le processus menant à la résidence permanente.

QU'ADVIENT-IL DES RENSEIGNEMENTS?

Les échanges qui auront lieu dans le cadre des entrevues demeureront entièrement **confidentiels**. Votre nom n'apparaîtra pas dans le rapport final et toutes les citations utilisées dans le rapport identifieront le locuteur comme étant un représentant d'organisme communautaire, d'institution postsecondaire ou du gouvernement. Toutefois, en raison du petit nombre de répondants et du poste que vous occupez, vous risquez d'être identifié par des lecteurs informés.

La discussion sera enregistrée pour que nous ayons un compte rendu exact de ce qui a été dit. L'enregistrement ne sera écouté que par les chercheurs de la SRSA. Les répondants aux entrevues auront la chance de réviser le compte rendu de l'entretien et de modifier leurs réponses. Les renseignements recueillis dans le cadre de ce projet seront conservés pendant cinq ans.

Formulaire de consentement

Veuillez remplir et signer le formulaire de consentement. Veuillez nous renvoyer une copie numérisée à l'adresse courriel suivante : plalonde@srcd.org.

Veuillez conserver une copie signée pour vos dossiers.

Nous accepterons une photo numérique du formulaire de consentement dûment rempli et signé.

- Je, _____
[inscrire votre nom] **accepte** de participer au groupe de discussion dans le cadre du projet de recherche sur l'immigration d'étudiants internationaux d'expression française dans les CFSM.
- J'accepte** de participer à une entrevue personnalisée.
- J'accepte** que l'on enregistre la discussion.

Signature

Adresse courriel

Date

Vous avez des questions ou des commentaires?

Vous pouvez communiquer avec Paul Lalonde, Associé de recherche pour ce projet au
1-866-896-7732, poste 2234 ou plalonde@srcd.org

Pour plus d'information au sujet de la SRSA, veuillez consulter le site Web <http://www.srcd.org/accueil.aspx>.

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, veuillez vous adresser au
Responsable de l'éthique en recherche, Université d'Ottawa, Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 154,
(613) 562-5387 ou ethique@uottawa.ca.

ÉTUDIANTS ET DIPLÔMÉS INTERNATIONAUX

APERÇU DU PROJET

Le projet de recherche portant sur l'**immigration des étudiants internationaux au sein des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM)** permettra d'approfondir les connaissances du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada (CIC) sur la question de l'attraction, la rétention et l'intégration sur les plans social, culturel et économique des étudiants internationaux dans les CFSM. Ce projet est financé par CIC.

EN QUOI CONSISTE MA PARTICIPATION?

En tant que participant à l'étude, vous serez invité à faire partie d'un **groupe de discussion en ligne**. À une date et une heure convenues, on vous demandera de vous joindre à un groupe de discussion, d'une durée de 1,5 à 2 heures.

Des directives détaillées quant au déroulement de la séance vous seront acheminées suite à la réception du consentement dûment rempli. La sélection des participants aux groupes de discussion sera faite sur la base du premier arrivé, premier servi. La discussion sera menée en français.

Suite à ce groupe de discussion, un chercheur de la SRSA sélectionnera deux participants pour participer à des entrevues personnelles afin d'approfondir certains des thèmes abordés lors des groupes de discussion. Chaque entrevue durera une heure.

POURQUOI MA PARTICIPATION EST-ELLE IMPORTANTE?

La participation des étudiants et diplômés de l'étranger est essentielle au succès de ce projet. Votre expérience et vos opinions quant aux services disponibles aux étudiants étrangers dans les CFSM permettront d'identifier les services essentiels visant à faciliter le processus d'immigration et d'intégration de cette population et les lacunes dans l'offre de ces services.

Votre participation nous permettra aussi de faire le bilan des facteurs facilitant l'intégration sociale, culturelle et économique des étudiants étrangers et d'identifier les facteurs qui facilitent ou entravent le processus menant à la résidence permanente.

Veillez noter que votre participation à cette étude **n'aura aucun effet sur les services obtenus auprès du Bureau international ou de l'Université d'Ottawa**.

QU'ADVIENT-IL DES RENSEIGNEMENTS?

Les échanges qui auront lieu dans le cadre des groupes de discussion demeureront entièrement **confidentiels**. Votre nom n'apparaîtra pas dans le rapport final et toutes les citations utilisées dans le rapport identifieront le locuteur comme étant un « étudiant » ou un « diplômé ». Toutefois, en raison de la présence des autres participants, la SRSA ne peut pas garantir la confidentialité des échanges.

La discussion sera enregistrée pour que nous ayons un compte rendu exact de ce qui a été dit. L'enregistrement ne sera écouté que par les chercheurs de la SRSA. Étant donné la nature interdépendante des transcriptions de groupes de discussion, vous n'aurez pas la possibilité de retirer vos réponses après la discussion. Les renseignements recueillis dans le cadre de ce projet seront conservés pendant 5 ans.

Formulaire de consentement

Veillez remplir et signer le formulaire de consentement. Veuillez nous renvoyer une copie numérisée à l'adresse courriel suivante : plalonde@srcd.org.

Veillez conserver une copie signée pour vos dossiers.

Nous accepterons une photo numérique du formulaire de consentement dûment rempli et signé.

- Je, _____ [inscrire votre nom] **accepte** de participer au groupe de discussion dans le cadre du projet de recherche sur l'immigration d'étudiants internationaux d'expression française dans les CFSM.
- J'accepte** de participer à une entrevue personnalisée.
- J'accepte** que l'on enregistre la discussion.

Signature

Adresse courriel

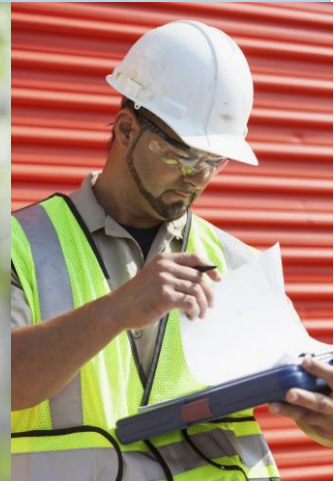
Date

Vous avez des questions ou des commentaires?

Vous pouvez communiquer avec Paul Lalonde, Associé de recherche pour ce projet au 1-866-896-7732, poste 2234 ou plalonde@srcd.org

Pour plus d'information au sujet de la SRSA, veuillez consulter le site Web <http://www.srcd.org/accueil.aspx>.

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, veuillez vous adresser au **Responsable de l'éthique en recherche**, Université d'Ottawa, Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 154, (613) 562-5387 ou ethique@uottawa.ca.



Ottawa



Toronto



Vancouver

Ottawa

55 Murray Street, Suite 400
Ottawa, Ontario
K1N 5M3

55, rue Murray, bureau 400
Ottawa (Ontario)
K1N 5M3

Toronto

481 University Avenue, Suite 705
Toronto, Ontario
M5G 2E9

481, avenue University, bureau 705
Toronto (Ontario)
M5G 2E9

Vancouver

789 West Pender Street, Suite 440
Vancouver, British Columbia
V6C 1H2

789, rue Pender Ouest, bureau 440
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 1H2

www.srdc.org

1 866 896 7732

info@srdc.org